REPUBLIQUE DU BENIN

-==-=-=-

MINISTERE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE (MPDEAP)

-=-=-

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE)

-=-=-



MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY

DIRECTION DES ETUDES DEMOGRAPHIES

Décembre 2008

SOMMAIRE

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3	6
Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH-3	6
Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables	
Apurement et imputation des données	7
Définitions des concepts de base du RGPH3	7
Tabulation des données	
I.1. Le contexte physique	11
I.2. Le peuplement	11
I.3. L'aspect administratif et socio-économique	11
I.4.Carte de la commune	12
II. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET SON EVOLUTION	13
II.1. Répartition spatiale de la population de 1979 à 2002	13 15
II.2. Structure par âge et par sexe de la population et son évolution de 1979 à 2002	16 16
II.3. Caractéristiques socioculturelles de la population en 2002	21 22 22
Concepts et définitions	2 <i>3</i> 34
II.4. Facteurs de croissance de la population II.4.1. Fécondité II.4.2. Mortalité II.4.3. Migration	43 43 45
II.5. Les enfants dans la commune de Aplahoué	53 53 56 57 58 59
II.6. Ménage et conditions de vie et d'habitation des ménages	
II.6.1. Caractéristique des ménage à Aplahoué II 6.3. Importance de l'enterrement à domicile	61

II.7. Pauvreté des ménages et des régions (Etude de la pauvreté non monétaire)	66
II.7.2. Pauvreté des ménages	
II.7.3.Indice de pauvreté humaine et indice de niveau de vie : deux indices composites	
fortement corrélés	71
II.8. Projections démographiques	71
II.8.1. Généralité sur la projection démographique de la commune de Aplahoué	
II.8.2. Projection démographique de la commune d'Aplahoué	
II.8.3. Etude prospective de la demande sociale des communes	
III. Situation économique de la commune de Aplahoué	76
III.1. Méthodologie	76
III.2. Caractéristiques de la population active	76
III.2.1. Importance de la population active et sa composition	
III.2.2. La participation à l'activité économique	78
III.3. La population active occupée	80
III.4. Les chômeurs dans la commune d'Aplahoué	82
III.4. La population inactive	84
III.5. Production agricole et industrielle	84
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	87
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	8/

PREFACE

Le Bénin a opté pour la décentralisation et la déconcentration de son administration à la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. Ce choix a été consacré par la Constitution de décembre 1990.

L'efficacité du processus de décentralisation et de développement communautaire à la base amorcé depuis 2002 recommande des plans de développement économique et social aussi proches que possible des réalités locales.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des plans et programmes de développement, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

Comme les autres recensements, le troisième a permis d'actualiser les connaissances sur la structure de la population de l'ensemble du pays et des divisions administratives, d'évaluer les populations des groupes d'âges, cibles des programmes de développement, de déterminer les soldes migratoires internes et d'estimer les niveaux de fécondité et de mortalité au Bénin, notamment de la fécondité des adolescentes, de la mortalité infanto juvénile et de la mortalité maternelle. En outre, elle a enrichi le stock de données et d'indicateurs sociodémographiques, économiques et culturels disponibles et indispensables aux décideurs politiques, aux planificateurs, aux collectivités locales, aux agents économiques et à la société civile pour l'élaboration des futurs plans de développement socio-économique et de la prospective de la demande sociale.

Au terme du troisième recensement, vu le stock de données disponibles, il était nécessaire en appui à notre processus de décentralisation de réaliser pour nos différents départements et différentes communes des analyses monographiques permettant de cerner :

- les caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles des populations ;
- la répartition spatiale de la population et ses différentes composantes en terme de population par groupes d'âges utiles, cibles des programmes de développement;
- les éléments de la dynamique de la population et leur impact sur sa croissance et la demande sociale ;
- Les conditions de vie des ménages et la pauvreté non monétaire.

La présente monographie de la commune de djakotomey s'inscrit dans ce cadre. Elle fournit une évaluation des différents programmes mis en œuvre au cours de ces dernières années dans djakotomey.

Avec les résultats de cette monographie, les élus locaux disposent désormais des éléments pour mieux affiner leurs plans de développent sur une base rationnelle dans tous les domaines : éducation, santé, emploi, logement, aménagement du territoire etc . A n'en point douter, ils ont désormais des argumentaires pour leur plaidoyer auprès des partenaires au

devéloppement. Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Non Gouvernementales; Associations de développement ; Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires au Développement, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population, la Coopération Suisse, l'UNICEF, la Banque Mondiale à travers le Projet Santé et Population, l'USAID et le Port Autonome de Cotonou.

C'est pourquoi je voudrais renouveler, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressée aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National et des Comités Locaux du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;
- à toute la population béninoise, pour son adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux journalistes, toute presse confondue, pour la part active qu'ils ont prise dans la sensibilisation de la population ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir la présente occasion pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans relâche et sans réserve dans les différentes activités de terrain, de traitement et d'analyse du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation.

Cosme Z. VODOUNOU

Directeur Général de l'INSAE

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3

Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH-3

Par décret N°99-459 du 22 septembre 1999, le Gouvernement Béninois a retenu d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3). Ce troisième Recensement a été réalisé du 15 février au 1^{er} mars 2002, soit dix ans jour pour jour après le deuxième Recensement. C'est le deuxième Recensement après la "Conférence des Forces Vives de la Nation" de Février 1990.

Un Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. Il s'agit ici de dénombrer, c'est-à-dire de compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a utilisé 7.506 Agents Recenseurs, 1.507 Chefs d'Equipe, 252 contrôleurs et 18 superviseurs régionaux pour collecter les informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que sur les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis.

Pour la réalisation de ce recensement, le Bénin a été découpé, lors de l'opération de la cartographie censitaire, en 7.352 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Chaque Zone de Dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes, ainsi que les ménages y résidant.

Les informations collectées ont été codifiées, saisies, apurés et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à Cotonou pendant 8 mois par 12 Agents vérifieurs, 60 Agents Codificateurs, 70 Agents de saisie sous la supervision de 2 cadres Analystes-Programmeurs et de 2 Analystes-Programmeurs Assistants. Le traitement des questionnaires ménages consiste d'une part à traduire en langage les informations collectées et de les rentrer dans les micro-ordinateurs pour faciliter la tabulation et l'analyse d'autre part.

Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-3, il a été organisé trois mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire dont le but principal était de mesurer la couverture du dénombrement : son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes. Cette enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer de la comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 10 au 24 Avril 2002. L'Enquête Post-Censitaire (EPC) consiste en un re-dénombrement des ménages dans un échantillon stratifié et tiré à un degré de 100 ZD proportionnellement à leur taille (effectifs préliminaires de population au RGPH3). La base de sondage est constituée des ZD découpées lors de la cartographie du RGPH3. Les domaines d'étude retenus sont : Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la Strate Rurale à Faible Croissance.

Apurement et imputation des données

Dans les données issues d'une enquête ou d'un recensement, plusieurs erreurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Aussi, il existe entre certaines variables, une relation logique (par exemple: une fille de huit ans ne peut avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles. Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH3 sont :

- **-Les méthodes d'imputation déductive :** méthode permettant de déduire avec "certitude" une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente; ce type d'imputation est fonction de l'ensemble de réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.
- **-Les méthodes d'imputation par la moyenne**: méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

Cette phase a duré un mois (Juin 2003) et a regroupé six cadres démographes, statisticiens et informaticiens qui ont conduit le RGPH3.

Définitions des concepts de base du RGPH3

Une multitude de concepts ont été utilisés lors du Recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

Le ménage : le concept de "ménage" est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou de façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif.

- Le ménage ordinaire : c'est un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "chef de ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession. Remarquons que la même définition a été retenue dans les recensements de 1979 et 1992. Cette définition renferme trois critères fondamentaux : l'unité de résidence, l'existence ou non de lien de parenté et la satisfaction en commun des besoins fondamentaux.
- Le ménage collectif est un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage et de santé, d'études ou de travail.

Le ménage collectif est généralement une caserne, un internat scolaire, une prison, un monastère, un couvent, une communauté religieuse, un orphelinat, un asile d'aliénés, un hôtel, un baraquement de chantier temporaire, un hôpital, etc..

L'unité d'habitation : dans le cadre du recensement, une unité d'habitation est un local (partie du bâtiment) ou un ensemble de locaux servant de logement à un ménage au moment

du recensement. Cette définition contient les termes (local, logement) qu'il convient de préciser.

Le bâtiment : c'est une construction en un seul tenant couverte par un toit (quelle que soit sa nature) et généralement limitée par des murs extérieurs (quelle que soit leur nature). Un bâtiment peut être : i) une maison ou case isolée, ii) une maison en bande (souvent rectangulaire et compartimentée), iii) un immeuble : bâtiments à étages contenant plusieurs appartements.

- Milieu urbain: il est défini comme une zone hétérogène qui regroupe tout chef lieu de commune ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ciaprès: bureau de poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2ème cycle, d'une part et tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.
- **Noyau familial :** C'est un sous groupe du ménage comportant un couple avec ou sans enfants, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit des personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).
- **Personne occupée** : est toute personne ayant travaillé au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement.
- **Secteur informel :** C'est un ensemble d'unités de production dont l'activité est informelle.
- Activité informelle : C'est toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal, par une personne en tant que patron ou à son propre compte.
- **Rentier (REN) :** C'est une personne qui dispose d'une fortune personnelle lui permettant de vivre sans travailler. C'est le cas des propriétaires de maison en location qui ne travaillent plus ou de quelqu'un qui a placé de l'argent c'est-à-dire un actionnaire à qui cela rapporte de l'argent pour survivre.
- **Retraité** (**RET**) : C'est toute personne (Homme ou Femme) qui a cessé d'exercer une activité économique et qui perçoit une forme quelconque de pension de retraite ou d'invalidité. Mais dès lors qu'un retraité exerce ou a exercé une activité économique durant la période de référence, il sera considéré comme actif même s'il continu de percevoir sa pension.
- Autre inactif (AINA): Est considéré comme autre inactive toute personne qui est dépourvue d'occupation, qui n'exerce aucune activité économique et n'est pas à la recherche d'un emploi.
- Chômeur (CHO): Est une personne qui a travaillé au moins une fois dans sa vie et qui a perdu son emploi avant la période de référence mais qui est actuellement en quête d'un nouvel emploi.
- **Ménagère** (**MEN**) : Elle est la femme qui s'occupe uniquement des travaux ménagers et des enfants sans en tirer un revenu.

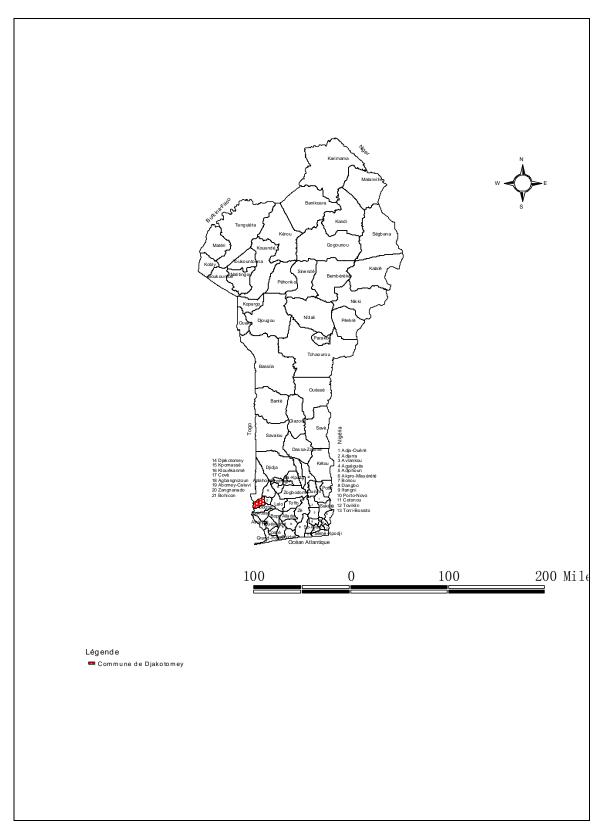
- Cherche 1^{er} emploi ou 1^{er} travail (CT): Toute personne en quête de son premier emploi.
- Enfants confiés ou placés: Un enfant confié ou placé est un enfant placé par ses parents ou des tiers (tuteur, intermédiaire ...), chez d'autres parents ou personnes étrangères à la famille et pris en charge. Il est généralement placé à partir de 6 ans (ou moins

Tabulation des données

Les données actuellement publiées décrivent la population résidente, c'est-à-dire la population qui vit habituellement au Bénin depuis au moins six mois ou qui a l'intention d'y vivre pour au moins six mois. Ainsi il a été dénombré 6.769.914 individus résidents présents, vivant dans 1.210.463 ménages ordinaires. Toutefois, il a été dénombré également 30.000 individus vivant dans les ménages collectifs.

I. CADRE GEO-PHYSIQUE

I.1. Situation géographique de la Commune de Djakotomey dans le Bénin



I.2. Le contexte physique

Située dans le Couffo, au nord-Ouest du département, la commune de Djakotomey couvre une superficie de 235 km². Elle est limitée au nord par les Communes d'Aplahoué et de Klouékanmè, au Sud par la Commune de Dogbo, à l'Ouest par le Togo et à l'Est par les communes de Toviklin et de Klouékanmè. La Commune de Djakotomey est composée de dix arrondissements et de soixante douze villages.

A l'instar des communes d'Aplahoué et de Dogbo, la commune de Djakotomey jouit d'un climat subéquatorial à quatre saisons : deux saisons de pluies (15 Mars au 15 Juillet et 15 Septembre au 15 Novembre) et deux saisons sèches (Juillet à septembre et Novembre à mars). Ce climat est caractérisé par la présence d'une savane arborée et arbustive jonchée de palmiers à huile. les Cette commune

Le fleuve Mono, unique cours d'eau dont bénéficie cette zone, alimente la commune dans sa partie Ouest par ses affluents, sur 19 km. Il marque ainsi la frontière de cette commune avec la République du Togo.

Le milieu naturel est également marqué par trois types de sols :

- Des sols ferralitiques ou terre de barre couvrant toute la zone du Plateau ;
- Des sols hydromorphes dans la vallée du fleuve Mono ;
- Des sols gravionnaires entre la vallée et la zone de plateau

La végétation reste dominée par une savane arborée et arbustive sèche, jonchée de palmiers à huile. La commune de Djakotomey jouit des mêmes conditions agro-écologiques que les communes d'Aplahoué et de Dogbo avec lesquelles elle partage la même ère sociolinguistique adja.

I.3. Le peuplement

La population de la commune de Djakotomey est très peu variée et se caractérise par deux ethnies principales, Fon et Adja et où domine l'aire culturelle Adja. Le français reste la langue de travail.

Les Adja, autrefois guerriers, venus de la vallée du Nil ont migré à l'ouest successivement vers le royaume d' Oyo au Nigéria et Kétou et s'établirent à Tado au Togo où ils essaimèrent toute la région, donnant ainsi naissance à plusieurs groupes socio-linguistiques, tels que les Ewé au Togo et les Xwla, Xuéda, Guens et Ayizo installés vers l'est, le long du fleuve Mono. Ainsi, parmi ceux partis de Tado vers l'est et qui ont donné naissance à ces derniers groupes socio-linguistiques, un groupe fonda le village de Mouzounhouè qui prendra plus tard le nom de Djakotomey. La langue dominante dans la commune de Djakotomey est le Adjagbé.

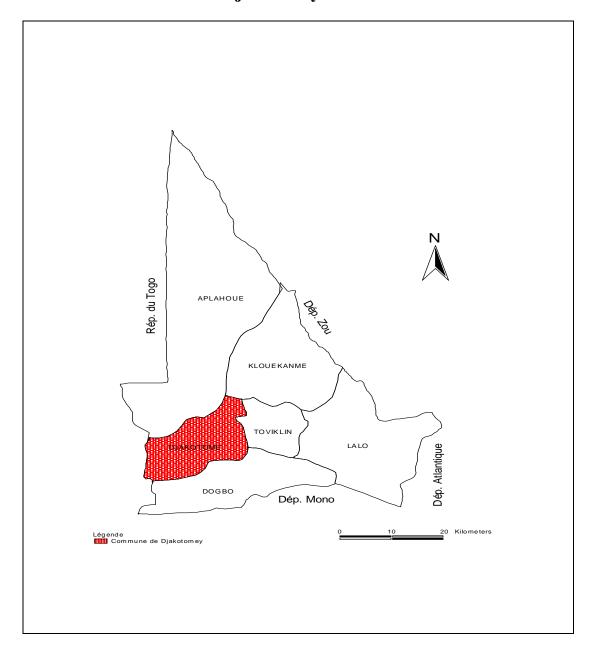
I.4. L'aspect administratif et socio-économique

Sur le plan administratif, la commune de Djakotomey compte 10 arrondissements et 72 villages depuis le 15 janvier 1999. Ce sont : **Adjintimey** (villages Sebiohoue ou Adjintimey, Agohoue-Ballimey, Doumahou, Gbotohoue, Hekpe) ; **Betoumey** (villages Ablomey, Holou-Loko, Aissanhoue, Betoumey, Bota, Dogohoue, Kpatohoue, Tchanhoue, Titongon, Zohoudji) ; **Gohomey** (villages Demahouhoue, Dowomey, Gohomey, Hagoumey, Loko-Atoui) ; **Houegamey** (villages Danmakanhoue, Djonouhoue, Edjihoue, Gama Fode, Game Houegbo, Houegamey, Kanvihoue, Wanou, Hougba, Kpeladjamey, Tedehoue) ; **Kinkinhoue**

(villages; Dassouhoue, Kessahouedji, Kinkinhoue, Segbehoue, Seglahoue, Etonhoue); **Kokohoué** (villages Fogbadja, Gboyouhoue, Kansouhoue, Kokohoue, Migbohomey, Semanouhoue); **Kpoba** (villages Fantchoutchehoue, Kpoba, Mekpohoue, Nakidahohoue, Zohoudji); **Sokouhoue** (villages Akodebakou, Avodjihoue, Avonnouhoue, Gbekehoue, Hounkemey, Sokouhoue, Assogbahoue, Sahousohoue, Tokpohoue et Zouzouvou); **Djakotomey I** (quartiers: Dakotomey Centre, Agbedranfo, Amegnanhoue, Atchouhoue, Beotchi, Hounhomey, Sigbavihoue) et **Djakotomey II** (quartiers Babohoue, Gbognonhoue, Golamey, Hougbezanmey, Lokou -Bedjamey, Kpayahoue, Tohouehoue).

A l'instar de toutes les autres communes du Bénin, la commune de Djakotomey, est entrée depuis l'avènement de la démocratie et les premières élections communales et municipales de décembre 2002 et de janvier 2003 dans une ère de décentralisation qui confère à celle-ci le pouvoir de la prise en charge de son développement et ce, par les communautés elles-mêmes.

I.5. Carte de la commune de Djakotomey



II. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET SON EVOLUTION

II.1. Répartition spatiale de la population de 1979 à 2002

En général, comme le prouvent les trois recensements réalisés au Bénin, la répartition de la population sur le territoire national est très inégale et est déterminée par des facteurs de plusieurs ordres (historiques, géographiques, sociologiques, économiques, administratifs, politiques etc.).

Elle est manifestement liée aux migrations internes et à l'urbanisation. Le volume et les caractéristiques des courants migratoires constituent pour l'essentiel les éléments qui en permanence modifient les structures d'une population.

Aussi conviendrait-il, dans le souci de mieux comprendre la répartition de la population, de définir certains concepts-clés retenus dans le cadre de cette analyse monographique de la population dans la commune de Djakotomey.

Définition des concepts

Notion de résidence

La situation de résidence d'un individu est définie par rapport au ménage dans lequel il vit habituellement. Ainsi les membres d'un ménage peuvent être, soit des résidents présents ou absents, soit des visiteurs.

Est considérée comme « Résident » toute personne vivant dans le ménage depuis au moins six mois. Toutefois toute personne qui vit dans le ménage depuis moins de six mois et qui a l'intention d'y rester plus de six mois est recensée comme résidente.

Population résidente ou de droit

La population résidente ou de droit est l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement.

Volume de la population

Le volume de population est le résultat du comptage sans omissions ni répétions de la population du Bénin au cours de la période du 15 au 29 février 2002.

Concept d'urbain

La population urbaine¹ est constituée par l'ensemble des habitants d'un pays qui ont leur résidence habituelle en ville. La notion de ville recouvre une acceptation différente selon les pays et aucune définition de concept ne rencontre aujourd'hui l'unanimité des spécialistes et n'est universellement reconnue. Chaque pays adopte donc, selon les données du moment la définition qui paraît coller à la réalité socio-économique du milieu. Certains privilégient le critère démographique (exemple : population agglomérée de 2000, 5000, 10 000 habitants ou

¹INSAE (1994), RGPH2, Vol II Analyse des résultats, tome, 1 Répartition spatiale, Migration et Structure par sexe et âge. 186 pages.

plus), d'autre s'en tiennent à la définition administrative (exemple : chefs-lieux de préfecture) pour la plupart ; la proportion des activités non-agricoles constitue un élément déterminant.

La réforme administrative de 1978, au Bénin, avait érigé les chefs-lieux de Sous-Préfectures en communes urbaines alors que ces localités n'ont rien d'urbain tant du point de vue démographique que des infrastructures socio-économiques².

A l'analyse du premier recensement de 1979, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), en se fondant sur la taille de l'agglomération et l'existence d'infrastructures socio-économiques, a défini la ville comme "toute agglomération comptant 10 000 habitants ou plus et ayant au moins quatre des infrastructures suivantes : agence des Postes et télécommunications, Bureau de Recette/Perception du Trésor Public, agence bancaire, adduction d'eau, électricité, centre de santé et Collège d'Enseignement Secondaire-cycle long" (INSAE-BCR 1987).

Le deuxième recensement (1992) a adopté une définition alliant les préoccupations administratives et le critère démographique. Ainsi étaient considérées comme villes les circonscriptions urbaines de plein exercice et les chefs-lieux de Sous-préfecture dont les communes urbaines abritent au moins 10 000 habitants.

Dans le cadre de l'analyse du troisième recensement, sont considérés comme milieu urbain :

- Tout chef lieu de commune (anciennes communes urbaines des anciennes souspréfectures ou circonscriptions urbaines) ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après : bureau de poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2^{ème} cycle ;
- Tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.

Le milieu rural est alors tout arrondissement qui ne remplit pas les conditions ci-dessus.

Cette notion d'urbain permet de classifier les localités remplissant les critères du concept urbain en ville de petite taille, de taille moyenne et en agglomérations de grande taille.

i) Evolution de la population de la commune de 1979 à 2002

(Fait)La Commune de Djakotomey dans le département du Couffo, avec une population de 96.732 habitants occupe la 2è place après la commune d'Aplahoué. Son poids démographique représente 18,4% par rapport à la population totale du Couffo (Tableau ci – après).

14

² ADAM, S., K. et OGUNSOLA, I., J. (19981), Répartition et composition par groupes d'âges de la population du Nord-Bénin, Projet RAF/74/052, Cotonou.

Tableau 1a: Population résidente du département du Couffo selon la Commune et taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Population en 1979		Population	en 2002	% Pop.	Totale	Taux d'accrois.	
	Masc	Fém	Masc	Fém	Total	2002	1992	1992-2002
APLAHOUE	24401	27721	54 977	62 011	116 988	22,3	19,6	4,21
DJAKOTOMEY			45 189	51 543	96 732	18,4	18,1	3,07
DOGBO			36 528	40 419	76 947	14,7	16,1	1,9
KLOUEKANMEY			42 794	50 530	93 324	17,8	17,6	3
LALO			36 894	42 791	79 685	15,2	15,7	2,52
TOVIKLIN			27 668	33 242	60 910	11,6	12,9	1,83
Ens. Couffo			244 050	280 536	524 586	100,0	100,0	2,87

Source: RGPH1 2 & 3

La plus grande partie de la population du département de la Commune de Djakotomey réside en milieu rural. En effet, une personne sur cinq habite en milieu urbain. Comme dans toutes les communes, le rapport de masculinité au niveau de Djakotomey montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes (87,7 hommes pour 100 femmes). La supériorité numérique féminine est d'ailleurs manifeste dans ce département. Une forte émigration masculine expliquerait ce phénomène observé depuis le recensement de la population de 1979.

Tableau 1b: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité : évolution 1992-2002

COMMUNE	Tous	Milieux	Milieu urbain			Milieu rural			Rapport de Masculinité		
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Mas	Masc.	Fém.	Rap. Masc	2002	1992	
DJAKOTOMEY	45189	51543	7214	7897	91,4	37975	43646	87,0	87,7	87,1	
Ens. COUFFO	244050	280536	51577	56592	91,1	192473	223944	85,9	87,0	88,0	

Le département du Couffo a une superficie de 2404 kilomètres carrés. La commune de Djakotomey, l'une des plus petites communes du département de Couffo détient 25,7 % de cette superficie mais présente la plus forte densité (412 habitants au kilomètre carré) après Toviklin (508 habitants au kilomètre carré). Au second recensement cette densité était de 304 habitants au kilomètre carré comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1c : Densités de population et évolution de 1992-2002

COMMUNE DE DJAKOTOMEY PAR RAPPORT AUX COMMUNES	Superficie (en km²)	POPU	JLATION	DE (hab/kr	Indice de ''poussée démo- graphique''	
DU COUFFO		1992	2002	1992	2002	
APLAHOUE	915	77 491	116 988	85	128	1,51
DJAKOTOMEY	235	71 502	96 732	304	412	1,36
DOGBO	308	63 722	76 947	207	250	1,21
KLOUEKANMEY	394	69 465	93 324	176	237	1,35
LALO	432	62 147	79 685	144	184	1,28
TOVIKLIN	120	50 805	60 910	423	508	1,20

ENSEMBLE 2404 395132 524 586 164 218 1,33							
	ENSEMBLE	2404	373134	524 586	164	218	1 33

Tableau 2 : Evolution de la population des arrondissements de 1979 à 2002 ;

	R(SPH3, 2002	2	I	RGPH2, 19	92	RGPH2, 1979			
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Taux d'accr oisse ment (%)
Dialratamay	06 732	45 189	51 543	71 502	33 276	38 226	52800	22000	20002	3,07
Djakotomey	96 732	45 189	51 543	/1 502	33 270	38 220	52800	23998	28802	3,07
Arrondissements								•••		
Adjintimey	10 691	5 002	5 689	7 902	3 609	4 293	8650	3987	4663	3,07
Betoumey	16 666	7 655	9 011	11 883	5 437	6 446	10470	4703	5767	3,44
Gohomey	12 959	5 996	6 963	10 662	5 048	5 614	9620	4360	5260	1,97
Houegamey	10 190	4 737	5 453	6 158	2 847	3 311	5527	2473	3054	5,17
Kinkinhoue	4 988	2 400	2 588	4 352	2 052	2 300	3592	1664	1928	1,37
Kokohoue	7 590	3 589	4 001	5 269	2 440	2 829				3,72
Kpoba	6 539	2 956	3 583	4 877	2 251	2 626				2,98
Sokouhoue	11 998	5 640	6 358	8 979	4 252	4 727	6433	2918	3515	2,94
Djakotomey i	8 379	4 027	4 352	6 506	3 071	3 435	8508	3893	4615	2,56
Djakotomey ii	6 732	3 187	3 545	4 914	2 269	2 645				3,20

ii) Population des villages et quartiers de ville en 2002 (Tableau annexe 4)

La commune compte 72 villages. Le fichier village en annexe de cette monographie permet d'apprécier au niveau de chaque village :

- le nombre de ménage;
- la population selon le sexe ;
- la taille du ménage;
- la population agricole;
- le nombre de ménage agricole ;
- la structure de la population par grands groupes d'âges (0-14 ans ; 15-59 ans ; 60 ans et plus) ;
- la structure de la population par grands groupes d'âges spécifiques (0-5 ans ; 6-11 ans et 18 ans et plus) ;
- la disponibilité d'infrastructures socio-communautaires (école, centre de santé, existence d'adduction d'eau).

II.2. Structure par âge et par sexe de la population et son évolution de 1979 à 2002

Définition des concepts

Cette partie de l'analyse se réfère à certains concepts notamment :

- 1) Rapport de masculinité qui est égal au nombre de personnes de sexe masculin pour 100 personnes de sexe féminin.
- 2) Age médian : C'est l'âge qui divise la population en deux classes d'effectif égal à la moitié de l'effectif total

- 3) Rapport de dépendance potentielle de l'âge : Il est égal au rapport de la population potentielle inactive (somme de la population des enfants de 0-14 ans et de la population des personnes âgées de 60 ans et plus) sur la population potentielle active (personnes de 15-59 ans)
- 4) Population de groupe d'âges utiles : Il s'agit d'une tranche de population qui est cible d'un programme de développement : exemple : population de 0-4 ans révolus pour le Programme Elargi de Vaccination.

Structure de la population de Djakotomey en 2002 selon le sexe et l'âge

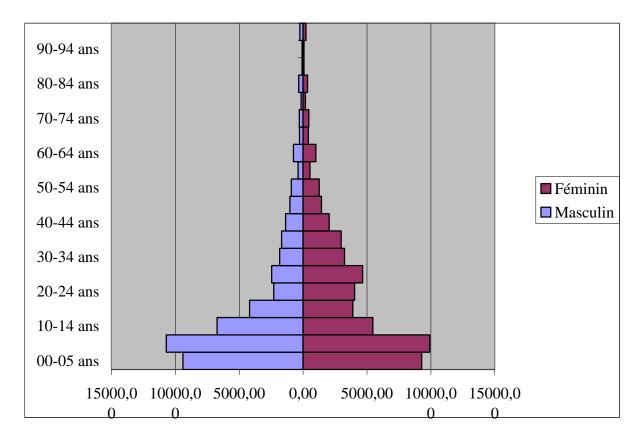
Avec 96.732 habitants dénombrés en 2002 dans la commune de Djakotomey, 51.543 sont de sexe féminin contre 45.189 de sexe masculin, soit respectivement 53,3% et 46,7%. Ce résultat permet de dire que la population de la commune de Djakotomey est à dominante féminine, à l'image du Bénin.

Structure de la population Djakotomey en 2002 par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux)

La pyramide des âges de la commune de Djakotomey a une base très large que celle de la pyramide nationale et aussi large que celle de la pyramide du département du Couffo. En effet, la fécondité est très élevée (ISF est de 5,6 enfants par femme dans cette commune contre 5,6 enfants par femme pour le département du Couffo et 5,5 enfants par femme pour le Bénin). Rappelons que cette commune est faiblement urbanisée et la population urbaine ne représente que 15,6% et n'est limitée à la partie urbaine de l'arrondissement Djakotomey

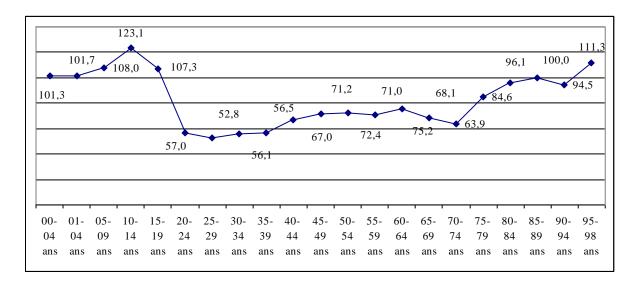
On constate à travers ce graphique, une légère représentativité des garçons de 5-9 ans et 10-14 ans par rapport aux filles des mêmes âges (23,7% et 14,9% contre 19,2% et 11,4% pour les filles). Le déficit d'effectif féminin à 10-14 ans pourrait être due à la migration de jeunes filles sans instruction ou déscolarisées qui préfèrent servir comme domestiques, aides ménagères ou aides familiales dans les grandes villes du pays (comme Porto-Novo et Cotonou) ou des pays limitrophes. Le graphique révèle également un léger rétrécissement précoce de la pyramide à partir de 20-24 ans, très évident du côté masculin et attribuable à l'émigration de certains hommes en raison de la faiblesse du développement de cette commune par rapport certaines grandes villes du Bénin.

Graphique 1: Pyramide de la population résidente dans la commune de *Djakotomey* en 2002 par sexe et groupes âges quinquennaux



La courbe de masculinité ci-dessous montre également que c'est dans les classes d'âges 25-29 ans et 30-34 ans que le phénomène de la migration est plus marqué car ils enregistrent les taux de masculinité les plus faibles : respectivement 52,8 et 56,1 hommes pour 100 femmes. On constate aussi un creux au niveau des classes d'âges 70-74 ans qui serait peut-être lié à une mortalité différentielle de la génération de 1927-1923.

Graphique 2: Rapport de masculinité dans la commune de *Djakotomey* selon les groupes d'âges quinquennaux



Structure de la population de Djakotomey en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges

L'examen du tableau ci-après montre la jeunesse de la population résidente dans la commune de Djakotomey. Il se dégage que les moins de 15 ans représentent plus de la moitié : 53,2% de la population de la commune. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux au niveau dans cette tranche d'âges : 52,1% pour les hommes contre 47,9% pour les femmes de la population de la commune.

La population d'âges actifs représente 41,6% de la population totale et par conséquent les personnes âgées (60 ans et plus) ne représentent que 5,2% de la population totale. Les femmes d'âges actifs sont plus nombreuses que les hommes : 40,1% pour les hommes contre 59,9% pour les femmes. Ce déficit pourrait confirmer l'émigration de la population masculine constatée plus haut. Pour des raisons déjà évoquées, certains hommes émigrent sans leurs conjoints et leur progéniture.

Aussi, le rapport de dépendance de l'âge (somme des effectifs d'âges inactifs sur l'effectif des personnes d'âges actifs) est égal à 1,5 soit une charge potentielle supplémentaire de 5 inactifs par 10 actifs.

Tableau 3 : Structure de la population résidente dans la commune de Djakotomey en 2002 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian

		%	Proportion		
	Total		(%)	Masculin	Féminin
Commune de Djakotomey	96732	100	100	46,7	53,3
00-14 ans	51493	53,2	100	52,1	47,9
15-59 ans	40249	41,6	100	40,1	59,9
60 ans et plus	4988	5,2	100	44,4	55,6
Age médian (ans)		13,0		11,5	16,1
Rapport de dépendance âge	-	1,4		1,7	1,4

Structure de la population de Djakotomey en 2002 par sexe selon les autres groupes d'âges utiles

Pour les besoins de certains programmes de développement qui concernent des populations d'âges spécifiques, certaines fréquences ont été calculées au sein de la population résidente au Bénin. Il s'agit, selon les programmes, des groupes d'âges consignés dans le tableau ci-dessous. Les effectifs et les fréquences selon le sexe de ces différents sous-groupes de la population résidente dans la commune de Djakotomey en 2002 figurent dans le tableau ci-après. La répartition selon les arrondissements se retrouve en annexe.

Structures des populations observées en 2002 par arrondissements selon les grands groupes d'âges

Les données du tableau ci-dessous révèlent que les populations des différents arrondissements de la commune de Djakotomey sont relativement jeunes. Les personnes âgées de moins de 15 ans sont plus représentées dans l'Arrondissement de Bètoumey (17,2%). Les arrondissements de Bètoumey et de Sokouhoué abritent plus de vielles personnes (respectivement 0,9 % et 0,7%). Les arrondissements de Gohomey (5,5 %) et de Sokouhoué (5,0%) abritent plus de personnes d'âges actifs (15-59 ans).

Tableau 4: Structures des populations par arrondissement en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges (%), taux de dépendance et âge médian

:					Moins de	15-59	60 ans	Age	Taux de	
Arrondissement	Total		Total		15 ans	ans	ou plus	médian	dépendance	Nd
DJAKOTOMEY		100		100	53,2	41,6	5,2	13,0	1,4	0,0
Masculin				100	59,4	35,7	4,9	11,5	1,8	0,0
Féminin				100	47,8	46,8	5,4	16,1	1,1	0,0
Adjintimey		11,1		11,1	6,0	4,5	0,6	12,5	1,5	0,0
Masculin				11,1	6,8	3,7	0,6	10,8	2,0	0,0
Féminin				11,0	5,3	5,2	0,5	19,6	1,1	0,0
Bètoumey		17,2		17,2	9,1	7,3	0,9	13,2	1,4	0,0
Masculin				16,9	10,0	6,2	0,8	11,8	1,7	0,0
Féminin				17,5	8,3	8,3	0,9	16,4	1,1	0,0
Gohomey		13,4		13,4	7,4	5,5	0,5	12,4	1,4	0
Masculin				13,3	8,2	4,6	0,5	10,8	1,9	0,0
Féminin				13,5	6,7	6,3	0,5	15,4	1,1	0,0
Houegamey		10,5		10,5	5,8	4,1	0,6	12,5	1,5	0
Masculin				10,5	6,4	3,5	0,6	11,1	2,0	0,0
Féminin				10,6	5,2	4,7	0,7	15,4	1,2	0,0
Kinkinhoué		5,2		5,2	2,5	2,3	0,3	15,4	1,2	0
Masculin				5,3	2,9	2,1	0,3	12,6	1,6	0,0
Féminin				5,0	2,2	2,5	0,4	18,4	1,0	0,0
Kokohoué		7,8		7,8	4,3	3,1	0,4	12,3	1,5	0
Masculin				7,9	4,9	$2,\epsilon$	0,4	10,6	2,1	0,0
Féminin				7,8	3,8	3,6	0,4	15,6	1,2	0,0
Kpoba		6,8		6,8	3,7	2,7	0,3	12,1	1,5	0
Masculin				6,5	4,0	2,2	0,3	10,7	1,9	0,0
Féminin				7,0	3,5	3,1	0,3	13,7	1,2	0,0
Sokouhoué		12,4		12,4	6,6	5,0	0,7	12,8	1,5	0
Masculin				12,5	7,4	4,4		11,3	1,8	0,0
Féminin				12,3	5,9	5,6		16,1	1,2	0,0
Djakotomey I		8,7		8,7	4,3	3,9	0,5	15,3	1,2	0
Masculin				8,9	4,9	3,6		12,7	1,5	0,0
Féminin				8,4	3,7	4,2		17,8	1,0	0,0
Djakotomey II		7,0		7,0	3,6	3,1		13,7	1,3	0
Masculin				7,1	3,9	2,8		12,7	1,5	0,0
Féminin				6,9	3,2	3,3	0,3	16,3	1,1	0,0

II.3. Caractéristiques socioculturelles de la population en 2002

L'examen des caractéristiques socio-culturelles d'entités sociales diversifiées dans le département du Couffo en général est une donnée importante de l'étude des phénomènes démographiques. Tout individu est caractérisé par un grand nombre d'identifiant tels que le sexe, l'âge, l'instruction, la profession, la religion, l'ethnie, la résidence, etc. Parmi ces identifiants, certains semblent avoir plus de signification sociale que d'autres.

En fait, l'analyse des variables socioculturelles permet de faire ressortir les différents groupes ethniques et religieux, leur importance démographique au niveau de la commune. Ainsi, la thématique actualise-t-elle la connaissance sur la structure et la dynamique de la population selon l'ethnie et les caractéristiques d'identification sociale. Il aide également à évaluer la communauté des étrangers résidant dans la commune.

L'intérêt de ce paragraphe est d'apprécier, à travers les données récentes, l'environnement cultuel face à l'émergence de nouvelles communautés religieuses. Il ne s'agit pas de faire ici l'histoire des religions ou de porter des jugements de valeur sur les religions, mais plutôt et surtout de situer quelques paramètres données indispensables pour comprendre la diversité des visions du monde.

(Fait) i. Composition ethnique : importance numérique et composition

L'ethnie sous-entendu "groupe socio-culturel" se définit généralement par un groupe d'individus ayant en commun l'usage de la langue et de la culture³. Dans le souci de regrouper ces ethnies, il a été introduit le qualificatif de "apparentés" pour spécifier leur appartenance à de grandes familles de même aire culturelle. La commune est essentiellement Adja (98,6 % de la population). Le deuxième groupe culturel de la commune est le groupe représentant 0,6 % de la population.

Tableau 5 : Répartition des ethnies de la commune de Djakotomey

Groupes ethniques	Effectif]	Pourcentage		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total	96732	45189	51543	100	100	100
ADJA & APP	95338	44608	50730	98,6	98,7	98,4
FON & APP	540	263	277	0,6	0,6	0,5
BARIBA ET APP	22	18	4	0,0	0,0	0,0
DENDI & APP	7	3	4	0,0	0,0	0,0
YOA ET LOKPA ET APP	12	5	7	0,0	0,0	0,0
PEULH OU PEUL	1	1	0	0,0	0,0	0,0
GUA OU OTAMARI & APP	11	7	4	0,0	0,0	0,0
YORUBA ET APP	36	14	22	0,0	0,0	0,0
AUTRES ETHNIES DU						
BENIN	26	8	18	0,0	0,0	0,0
ETH.ETRANG	168	26	142	0,2	0,1	0,3
ND	571	236	335	0,6	0,5	0,6

_

³ INSAE,1994 : Caractéristiques socioculturelles et économiques, Analyse des résultats, tome 3, p.4

ii. Composition religieuse : importance numérique et composition

Une religion consiste fondamentalement en un ensemble de croyances et de pratiques relatives au sacré⁴. Le sacré fait l'objet de prescriptions et d'interdits catégoriques hors du champ de la discussion et de l'appréciation personnelle. Ces croyances et pratiques sont en rapport avec la conduite profane de la vie. Les religions unissent enfin dans une même communauté l'ensemble des individus qui y adhèrent.

Le fidèle croit à des dogmes et agit selon les rites, qui lui sont en outre inspirés par le groupe religieux auquel il appartient. Ce groupe possède des caractéristiques qui permettent d'identifier les segments sociaux auxquels il appartient. Une de ces caractéristiques d'identification sociale est l'ethnie.

Malgré les timides percées faites par le catholicisme et une présence remarquable de "Autres Chrétiens", la religion traditionnelle demeure prépondérante dans la commune de Djakotomey

(Fait) Tableau 6 : La répartition de la religion dans la commune de Djakotomey

Religion	Total	Pourcentage	Masculin	Féminin
	96732	100	45189	51543
AUCUNE	875	0,9	445	430
VODOUN	75892	78,5	35516	40376
CATHOLIQUE	3134	3,2	1509	1625
PROTESTANT_METHO	496	0,5	214	282
AUT_PROSTESTANT	1865	1,9	821	1044
CELESTE	2713	2,8	1228	1485
ISLAM	159	0,2	76	83
AUTRE_CHRETIEN	8085	8,4	3763	4322
AUTRE_TRADITION	1455	1,5	684	771
AUTRE_RELIGION	1455	1,5	693	762
ND	603	0,6	240	363

iii. Communauté étrangère : importance numérique et composition

La position géographique de la commune par rapport au Togo explique l'effectif relativement élevé des togolais. En 2002, lors du recensement on a enregistré 104 togolais avec une forte proportion du sexe féminin : environ 99 togolaises.

Tableau 7 : Répartition des étrangers résidents dans la commune de Djakotomey

ETRANGER	Total	Masculin	Féminin
	168	26	142
BURKINA-FASO	0	0	0
NIGER	35	15	20
NIGERIA	13	4	9
TOGO	104	5	99

⁴ Dictionnaire de Sociologie, Gilles Ferrol & Al, Ed. Armand Colin

-

AFRIQUE OCCIDENT.	14	2	12
AFRIQUE CENTRALE	0	0	0
RESTE AFRIQUE	0	0	0
AMERIQUES	0	0	0
ASIE	0	0	0
EUROPES	2	0	2
OCEANIE	0	0	0

III- ALPHABETISME, INSTRUCTION, SCOLARISATION

Concepts et définitions

Une personne est dite alphabète si elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne (définition de l'UNESCO).

Taux d'alphabétisme: Le taux d'alphabétisme est le rapport de ceux qui savent lire, écrire et comprendre dans une langue quelconque, étrangère ou nationale, à la population en âge d'être alphabète (3ans et plus dans le cadre RGPH2). Taux d'analphabétisme: Le taux d'analphabétisme est le complément à l'unité du taux d'alphabétisme. Le taux d'alphabétisme varie selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence. Taux Brut de Scolarisation (TBS): Le taux brut de scolarisation (TBS) d'un degré donné à une date t est le rapport de l'effectif (sans distinction d'âges) présent à ce degré à la date t à l'effectif de la population en âge officiel d'être scolarisée à ce degré. Il est exprimé en pourcentage. Taux Net de Scolarisation (TNS): Le taux net de scolarisation (TNS) d'un degré donné à une date t est le rapport de l'effectif des élèves d'une tranche d'âge donnée (6-11 selon l'UNESCO ou 6-14 ans selon la Législation Scolaire) à la population totale de cette tranche d'âge. Il est exprimé également en pourcentage

Alphabétisme

La population de référence est celle de 6 ans et plus. Une personne est dite alphabète si elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne (définition de l'UNESCO). Ainsi, l'alphabétisme consiste en une aptitude à la lecture, à l'écriture et à la compréhension d'une langue quelconque. L'agent recenseur devait poser la question suivante : " (NOM) sait-il lire et écrire et comprendre certaines langues précises?". Si OUI, il devait ensuite demander en quelles langues et encercler le code correspondant à la déclaration de la personne recensée selon les modalités suivantes : 1. AF : Sait lire, écrire et comprendre le Français seulement ; 2. SLN : Sait lire la langue nationale ; 3. ALN : Sait lire, écrire et comprendre la Langue nationale seulement ; 4. AFLN : Sait lire, écrire et comprendre le Français et la Langue Nationale seulement ; 5. AUT : Sait lire, écrire et comprendre une Autre Langue seulement.

Si NON, il encercle les autres correspondant à la réponse de la personne recensée.

Le niveau d'alphabétisme est mesuré par le taux d'alphabétisme. Les taux d'alphabétisme calculés au recensement sont des indicateurs de stock d'alphabètes issus du système formel d'enseignement et des campagnes successives d'alphabétisation en langues nationales. Ils ne sont donc pas comparables à ceux publiés par la Direction de l'Alphabétisme qui sont des indicateurs de performance de la campagne annuelle d'alphabétisation.

Dans le cadre du troisième recensement général de la population et l'habitation, quatre (4) sous-groupes d'alphabètes ont été identifiés : a) ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français ; b) ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en langues nationales ; c) ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français et en langues nationales ; d) ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en d'autres langues.

III- 1 Alphabétisme

III-1-1 Au niveau communal selon le sexe et le milieu

Le taux d'alphabétisme dans la commune est encore très faible 30,3% en 2002. Près de 70% de la population de Djakotomey reste encore analphabète. On note un déséquilibre de l'alphabétisme en faveur des hommes. Le taux d'alphabétisme des hommes est de 45,5% et celui des femmes est de 17,6%, soit un indice de parité du genre (0,5) largement inférieur à l'unité, ce qui traduit une inégalité en faveur de l'homme. Aux premiers âges du fait de la scolarisation au primaire des nouvelles générations, le taux d'alphabétisme connaît une ascension rapide jusqu'à 62,1% entre 10-14 ans et décroît lentement au niveau des anciennes générations qui n'ont certainement pas connu une forte scolarisation. Cette concentration des alphabétisés aux bas âges fait envisager la grande jeunesse de la population alphabétisée dans la commune.

Tableau 5.1: Taux d'alphabétisme selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'ages	Total	Masculin	Féminin	Indice de parité
Total	30,3	45,5	17,6	0,5
06-09 ans	39,9	46,0	33,3	0,9
10-14 ans	62,1	74,1	47,4	0,8
15-19 ans	44,3	63,6	23,6	0,9
20-24 ans	20,9	43,0	8,3	1,8
25-29 ans	15,9	35,4	5,6	1,9
30-34 ans	16,6	36,5	5,4	1,8
35-39 ans	13,1	30,0	3,5	1,8
40-44 ans	10,1	21,1	2,8	1,5
45-49 ans	7,6	15,8	1,7	1,4
50-54 ans	5,3	11,5	0,9	1,4
55-59 ans	5,2	10,6	1,3	1,4
60-64 ans	2,9	6,0	0,6	1,3
65-69 ans	2,6	6,1	0,2	1,5
70-74 ans	1,6	3,5	0,4	1,6
75-79 ans	2,7	5,2	0,5	1,2
80-84 ans	1,4	2,3	0,6	1,0
85-89 ans	1,4	2,7	0,0	1,0
90-94 ans	3,5	7,2	0,0	1,1
95-98 ans	1,4	2,3	0,4	0,9

III-1-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe

Les taux d'alphabétisme sont également faibles dans les arrondissements. Quelques variations non négligeables sont observées d'un arrondissement à un autre. Les arrondissements de DjakotomeyI (39,8%) et DjakotomeyII (38,6) enregistrent les taux, les plus élevés. Le taux d'alphabétisme le plus faible s'observe dans Kokohoué (20,5%). Dans tous les arrondissements, il subsiste une inégalité du genre en faveur des hommes. On note en général 5 femmes alphabétisées pour 10 hommes, excepté Houégamey, Kokohoué, Kpoba et Sokouhoué où cet indice est plus faible (4 femmes pour 10 hommes).

Tableau 5.2 : Taux d'alphabétisme par commune selon le sexe et le milieu

				Indice de
	Total	Masculin	Féminin	parité
DJAKOTOME	30,3	45,5	17,6	0,5
Adjintimey	27,2	40,0	16,7	0,5
Bètoumey	35,1	53,4	20,1	0,5
Gohomey	27,8	41,9	16,2	0,5
Houegamey	31,5	47,8	17,8	0,4
Kinkinhoué	39,3	55,6	24,6	0,5
Kokohoué	20,5	32,2	10,7	0,4
Kpoba	21,5	34,7	11,1	0,4
Sokouhoué	23,1	35,6	12,6	0,4
Djakotomey I	39,8	56,6	25,0	0,5
Djakotomey II	38,6	55,9	23,3	0,5

III-1-3 Alphabétisme des jeunes et des adultes selon les arrondissements

Le taux d'alphabétisme au niveau des jeunes (15-24 ans) s'établit à 34,0% au niveau communal. Au niveau des personnes de 15 ans et plus, le taux d'alphabétisme est évalué à 18,3%. Les femmes sont sous alphabétisées dans les deux univers (15,8% contre 56,3% pour les hommes chez les 15-24 ans et 7,1% contre 34,8% chez les 15 ans et plus). L'indice de parité du genre à l'alphabétisme est égal à 1,2 pour les 15-24 ans et 1,5 pour les 15 ans et plus.

Les taux d'alphabétisme sont également plus élevés chez les jeunes de DjakotomeyI (52,7%) et de DjakotomeyII (41,5%). Il en est de même des adultes avec respectivement 28,6% et 24,0%. Les taux les plus faibles sont également obtenus dans les arrondissements de Kpoba et Kokohoué qui affichent respectivement 21,5% et 26,1% de fréquences de jeunes alphabétes et 13,6% et 11,3% de fréquences d'adultes alphabétes. Dans tous les arrondissements les femmes alphabètes sont sous-représentées. L'inégalité de l'alphabétisme selon le sexe reste plus accentuée dans Bouanri qui s'illustre par un indice de parité du genre de 3 femmes pour 10 hommes chez les jeunes comme chez les adultes.

Tableau 5.2.3 : Taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes selon le sexe par arrondissement

		15 - 24 ans				15 ans et plus					
				Indice de				Indice			
	Ensemble	Masculin	Féminin	parité	Ensemble	Masculin	Féminin	de parité			
DJAKOTOME	34,0	56,3	15,8	1,2	18,3	34,8	7,1	1,5			
Adjintimey	31,5	54,7	15,6	1,4	15,6	30,3	6,0	1,5			
Bètoumey	34,8	59,4	15,2	1,3	19,5	38,3	7,1	1,5			
Gohomey	28,9	51,1	12,8	1,4	16,0	31,0	6,3	1,5			
Houegamey	32,9	56,1	15,0	1,3	17,7	34,0	6,8	1,5			
Kinkinhoué	43,0	66,1	22,0	1,1	24,7	43,3	11,2	1,4			
Kokohoué	26,1	45,9	10,5	1,3	11,3	22,9	3,6	1,5			
Kpoba	21,5	38,8	10,4	1,6	13,6	27,5	4,4	1,5			
Sokouhoué	27,4	47,0	10,4	1,2	14,8	29,4	4,6	1,4			
Djakotomey I	52,7	74,8	29,8	1,0	28,6	48,8	13,5	1,3			
Djakotomey II	41,5	59,8	21,7	0,9	24,0	42,1	10,3	1,3			

III-2 Instruction à Djakotomey

La répartition de la population selon le niveau d'instruction est utilisée comme mesure de la qualité des ressources humaines d'un pays (indice de capital humain). A partir des informations sur la dernière classe suivie, nous distinguerons la population non scolarisée de celle ayant atteint un niveau d'instruction donné (primaire, secondaire ou supérieur). Le niveau d'instruction est étudié à partir de la proportion de la population ayant un niveau correspondant à un ordre d'enseignement donné.

L'instruction est indispensable pour un mieux être personnel et social. C'est pourquoi tous les gouvernements s'attèlent à sa généralisation. Mais en dépit de sa fonction sociale et de tous ses indéniables avantages, il subsiste encore au Bénin une importante population qui vit sans instruction.

III-2-1 Instruction a Djakotomey selon le sexe

La population sans instruction représente 68,9% (54,9 % des hommes et 81,0% des femmes). Une petite partie de la population s'est limitée à l'instruction maternelle (0,3).

L'enseignement primaire est relativement plus fréquenté parce qu'il a toujours été une priorité pour les gouvernements béninois. En dépit de la persistance des résistances les personnes de niveau primaire représentent 26,2% de la population de Djakotomey, celles de niveau secondaire (4,8%) et celles de l'enseignement supérieur sont quasi-inexistantes (seulement 0,1%). Tout comme dans la plupart des pays de la sous région, les cadres de haut niveau résident soit dans les grandes villes où sont concentrées les unités de production économiques et l'administration publique, soit dans les cités-dortoir de leurs périphéries.

A tous les niveaux les femmes instruites sont faiblement représentées, l'indice de parité est partout largement en faveur des hommes.

Tableau 5.1:	Population d	le 3 ans et i	olus selon i	le nivean d	'instruction par
I doleda 5.1.	i opulation a	ic 5 and ct	Jius scioii .	ic iii v caa a	mon action par

				Indice de
Niveau d'instruction	Total	Masculin	Féminin	parité
Total	100	100	100	_
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,3
Primaire	26,2	36,4	17,4	0,6
Secondaire	4,8	8,5	1,6	0,2
Supérieur	0,1	0,2	0,0	0,1
Aucun niveau	68,9	54,9	81,0	1,7
Effectif	86834	40206	46628	1,2

III-2-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe et le niveau d'instruction

Les écarts non négligeables s'observent d'un arrondissement à un autre du point de vue du niveau d'instruction.

Au niveau maternel, la fréquence la plus élevée des instruits exclusivement de niveau maternel est observée dans les arrondissements de Kinkinhoué et de DjakotomeyII((0,1% des populations).

Au niveau primaire, les arrondissements de DjakotomeyI (30,1%) et DjakotomeyII (32,3%) abritent plus d'instruits de niveau primaire. Kpoba (17,9%) détient la plus faible fréquence d'instruits du niveau primaire.

Au niveau secondaire, les arrondissements de Kinkinhoué (9,5%) et DjakotomeyII (7,8%) se distinguent par les proportions les plus élevées des instruits de cet ordre d'enseignement. Les fréquences les plus faibles sont observées au niveau de Kpoba (2,1%).

Au niveau supérieur, les personnes de niveau supérieur sont partout presque absentes.

Aucun niveau d'instruction, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction n'est légion dans Djakotomey. Elles sont en proportion plus élevées dans Kpoba (80,0%). Dans tous les arrondissements, les hommes sont proportionnellement plus instruits que les femmes. Ceci résulte du fait que les femmes de cette région restent encore soumises aux pesanteurs traditionnelles sociologiques qui les empêchent de s'inscrire à l'école.

Tableau 5.2 : Population de 3 ans et plus des arrondissements selon le niveau d'instruction par sexe

Niveau										Djakotomey	Djakotomey
d'instruction	Total	Adjintimey	Bètoumey	Gohomey	Houegamey	Kinkinhoué	Kokohoué	Kpoba	Sokouhoué	I	II
Ensemble Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Primaire	26,2	23,0	28,3	26,8	25,3	32,0	19,7	17,9	26,0	30,1	32,3
Secondaire	4,8	2,4	5,7	3,2	4,7	9,5	2,3	2,1	2,9	10,0	7,8
Supérieur	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4
Jamais Fréquenté	68,9	74,6	65,9	69,8	70,0	58,2	78,0	80,0	71,0	59,7	59,4
Effectif Masculin	86834	9553	15035	11541	9124	4533	6785	5777	10721	7663	6102
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Primaire	36,4	32,1	40,5	37,8	35,5	42,0	28,0	26,5	36,9	37,8	42,5
Secondaire	8,5	4,6	10,3	5,8	8,4	15,8	4,1	4,2	5,4	16,6	13,7
Supérieur	0,2	0,0	0,2	0,3	0,1	0,5	0,1	0,0	0,1	0,3	0,8
Jamais Fréquenté	54,9	63,3	49,1	56,1	55,9	41,7	67,9	69,2	57,6	45,2	43,0
Effectif Féminin	40206	4403	6855	5292	4218	2158	3176	2572	4996	3668	2868
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	17,4	15,2	18,1	17,6	16,5	22,9	12,4	11,0	16,5	23,1	23,3
Secondaire	1,6	0,6	1,8	1,0	1,4	3,7	0,6	0,4	0,8	4,0	2,7
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Jamais Fréquenté Effectif Indice de parité	81,0 46628	84,2 5150	80,1 8180	81,4 6249	82,1 4906	73,3 2375	86,9 3609	88,6 3205	82,7 5725	73,0 3995	73,9 3234
sans instruction	1,7	1,6	1,9	1,7	1,7	1,9	1,5	1,6	1,6	1,8	1,9

III-3 Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans : Taux Brut et Taux Nets de Scolarisation

III-3-1 Au niveau communal

Au niveau communal, le taux brut de scolarisation (TBS) qui traduit la capacité d'un système éducatif à inscrire les enfants d'un groupe d'âge donné est égal à 79,7% pour la tranche d'âge officiel de scolarisation (6-11 ans) et 60,8% pour la tranche 6-14 ans.

Le taux net de scolarisation (TNS) qui fournit une mesure plus précise du niveau de participation dans un ordre d'enseignement donné des enfants appartenant à la tranche d'âge officiel est égal à 56,1% pour la tranche 6-11 ans et 54,8% si l'on considère la tranche 6-14 ans.

Les données du RGPH3 indiquent que la scolarisation des garçons est plus avancée que celle des filles. A titre d'illustration, on observe au niveau national, pour la tranche 6-11 ans que le TBS et le TNS pour les garçons s'établissent respectivement à 50,9% et à 36,8% contre 46,3% et 34,1% pour les filles. Le passage à la tranche d'âge officiel de 6-14 ans ne modifie cette situation. Les taux brut et net de scolarisation sont évalués respectivement à 93,2% et 70,4% pour les garçons contre 64,6% et 63,4 % pour les filles.

III-3-2 Disparités au sein des arrondissements

Il existe des disparités de scolarisation au sein des arrondissements. Les taux bruts et nets sont relativement plus élevés dans les arrondissements de DjakotomeyII et de DjakotomeyII (respectivement 71,9% et 73,0% comme taux bruts pour la tranche d'âge officiel 6-14 ans et respectivement comme taux nets 70,4% et 73,9% pour la même tranche d'âge). Pour la tranche d'âges 6-11 ans, les deux arrondissements affichent respectivement 95,8% et 97,2% de taux bruts et 66,4% et 67,6% de taux nets. Les taux sont en général faibles (inférieurs à 50%), mais c'est Bouanri qui accuse le plus de retard dans la scolarisation avec son taux brut de 39,5% et son taux net de 36,1% pour les enfants de 6-14 ans contre respectivement 50,2% et 34,0% pour les enfants de 6-11 ans.

Tableau 5.6 : Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 selon les arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)

Taux bruts de so	colarisat	tion			Taux nets de scolarisation				
	Total	Masculin	Féminin	Ecart	Total	Masculin	Féminin	Ecart	
DJAKOTOME	60,8	70,4	49,9	20,5	54,8	63,4	44,9	18,5	
Adjintimey	52,7	60,4	44,0	16,3	48,3	55,4	40,3	15,1	
Bètoumey	65,2	76,5	52,2	24,3	60,1	70,5	48,1	22,4	
Gohomey	63,7	73,6	52,2	21,4	56,6	65,3	46,5	18,7	
Houegamey	60,0	69,2	49,3	20,0	53,6	62,8	43,0	19,7	
Kinkinhoué	78,5	82,9	72,5	10,4	70,0	74,5	63,8	10,7	
Kokohoué	47,0	56,3	35,9	20,4	42,3	51,2	31,9	19,3	
Kpoba	39,5	50,2	28,7	21,4	36,1	45,1	27,0	18,1	
Sokouhoué	57,8	67,6	46,8	20,8	52,3	60,2	43,4	16,8	
Djakotomey I	71,9	79,9	62,6	17,2	63,6	70,4	55,8	14,6	
Djakotomey II	73,0	83,6	61,2	22,3	64,3	73,9	53,5	20,4	

Tableau 5.7 : Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-11 selon les Arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)

Taux bruts de s	colarisa	ation			Taux nets de scolarisation					
Arrondissements	Total	Masculin	Féminin	Ecart	Total	Masculin	Féminin	Ecart		
DJAKOTOME	79,7	93,2	64,6	28,7	56,1	64,8	46,3	18,5		
Adjintimey	67,6	78,1	56,0	22,1	45,7	52,1	38,5	13,6		
Bètoumey	87,4	103,8	69,1	34,7	64,1	75,1	51,8	23,3		
Gohomey	83,7	97,2	68,1	29,1	57,9	66,5	48,1	18,4		
Houegamey	78,5	90,5	64,4	26,0	56,6	65,9	45,8	20,0		
Kinkinhoué	107,2	116,0	95,9	20,0	76,1	81,6	69,1	12,5		
Kokohoué	60,4	71,7	46,7	25,0	42,5	51,6	31,5	20,2		
Kpoba	50,2	65,4	35,6	29,8	34,0	42,5	25,8	16,6		
Sokouhoué	74,4	89,0	58,8	30,2	51,9	59,3	44,0	15,3		
Djakotomey I	95,8	106,4	83,5	23,0	66,4	74,4	57,2	17,2		
Djakotomey II	97,2	114,8	78,7	36,1	67,6	77,1	57,5	19,6		

Cette description de la scolarisation au primaire masque un peu le déséquilibre de la scolarisation en faveur des garçons sur le plan communal. L'examen des graphiques cidessous met en évidence les inégalités au niveau de la scolarisation des garçons et des filles

III-3-3 Indice d'exclusion par commune

L'exclusion des enfants du système scolaire est mesurée par deux indicateurs conçus spécifiquement à cet effet. Il s'agit de l'indice d'exclusion au sens strict et de l'indice d'exclusion au sens large. L'indice d'exclusion scolaire au sens large est obtenu en rapportant le nombre total des déscolarisés (abandons) auquel on ajoute ceux qui n'ont jamais fréquenté au nombre total des enfants scolarisables (population de 6-14 ans). De façon stricte, on considère au numérateur uniquement ceux qui n'ont jamais fréquenté rapporté au nombre total d'enfants scolarisables.

Les faits marquants qui se dégagent du calcul de ces indicateurs révèlent que sur l'ensemble de Djakotomey, 40,0% des enfants de 6-14 ans sont exclus strictement (n'ont jamais mis pied à l'école) du système scolaire. Les filles du groupe d'âges 6-14 ans affichent un indice d'exclusion strict plus élevé que celui des garçons (51,8% contre 29,7% pour les garçons). Au niveau des arrondissements, Kpoba (60,6%) et Kokohoué (53,5%), affichent de forts niveaux d'exclusion stricte. A l'opposé, on remarque que DjakotomeyI (29,6%) et DjakotomeyII (27,1%) illustrent par des taux relativement moins élevés (au dessous de la moyenne communale (40,0%).

Tableau 5.8: Indices d'exclusion et d'abandon par commune

				Indice						
	Indice	d'abandon		d'exclu	ision		Indice	Indice d'exclusion strict		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
DJAKOTOME	3,8	3,8	3,9	42,3	32,3	53,7	40,0	29,7	51,8	
Adjintimey	2,8	2,8	2,8	50,5	42,7	59,4	49,1	41,0	58,2	
Bètoumey	5,2	5,2	5,3	36,1	23,9	50,0	32,6	19,8	47,1	
Gohomey	2,1	2,2	1,9	41,6	31,9	52,8	40,3	30,4	51,9	
Houegamey	3,8	4,3	2,7	42,9	32,0	55,5	40,6	28,9	54,3	
Kinkinhoué	2,8	2,9	2,5	23,4	17,1	32,1	21,3	14,6	30,4	
Kokohoué	5,2	4,1	7,2	56,0	46,4	67,3	53,5	44,1	64,7	
Kpoba	5,9	5,2	7,1	63,0	53,1	73,0	60,6	50,5	70,9	
Sokouhoué	3,9	4,3	3,3	46,2	37,4	56,0	44,0	34,6	54,5	
Djakotomey I	2,6	2,6	2,7	31,4	22,8	41,4	29,6	20,8	39,8	
Djakotomey II	4,9	4,1	6,0	30,6	18,7	44,0	27,1	15,2	40,4	

III-3-4 Ménages et scolarisation des enfants

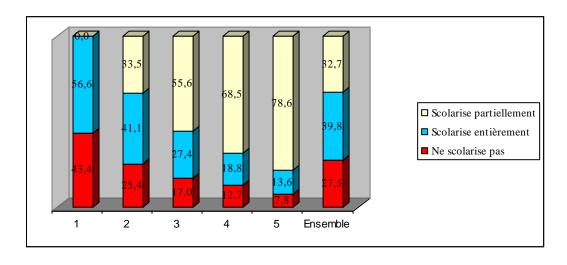
Ménages et niveau de scolarisation des enfants

Le taux de scolarisation (brut ou net) met en évidence la part des enfants qui se retrouvent à l'école parmi la population scolarisable (6-11 ans ou 6-14 ans). Il est d'un intérêt appréciable de savoir où sont localisés ces enfants. Autrement dit, quels sont les types de ménage qui scolarisent mieux? Les données du recensement offrent l'opportunité d'appréhender ces facteurs.

L'exploitation de la base de données sur les ménages du RGPH3 permet de mettre en évidence que presque la moitié (46,7%) des ménages ayant des enfants scolarisables n'en scolarisent aucun pendant qu'un peu plus du quart seulement (27,6%) scolarisent en partie leurs enfants scolarisables et quasiment le quart seulement (25,7%) des ménages scolarisent tous leurs enfants scolarisables.

Le graphique ci-après illustre que plus le nombre d'enfants scolarisables augmente, plus la probabilité de scolariser tous les enfants diminue (voir couleur bleue).

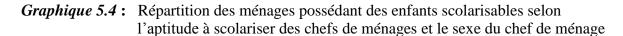
Graphique 5.3 : Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon l'aptitude à scolariser

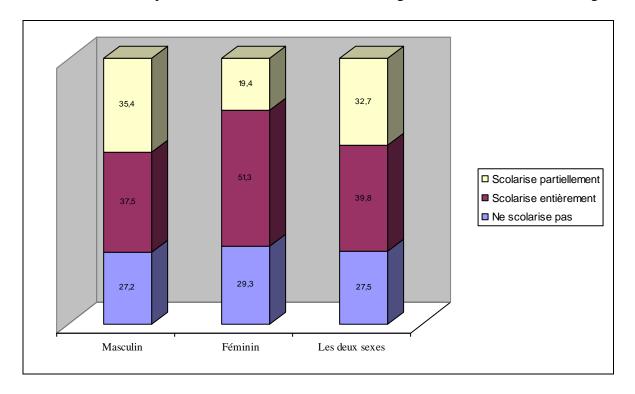


La non scolarisation par le quart des ménages au niveau national masque certaines disparités, essentiellement entre milieu urbain et rural. En effet, en milieu rural, sur 100 ménages, 26 ne scolarisent pas contre 17 ménages sur 100 en milieu urbain. On peut en déduire que la mesure d'exonération des filles des contributions scolaires en 1993 (mesure élargie aux garçons en 2000) n'a produit jusque là qu'un effet limité dans Djakotomey: 28 ménages sur 100 au niveau national restent encore réticents à la scolarisation de leurs enfants .

Aptitude à scolariser et sexe du chef de ménage

Plusieurs études ont mis en évidence l'influence du sexe du chef de ménage dans la décision de scolariser. On peut citer à juste titre l'un des résultats de l'étude intitulée « Comportements des ménages en matière de scolarisation des enfants au Bénin »⁵ qui postule que les ménages dirigés par les femmes scolarisent davantage leurs enfants : 41% d'entre eux scolarisent tous leurs enfants contre 29% pour les ménages dirigés par les hommes. La disponibilité des données du RGPH3 permet de vérifier ce résultat. En effet, on retrouve au niveau du RGPH3, 37,5% des ménages dirigés par les hommes qui scolarisent tous leurs enfants contre 51,3% pour les ménages dirigés par les femmes comme l'illustre le graphique ci-après.





⁵ Cette étude a été menée à partir de trois principales sources de données : EDSB de 1996 (EDS1-B), le RGPH2 de 1992 et l'Enquête Légère auprès des ménages édition 1997 (ELAM 97 et 97 bis). Cette étude a été réalisée par un groupe de chercheurs composé de DOSSOU Sulpice, GUINGNIDO Gaye, LAOUROU Martin et ZOUNON Kokou

-

La répartition de 100 ménages suivant leur aptitude à scolariser permet de constater que dans les communes de Kokohoué et Kpoba on observe une forte réticence des ménages à scolariser. En effet dans ces communes les taux de scolarisation sont plus faibles et les proportions de ménages qui ne scolarisent pas intégralement les enfants sont respectivement de 33,4% et 34,1%.

Tableau 5.9 : Répartition des ménages selon l'aptitude à scolariser par arrondissement selon le sexe du chef de ménage

		Ne scolarise	Scolarise	Scolarise	
Arrondissement	sexe	pas	entièrement	partiellement	
Adjintimey	Masculin	36,4	24,7	38,9	100
	Féminin	39,3	34,3	26,4	100
	Total	36,8	26,1	37,2	100
Betounmey	Masculin	20,7	46,3	33,0	100
	Féminin	23,1	56,6	20,3	100
	Total	21,2	48,5	30,2	100
Gohomey	Masculin	24,0	35,5	40,5	100
	Féminin	30,3	57,0	12,7	100
	Total	24,8	38,3	36,9	100
Houegamey	Masculin	22,8	40,0	37,2	100
	Féminin	35,0	46,7	18,2	100
	Total	24,7	41,1	34,3	100
Kinkinhoué	Masculin	11,3	61,6	27,2	100
	Féminin	20,7	65,5	13,8	100
	Total	13,1	62,3	24,6	100
Kokohoué	Masculin	40,1	24,8	35,1	100
	Féminin	34,9	47,6	17,5	100
	Total	39,6	26,9	33,4	100
Kpoba	Masculin	49,0	16,0	34,9	100
	Féminin	44,0	27,4	28,6	100
	Total	48,3	17,6	34,1	100
Sokouhoué	Masculin	31,2	31,8	37,0	100
	Féminin	37,0	44,1	19,0	100
	Total	32,3	34,1	33,6	100
Djakotomey I	Masculin	20,5	52,0	27,5	100
	Féminin	20,1	63,0	16,9	100
	Total	20,4	54,2	25,4	100
Djakotomey II	Masculin	14,5	49,6	35,9	100
-	Féminin	16,7	62,2	21,1	100
	Total	14,8	51,5	33,7	100

L'aptitude d'un ménage à scolariser peut dépendre du nombre d'enfants scolarisables. Le tableau 5.4.4 fournit des informations sur le nombre d'enfants scolarisés par ménage suivant le nombre d'enfants scolarisables au sein de ces ménages.

Tableau 5.10 : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés et le nombre d'enfants scolarisables

Nombre d'enfants scolarisé (6-11) pour 100 ménages

enfants	ants 5 ans							
scolarisables	0	1	2	3	4	et plus	Ensemble	
1	54,8	53,7	0	0	0	0	34,7	
2	29,0	28,7	62,1	0	0	0	31,4	
3	9,8	11,3	22,6	53,3	0	0	15,9	
4	3,5	3,5	8,8	24,8	43,7	0	7,5	
5 ans et plus	3,0	2,9	6,5	21,9	56,3	100	10,5	
Total	100	100	100	100	100	100	100	
Effectifs des								
ménages	2430	3235	1835	721	286	322	8829	

Les résultats du tableau 5.4.5 indiquent que parmi les ménages ne scolarisant aucun enfant, 54,8% ont un enfant scolarisable, 29,0% ont 2 enfants scolarisables, 9,8% ont 3 enfants scolarisables et 6,5% ont plus de quatre enfants scolarisables. La prédominance des ménages ayant un enfant à scolariser parmi les ménages ne scolarisant pas pourrait être d'une part liée à un retard dans la scolarisation des enfants.

Aptitude à scolariser et niveau de vie

Le niveau de vie est apprécié à partir d'un indicateur⁶ composite de pauvreté non monétaire basé sur les conditions de vie des ménages. Cet indicateur a permis de classer les ménages en cinq catégories partant des plus pauvres aux plus riches (les catégories intermédiaires étant les pauvres, les moyens, les riches). Il est à remarquer que 34,3% des ménages qui ne scolarisent pas du tout sont très pauvres et 31,3% sont pauvres. On retrouve seulement respectivement 13,4 et 12,3% de riches et de plus riches parmi les chefs de ménages réticents. La réticence à la scolarisation est donc corrélée négativement avec le niveau de vie des ménages. Le graphique ci-après met en évidence ce constat dans Djakotomey.

Graphique 5.5: Répartition de 100 ménages suivant le niveau de vie et l'aptitude des ménages à scolariser

Aptitude à scolariser et niveau d'instruction du chef de ménage

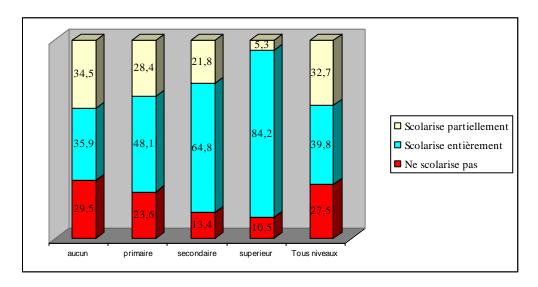
L'observation du graphique 5.4.4 indique que pour 100 ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction, 29,5% ne scolarisent pas du tout contre 23,6% pour 100 ménages dont les chefs ont un niveau primaire. L'instruction primaire des chefs de ménages permet donc de

-

⁶ Pour d'amples précisions sur l'indicateur de niveau de vie, voir le rapport portant sur la mesure de la pauvreté à partir du RGPH3, produit par VODOUNOU, 2003

récupérer des ménages réticents. Ce graphique met en évidence qu'environ 10,5% des ménages dirigés par des personnes de niveau supérieur et ayant des enfants scolarisables ne scolarisent pas du tout. Les personnes de niveau supérieur sont évidemment rares dans cette commune.

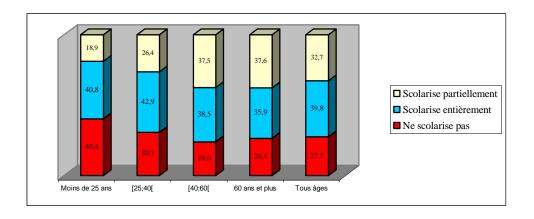
Graphique 5.6 : Répartition de 100 ménages suivant le niveau d'instruction et l'aptitude des ménages à scolariser



Aptitude à scolariser et âge du chef de ménage

Le graphique 5.4.5 montre que pour 100 ménages dont les chefs ont moins de 25 ans, 40,4% ne scolarisent pas du tout contre 30,7 sur 100 ménages dont les chefs ont entre 25-40 ans et 24,0% sur 100 entre 40-60 ans. La scolarisation des enfants est généralement influencée positivement par l'activité économique. C'est donc aux ages actifs qu'elle est plus forte : entre 25 et 40 ans, 42,9% des ménages scolarisent entièrement les enfants et entre 40 et 60 ans cette proportion passe à 38,5%.

Graphique 5.7 : Répartition de 100 ménages suivant l'âge et l'aptitude des ménages à scolariser



IV Etat matrimonial et nuptialité : composition, âge au 1er mariage

L'état matrimonial et la nuptialité revêtent un caractère très important car ils constituent avec la fécondité des composantes essentielles de l'évolution de la population. En effet, dans un

contexte comme celui du Bénin et précisément celui de la commune de Djakotomey où l'association d'une nuptialité universelle avec une fécondité élevée est établie par les différentes sources de données, l'intérêt que l'on doit porter à l'état matrimonial de la population et à la nuptialité des célibataires procède du rôle qu'ils jouent dans la dynamique des structures familiales et sociales. Pour l'essentiel, les modifications de ces structures ont lieu par l'intermédiaire du mariage, du divorce, du veuvage, du remariage et, bien entendu, de la procréation.

L'étude de l'état matrimonial et de la nuptialité des célibataires visent à mieux comprendre les systèmes matrimoniaux dans la commune de Djakotomey à travers leurs disparités et la forme d'union, le régime matrimonial, etc... A ce titre, elle doit permettre de fournir de nouveaux éclairages pour expliquer les tendances de la fécondité.

Approches méthodologiques

L'état matrimonial est la situation d'une personne par rapport au mariage qui est défini comme l'union entre un homme et une femme suivant les lois et coutumes. Au recensement de 1979, le marié est tout individu qui se reconnaît comme tel. Au recensement de 1992, le marié est tout individu dont l'union a été célébrée à l'état civil ou devant une autorité religieuse ou selon les rites coutumiers. Au recensement de 2002, cette définition n'a pas varié.

Dans le cadre de la collecte des données du RGPH3, à toute personne âgée de 10 ans et plus il a été demandé "Quel est l'état matrimonial?". Les réponses possibles sont : 0 . C : Célibataire c'est-à-dire un homme ou une femme qui n'a jamais été marié ; 1 . M1 : Mariage monogamique ; 2 . M2 : Mariage Polygamique à 2 femmes;

3. M3: Mariage Polygamique à 3 femmes; 4. M4: Mariage Polygamique à 4 femmes et plus; 5: D: Divorcé (e) pour toute personne dont le mariage a pris fin par divorce et qui ne s'est pas encore remariée; 6: V: Veuf ou veuve pour toute personne mariée et ayant perdu son ou sa conjointe par décès et qui ne s'est pas encore remarié(e) au moment du recensement; 7: S: Séparé (e) pour toute personne initialement mariée et se déclarant séparée au moment du recensement; 8: UL: Union libre pour toute personne qui vit avec un partenaire sans célébration de mariage légal, religieux ou coutumier.

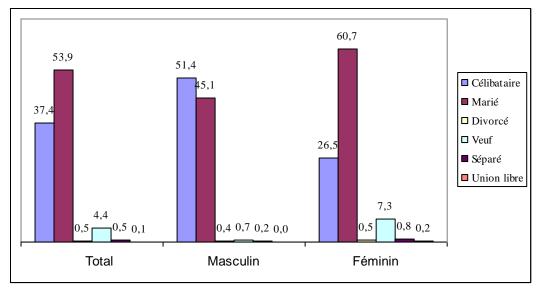
Les données collectées au recensement de 2002, notamment sur la population de la commune de Djakotomey âgée de 10 ans et plus, permettent d'observer la structure matrimoniale 37,4% de célibataires; 53,9% de mariés; 0,5% de divorcés; 4,4% de veufs; 0,5% de séparés et 0,1% en union libre. On constate que la proportion de femmes mariées est plus élevée que celle d'hommes du même statut matrimonial : 60,7% contre 45,1%. On remarque aussi une disparité de la situation matrimoniale entre le milieu urbain et le milieu rural. Ainsi, on note plus de célibataires dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Un comportement qui est pareil à celui observé au niveau national. Cela est très marqué dans la population masculine où on observe 55,6% de célibataires en milieu urbain contre 36,5% en milieu rural. En ce qui concerne les mariés, ils représentent 61,4% des femmes en milieu rural contre 57,3% en milieu urbain. Les conditions de vie des populations en milieu urbain notamment les difficultés d'emploi, de logement et les besoins de scolarisation seraient certainement à la base de cette différence.

Tableau 9 : Répartition (%) de la population de la commune de Djakotomey de 10 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

				·			Union			
	Effectifs	Total	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Séparé	libre		ND
Total										
Total	57427	100	37,4	53,9	0,5	4,4	0,5		0,1	3,2
Masculin	25080	100	51,4	45,1	0,4	0,7	0,2		0,0	2,2

Féminin	32347	100	26,5	60,7	0,5	7,3	0,8	0,2	4,0
Urbain									
Total	9584	100	41,7	49,2	0,4	4,0	0,3	0,0	4,3
Masculin	4363	100	55,6	39,6	0,3	0,6	0,2	0,0	3,8
Féminin	5221	100	30,1	57,3	0,5	6,9	0,4	0,0	4,7
Rural									
Total	47843	100	36,5	54,8	0,5	4,5	0,6	0,1	3,0
Masculin	20717	100	50,5	46,2	0,4	0,7	0,2	0,0	1,9
Féminin	27126	100	25,8	61,4	0,5	7,4	0,9	0,2	3,9

Graphique 3a : Population de 10 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

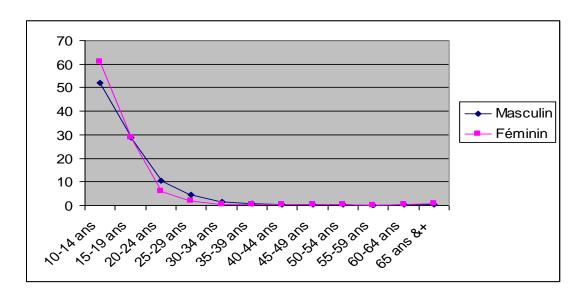


La répartition de la population de 10 ans et plus par sexe et par groupe d'âges quinquennaux permet d'apprécier l'importance de chacune des catégories matrimoniales identifiées au RGPH3 : confère tableau en annexe.

• Célibataires

La répartition de célibataires par groupe d'âges et par sexe montre que les hommes restent plus longtemps dans le célibat que les femmes. Leurs proportions dans tous les groupes d'âges sont plus élevées que celles des femmes. Cela se traduit par la courbe des pourcentages des célibataires de sexe masculin qui est située au-dessus de celle des femmes (Graphique ciaprès). Enfin, la faiblesse des proportions de célibataires à partir de 35-39 ans pour les femmes (0,8%) et de 30-34 ans pour les hommes (0,7%) témoigne de l'universalité du mariage.

Graphique 3b: Pourcentages par groupe d'âges de célibataires selon le sexe



• Marché matrimonial

Le graphique ci-dessus fait apparaître une situation atypique où la proportion des hommes célibataires est plus faible de celle des femmes de 10-14 ans. Cette situation met en évidence la mauvaise déclaration des âges. Mais au-delà de ce groupe d'âges, le situation normale se rétablit (la proportion des hommes célibataires est supérieure à celle des femmes) car les hommes restent plus longtemps dans le célibat que les femmes. Leurs proportions dans tous les groupes d'âges sont plus élevées que celles des femmes. Le décalage entre les deux courbes correspond au retard du calendrier d'entrée en union des hommes par rapport à celui des femmes. Enfin, à partir de 40-44 ans, il n'existe pratiquement pas de différence entre les proportion des célibataires selon le sexe (la proportion des femmes de 40-44 ans célibataires est de 0,3% contre 0,5% pour les hommes de 40-44 ans célibataires à Djakotomey).

Tableau 10: Marché matrimonial selon les arrondissements

	Effectif des hommes célibataires	Effectif des femmes célibataires	
	de 25-34	de 15-24	Rapport
Arrondissements	ans	ans	hommes/femmes
Commune de			
Djakotomey	778	2978	0,26
Adjintimey	82	231	0,35
Bètoumey	125	558	0,22
Gohomey	82	383	0,21
Houegamey	74	363	0,20
Kinkinhoué	36	178	0,20
Kokohoué	60	230	0,26
Kpoba	57	157	0,36
Sokouhoué	91	262	0,35

Djakotomey I	104	333	0,31	
Djakotomey II	67	283	0,24	

Mariés

La répartition des proportions de mariés par groupe d'âges rend compte de la précocité et du rythme rapide d'entrée en union de la population. En effet, 21,0% de femmes de la commune d'Aplahoué sont déjà mariées entre 25-29 ans contre 15,9% des hommes de la même tranche d'âge (Tableau en annexe).

Au delà des âges de pleine nuptialité, plusieurs faits concourent au décalage entre observé entre le sexe masculin et le sexe féminin. Il y a notamment :

- la mortalité différentielle des époux : à un même âge, la probabilité de survie des hommes est inférieure à celle des femmes ; de plus, en raison de l'écart élevé entre les âges des conjoints, les risques pour qu'une femme soit veuve sont plus grands que ceux des hommes;
- la polygamie des hommes: la rupture d'union d'un polygame avec l'une de ses épouses, par divorce ou par décès, n'entraîne pas un changement d'état pour l'homme qui reste marié, contrairement à la femme

• Divorcés, veufs et séparés

++La faiblesse des proportions de divorcés dans la population de la commune de Djakotomey est l'une des spécificités des structures matrimoniales en Afrique et plus précisément au Bénin. Les taux sont quasiment nuls notamment chez les jeunes filles et les jeunes gens de moins de 25 ans (Tableau en annexe) : le taux ne dépasse guère 5% pour les hommes et 13% pour les femmes. A cet égard, il convient de noter que la forte propension à se remarier à ces âges explique pour une large part le niveau des taux de divorcés dans la population de la commune de Djakotomey. Les proportions les plus élevées sont observées entre 35 et 39 ans chez les deux sexes : 15,9% pour les femmes et 18,0% pour les hommes. Au delà de cette tranche d'âge, qui correspond presque au début de la fin de la vie féconde, la baisse régulière serait en partie due à une plus grande stabilité des unions conjugales.

Le veuvage frappe plus les femmes que les hommes et la proportion des veufs ou veuves croît avec l'âge. En particulier, dans le groupe d'âges 60-64 ans, plus d'une femme sur dix (13,6%) étaient déjà veuves alors que dans le même groupe d'âges les veufs ne représentent que 11,2%. A partir de 50 ans, les résultats traduisent la surmortalité des hommes et les difficultés de remariage des femmes. Aussi, la polygamie fait que le statut matrimonial d'un homme ne change pas même s'il arrivait à perdre une de ses épouses (Tableau en annexe).

Les proportions de séparés dans chaque groupe d'âge varient presque dans la même fourchette que celles des divorcés. Avant 35 ans, la proportion des femmes se situe à tous les groupes d'âges au dessus de celle des hommes et l'écart entre les deux atteint son maximum entre 25-29 ans. On observe également que cette proportion décroît à partir de 35-40 ans.

• Union libre

Les unions libres sont en faible proportion au niveau des différents groupes d'âges de la population, mais les femmes sont plus impliquées que les hommes dans ce type d'union. En dépit de la faiblesse des taux, on ne peut souligner qu'il existe une frange non négligeable de

personnes qui vit dans des unions qui ne sont pas conformes aux normes. Les fréquences les plus élevées sont observées entre 20 et 29 ans pour les femmes (23,1% et 11,5%). Chez les hommes les plus fortes proportions s'observent entre 25 et 34 ans (33,3% et 16,7%). Il faut tout d'abord souligner que ce type d'union correspond à une stratégie matrimoniale chez les jeunes qui préfèrent progresser dans leur cycle matrimonial par des essais libres sous la forme d'une simple cohabitation suivie éventuellement plus tard d'une régularisation. Il y a lieu de mentionner aussi que les unions libres sont, en général, l'illustration du phénomène des "deuxièmes bureaux", qui est une véritable polygamie déguisée.

Caractéristiques des conjoints

Les données du RGPH3 permettent d'étudier l'écart d'âges entre les conjoints au sein des unions et l'endogamie ethnique. Mais elles présentent l'inconvénient de limiter l'analyse aux chefs de ménage et leurs conjoints présents dans le ménage.

• Ecarts d'âges entre les conjoints

Le calcul des écarts d'âges entre les conjoints a été possible grâce à la reconstitution des couples au sein des ménages à partir du lien de parenté défini par rapport au chef de ménage. Il a été évalué à l'appui des distributions des écarts moyens. L'écart d'âge est défini par la différence entre l'âge du mari et celui de la conjointe pour les ménages monogames. Quant aux ménages polygames, cet écart est obtenu autant de fois que le mari a d'épouses.

Le tableau ci-dessous donne la répartition par groupes d'âges des épouses selon le groupe d'âges de leur mari. Les données de ce tableau montrent qu'en général les femmes prennent pour mari des hommes plus âgés qu'elles : au sein de 4,5% seulement des unions, les femmes sont plus âgées que leurs maris. On note que dans au moins 22 cas sur 100 l'écart d'âges va de 0 à 4 ans. La répartition est également assez différenciée selon la forme monogame ou polygame de l'union : respectivement 31,0% et 17,6%.

Tableau 11: Répartition des couples de conjoints selon l'écart d'âges de la commune de Djakotomey

		Type d'union				
Ecarts d'âge	Ensemble	Monogame	Polygame	Ensemble	Monogame	Polygame
COUFFO	89 817	33 255	56 549	100	100	100
< 0 an	3 626	1 172	2 452	4,0	3,5	4,3
0-4 ans	20 899	11 014	9 882	23,3	33,1	17,5
5-9 ans	23 507	11 149	12 355	26,2	33,5	21,8
10-14 ans	16 761	5 255	11 504	18,7	15,8	20,3
15-19 ans	9 356	2 057	7 298	10,4	6,2	12,9
20 ans&+	15 668	2 608	13 058	17,4	7,8	23,1
Djakotomey	16.515	<i>5 5</i> 21	10.002	100	100	100
•	16 515	5 521	10 993	100	100	100
< 0 an	740	227	512	4,5	4,1	4,7
0-4 ans	3 648	1 714	1 934	22,1	31,0	17,6
5-9 ans	4 065	1 770	2 295	24,6	32,1	20,9
10-14 ans	3 115	887	2 228	18,9	16,1	20,3
15-19 ans	1 795	380	1 415	10,9	6,9	12,9
20 ans&+	3 152	543	2 609	19,1	9,8	23,7

• Endogamie ethnique

A l'instar de l'écart d'âges entre les conjoints, la pratique de l'endogamie ethnique peut être approchée grâce aux données du RGPH3 au niveau de la commune. L'analyse est restreinte aux chefs de ménage et à leurs conjoints présents dans le ménage. Le principe consiste à croiser, pour les conjoints pris deux à deux, leur appartenance ethnique. En définissant l'indicateur de l'endogamie par la proportion de maris ayant épousé une femme appartenant au même groupe ethnique que lui, on obtient les résultats consignés dans le tableau ci-dessous. Les résultats suggèrent que l'endogamie est de mise dans les stratégies matrimoniales Adja et apparentés.

Tableau 12 : Indicateurs d'endogamie ethnique des couples de conjoints selon leur appartenance ethnique

Ethnie du mari	Indicateur de l'endogamie (%)
Adja et App	98,9
Fon et App	0
Bariba et app	0
Dendi et App	0
Yoa-Lokpa et app	0
Gua ou Otamari et app.	0
Autres Ethnie du Bénin	0
Ethnies Etrangères	87,5

Régime matrimonial de la population de Djakotomey

Le régime matrimonial est apprécié par rapport à la nature monogamique ou polygamique de l'union au sein de laquelle vit un individu. Le terme polygamie renvoie aux deux formes de mariage que sont la polygynie (le fait pour un homme d'être marié en même temps à plusieurs épouses) et la polyandrie (le fait pour une femme d'être mariée avec plusieurs hommes en même temps). Dans le contexte du Bénin et plus particulièrement dans la commune de Djakotomey, le terme polygamie est réduit à la polygynie, en raison du caractère marginal de la pratique de la polyandrie.

• Répartition de la population selon le régime matrimonial

La structure de la population mariée (10 ans et plus) selon le régime matrimonial est marquée par une prédominance de la pratique de la monogamie : 60,1% des hommes sont mariés à une seule épouse et 26,5% des femmes n'ont pas de co-épouses dans leur union conjugale au moment du recensement. La "bigamie", c'est-à-dire le fait pour un homme d'être marié avec deux femmes, est le deuxième régime le plus important: elle concerne 25,3% des hommes mariés et 22,1% des femmes mariées. Ce tableau met également en évidence les unions

conjugales à plus de trois co-épouses (la grande polygamie) qui ne concernent que 4,3% des hommes mariés et 9,6% des femmes mariées.

Tableau 13 : Répartition (%) de la population mariée selon le sexe et le régime matrimonial.

	Ensemble	Monogamie	Union à	Union à 3 épouses	Union à 4 épouses et +
			épouses		
Total	57427	21454	13513	9370	4201
Masculin	25080	12885	6349	3146	1085
Féminin	32347	8569	7164	6224	3116
Total					
Masculin	100	51,4	25,3	12,5	4,3
Féminin	100	26,5	22,1	19,2	9,6

• Pratique de la polygamie

La pratique de la polygamie, c'est-à-dire le fait que les hommes soient mariés à la fois à plusieurs épouses est abordée à travers trois indicateurs :

- le taux de polygamie pour mesurer le niveau du phénomène (Tp);
- le nombre d'épouses par homme marié (Em) ;
- et le nombre d'épouses par homme polygame (Ep) pour l'intensité du phénomène.

D'après les données du RGPH3, la pratique de la polygamie dans la commune de Djakotomey implique 46,8% des hommes mariés et 66,9% des femmes mariées. Ce niveau de la pratique présente d'importantes disparités au niveau des arrondissements. Ainsi, l'incidence de la polygamie est de 0,6 et le niveau le plus bas s'observe dans les arrondissements de Kinkinhoué, Sokouhoué et DjakotomeyI avec 0,5%.

En ce qui concerne l'intensité de la polygamie, les données indiquent qu'il y a en moyenne 1,9 femmes par homme marié et qu'un homme polygame est marié avec 2,7 femmes en moyenne. L'intensité la plus forte est observée dans l'arrondissement de Gohomey (2,8 femmes par homme polygame), tandis que l'intensité la plus faible correspond aux arrondissements de Bétoumey et Sokouhoué (2,6 épouses par polygame).

Tableau 14: Variations régionales de la pratique de la polygamie par les hommes

	Indicateurs de la polygamie					
Arrondissement	Incidence		Intens	ité		
Тр		Е	Em l	Ер		
DJAKOTOME		0,6	1,9	2,7		
Adjintimey		0,6	2,0	2,6		
Bètoumey		0,6	1,9	2,7		
Gohomey		0,6	2,1	2,8		
Houegamey		0,6	2,0	2,7		
Kinkinhoué		0,5	1,8	2,7		
Kokohoué		0,6	1,9	2,7		
Kpoba		0,6	2,0	2,7		
Sokouhoué		0,5	1,8	2,6		

Djakotomey I	0,5	1,9	2,7
Djakotomey II	0,6	1,9	2,7

Nuptialité des célibataires

Les données du RGPH3 offrent l'opportunité d'étudier la nuptialité des célibataires à partir des seules informations sur l'état matrimonial de la population. Elles peuvent servir à estimer indirectement l'âge au premier mariage.

• Age moyen au premier mariage de la population

La méthode mise au point par HAJNAL permet d'estimer de manière indirecte l'âge moyen au premier mariage à partir de la structure par âge des célibataires. Elle suppose :

- une indépendance entre la nuptialité et la mortalité d'une part, et entre la nuptialité et les mouvements migratoires d'autre part;
- une stabilité de la nuptialité dans le temps, c'est-à-dire dans les différentes générations.

En supposant négligeables les mariages conclus avant 10 ans et après 55 ans chez les hommes d'une part, et avant 10 ans et après 50 ans chez les femmes d'autre part, l'application de la méthode, permet après tous calculs faits, d'évaluer l'âge moyen au premier mariage à 23,7 ans chez les hommes et à 18,6 ans chez les femmes dans la commune de Djakotomey. L'écart de 5 ans entre les deux sexes mesure la différence de calendrier de l'entrée en union, entre les hommes et les femmes. Cette différence traduit notamment une plus grande précocité de la nuptialité des femmes. A cet égard, il y a lieu de retenir, parmi les facteurs qui sont à la base de ce décalage, le fait que les garçons doivent réunir, plus longtemps que les femmes, les conditions préalables au mariage (paiement de la dot et autres conditions socio-économiques). De plus, ils passeraient plus de temps que les femmes à l'école ou dans l'apprentissage d'un métier.

L'âge moyen au premier mariage varie selon les arrondissements quel que soit le sexe.

Tableau 15: Age moyen au premier mariage selon les arrondissements (en années)

	Hommes	Femmes	Ecarts
DJAKOTOME	23,71	18,60	5,11
Adjintimey	24,21	18,33	5,88
Bètoumey	23,32	18,62	4,69
Gohomey	23,47	18,19	5,28
Houegamey	23,89	18,94	4,95
Kinkinhoué	22,96	18,01	4,95
Kokohoué	24,49	19,45	5,04
Kpoba	22,41	17,84	4,58
Sokouhoué	24,09	17,84	6,25
Djakotomey I	23,79	19,37	4,42
Djakotomey II	25,04	19,84	5,19

L'examen du tableau ci-dessus montre que l'arrondissement de Kpoba a le calendrier le plus court pour l'entrée en union des hommes (22,4 ans) et des femmes (17,8 ans). Quant au calendrier le plus long, il s'observe dans l'arrondissement de DjakotomeyII quel que soit le sexe (25,0 ans et 19,8 ans respectivement pour les hommes et les femmes). En ce qui concerne l'écart entre le calendrier des hommes et celui des femmes, les calculs indiquent que

les arrondissements de Adjintimey, Gohomey, Kokohoué et Sokouhoué se distinguent par les plus fortes différences : les écarts vont de 5 ans à 6 ans.

V- Facteurs de croissance de la population

Les facteurs de croissance de la population sont les évènements qui modifient l'effectif général au cours du temps. Seront abordés sous cette rubrique la fécondité, la mortalité et la migration.

V.1. Fécondité

Au niveau de la fécondité nous allons aborder les phénomènes liés à la procréation des enfants au sein de la population à travers la fréquence des naissances au sein de l'ensemble des femmes en âge de procréer.

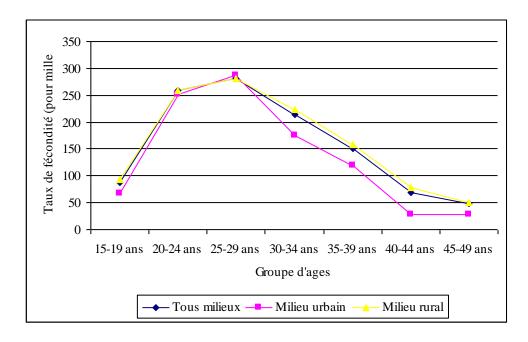
Taux de fécondité par âge

La mesure plus fine du niveau de la procréation dans la commune de Djakotomey est l'examen des naissances des douze derniers mois et l'effectif des femmes en âge de procréer. Il en résulte le taux de fécondité présenté dans le tableau ci-dessus et le graphique ci-dessus rend compte de l'évolution de ce taux selon l'âge des femmes.

En dehors des erreurs de déclaration des naissances ou de l'âge de la femme, l'allure de la courbe du taux de fécondité observé selon l'âge des femmes est comparable à celui des pays à forte fécondité où la courbe croît entre 15-29 ans et décroît au-delà de ces âges. Aussi, lorsque la fécondité n'est pas contrôlée, le niveau maximum est atteint entre 20-29 ans (Henry, 1992).

En effet, il faut noter que le niveau de la fécondité croît rapidement entre 15-19 ans et 20-24 ans et ralentie entre 20-24 ans et 25-29 ans passant de 88‰ à 282‰ et le niveau maximum étant atteint entre 25-29 ans (282‰). A partir de 30 ans, on enregistre une baisse sensible du niveau de fécondité passant de 215‰ à 48‰ entre 30-34 ans et 45-49 ans.

Graphique 4: Evolution du taux de fécondité par âge des femmes de la commune de Djakotomey en 2002



Indice Synthétique de Fécondité (ISF)

La mesure du niveau de fécondité en 2002 permet de savoir le nombre d'enfants que les femmes de la commune de Djakotomey pourraient avoir en moyenne à la fin de leur vie féconde est obtenue par l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). Une femme de 15-49 ans pourraient avoir en moyenne 5,6 enfants contre 5,6 enfants par femmes pour le département du Couffo et 5,5 enfants pour l'ensemble du Bénin. Il en résulte un écart de 0,1 enfant entre le niveau de la commune et le niveau national.

La commune de Djakotomey se classe ainsi au 5^{ème} rang après Aplahoué (5,7 enfants par femme), Toviklin (6,02 enfants par femme), Lalo (5,93 enfants par femme) et Klouékanmè (5,79 enfants par femme).

La comparaison de l'ISF entre le milieu de résidence révèle, contre toute attente, que les femmes résidant en milieu urbain dans la commune de Djakotomey ont moins d'enfants que celles vivant en milieu rural (en moyenne 4,78 enfants par femme contre 5,71 enfants par femme).

Le taux brut de reproduction (TBR)

Pour s'assurer du remplacement des générations au sein de la population, on calcul le Taux Brut de Reproduction qui est le nombre moyen de naissances vivantes féminines par femme en l'absence de la mortalité. Toutefois, pour qu'une femme soit remplacée par une autre à la génération suivante, elle doit avoir un peu plus de deux enfants, compte tenu de la mortalité infantile et du fait qu'il naît moins de filles que de garçons⁷.

Ce taux dans la commune de Djakotomey est estimé à 2,14 filles par femme en 2002, proche de celui obtenu au niveau du département du Couffo (2,74 filles par femme).

Le Taux Global de Fécondité Général (TGFG)

Un autre indicateur de fécondité est le Taux Global de Fécondité Général (TGFG) qui mesure le nombre moyen de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer (15-49 ans). Ainsi, le TGFG des femmes de la commune de Djakotomey est estimé à 182‰ est égal à celui du département du Couffo et est nettement supérieur à celui du niveau national : respectivement 182,1‰ et 174,1‰)

L'examen des résultats selon le milieu de résidence suggère que dans le milieu urbain, ce taux de 157,0‰ est nettement inférieur à celui du département du Couffo et dépasse largement celui du niveau national : respectivement 161,5‰ et 132,6‰, tandis dans le milieu rural de la commune de Djakotomey le TGFG est estimé à 186,8‰ contre 187,6‰ pour le département du Couffo et 201,6‰ l'ensemble du pays.

Tableau 16 : Evolution du taux de fécondité par des femmes de la commune de Djakotomey en 2002

_

⁷ Il naît 100 naissances vivantes féminines pour 105 naissances vivantes masculines

	Tous milieux	Milieu urbain	Milieu rural	
BENIN	41,17	35,11	45,01	
TGFG	174,1	132,6	201,6	
ISF	5,53	4,40	6,36	
Département COUFFO	42,33	38,18	43,41	
TGFG	182,1	161,5	187,6	
ISF	5,62	5,03	5,77	
Commune DJAKOTOMEY	41,96	37,04	42,87	
TGFG	182,0	157,0	186,8	
ISF	5,56	4,78	5,71	
Groupes d'âges				
15-19 ans	88,4	67,8	92,8	
20-24 ans	258,4	251,1	259,6	
25-29 ans	281,7	286,6	280,8	
30-34 ans	215,0	174,7	222,9	
35-39 ans	151,7	119,5	158,2	
40-44 ans	68,8	28,5	77,5	
45-49 ans	47,7	28,0	51,1	

L'âge moyen à la maternité

L'âge moyen auquel les femmes de la commune de Djakotomey accouchent est 34,87 ans. La commune se classe ainsi en 5^{ème} position par rapport aux autres commune du département du Couffo après Dogbo (35,82 ans), Toviklin (35,42 ans), Klouékanmè (35,19 ans), Lalo (35,13 ans)

L'âge moyen à la maternité obtenu dans la commune de Djakotomey comparé à celui du département du Couffo et au milieu de résidence permet de conclure que les femmes de cette commune accouchent en moyenne un peut plus tôt que leurs homologues des autres communes du département.

Communes	Hommes	Femmes	Ecarts
Aplahoué	24.6	19.3	5.3
Djakotomey Dogbo	24.3 26.0	19.0 19.9	5.3 6.0
Klouékamey	24.6	19.0	5.6
Lalo	23.8	18.8	5.0
Toviklin Département	24.2 24.6	19.4 19.3	4.8 5.3

V.2. Mortalité

La mortalité a toujours été reconnue comme un phénomène important qui détermine l'accroissement de la population. Incontournable dans le temps, elle est souvent traitée de l'inverse permanent et absolu de la santé. De nos jours, tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est du devoir de la société de veiller à la santé de la population, et ce par le biais du gouvernement et de la communauté à qui il incombe de prendre les mesures nécessaires pour déterminer et réduire l'incidence des maladies et la mortalité. Ainsi, des études de la mortalité

permettent de comprendre les processus morbides et leurs impacts sur la population, d'identifier les populations touchées par les principales causes de décès. Elles permettent aussi de déterminer objectivement les priorités dans la mise en oeuvre des politiques nationales ou régionales de santé et fournissent des indicateurs pour l'évaluation de l'efficacité des méthodes utilisées. Etant l'une des principales composantes de la dynamique de la population, la mortalité demeure également un meilleur indicateur du développement socio-économique et culturel d'un pays.

Dans de cadre d'une monographie et dans un pays comme le Bénin en plein processus de décentralisation, l'objectif de l'analyse de la mortalité consiste à élaborer des indicateurs utiles pour le suivi et l'évaluation des programmes sectoriels de développement à la base.

Tableau 17 : Taux brut de mortalité (TBM) en 2002

	BENIN	Départem	Département du Couffo		
	TBM	TBM	ICM		
Ensemble	12,27	13,47	13,40		
Masculin	13,23	14,77	14,47		
Féminin	11,35	12,07	12,10		

Mortalité des enfants

Le groupe des enfants âgés de 0 à 4 ans révolus constitue le groupe le plus vulnérable à la mortalité au sein de la population. Leur mortalité appelée mortalité infanto-junénile englobe celle des enfants âgés de 0-11 mois révolus (mortalité infantile) et celle des enfants de 1 à 4 ans révolus (mortalité juvénile). La situation sanitaire des enfants de moins de cinq ans demeure inquiétante. Il faut noter cependant que le niveau de mortalité infantile dans la commune est relativement faible (76 pour mille) par rapport au niveau national (90 pour mille).

Tableau 18 : Mortalité des enfants de moins de 5 ans en 2002

Commune		Ense	mble			Masculi	'n	F	- Éminin	
	1Q0	4Q1	4	5Q0	1Q0	4Q1	5Q0	1Q0	4Q1	5Q0
BENIN	9	0		146,4	10	1	166,6	82		131,6
DEP: COUFFO	87,	0	59,0	140,9	96,	0 68,0	0 157,5	79,0	51,0	125,9
DJAKOTOMEY	<i>76</i> ,	0	49,0	121,3	84,	0 57,0	0 136,2	68,0	42,0	107,1
APLAHOUE	<i>77</i> ,	0	50,0	123,2	86,	0 58,0	0 139,0	69,0	42,0	108,1
DOGBO	91,	0	63,0	148,3	100,	0 71,0	0 163,9	83,0	56,0	134,4
KLOUEKANME	86,	0	58,0	139,0	92,	0 64,0	0 150,1	80,0	53,0	128,8
LALO	113,	0	84,0	187,5	125,	0 96,0	0 209,0	100,0	72,0	164,8
TOVIKLIN	86,	0	59,0	139,9	94,	0 66,0	0 153,8	78,0	51,0	125,0

Couverture sanitaire en infrastructures sanitaire

Le développement socio-économique d'un pays ou d'une région dépend des infrastructures sociales et communautaires mise en place surtout dans les domaines prioritaires tels que la santé et l'éducation. Il sera donc question ici d'examiner la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures sanitaires.

La commune de Djakotomey appartient à la Zone sanitaire regroupant les communes de Dogbo et de Aplahoué. L'hôpital de Zone est situé dans la commune d'Aplahoué dont l'objectif est de prendre en charge les cas d'urgence provenant de ces deux communes. L'établissement des Hôpitaux de Zone a pour objectif de créer des hôpitaux régionaux de référence de prise en charge des cas compliqués. Mais pour les cas courants, les dispositions légales sont prises pour doter chaque arrondissement de Centre de Santé d'Arrondissement (CSA) et la commune d'un Centre de Santé de Commune (CSC).

Tableau 19 : Disponibilité des infrastructures sanitaires selon le type par arrondissement - -

Lieu d'implantation des	
infrastructures sanitaires	CSC ⁸
Djakotomey	CSC
Adjintimey	CSA
Godomey	CSA
Houégamey	CSA
Kpoba	CSA

V-3 Migration

Les données collectées au RGPH3 permettent d'évaluer les migrations à partir de l'exploitation des informations définies en annexe de ce document, ainsi des modes de calcul des indicateurs de migration.

Définition du concept

Selon le dictionnaire démographique multilingue, «la migration est un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, a un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée» (Louis Henry, 1981, p; 105.)

La migration est généralement définie par rapport a une période donnée appelée période de référence. Dans le cadre de la présente étude, on retiendra deux périodes : une période de cinq (05) ans et une période de dix (10) ans (il s'agit de durée dans la résidence actuelle.)

La résidence est le lieu ou l'individu a coutume d'habiter. On distingue les migrations internes et les migrations internationales. La migration interne concerne les déplacements dont l'origine et la destination se situent sur le territoire national. La migration internationale met en jeu une origine ou une destination se trouvant sur le territoire de deux pays différents.

Migrations récentes internes entre la commune de Djakotomey et le reste du Bénin (dernières migrations quinquennales)

La commune de Djakotomey est celle définie par la dernière réforme de l'administration territoriale de 1998 qui prévoit 12 départements et 77 communes dont trois à statuts particuliers (Cotonou, Porto-Novo et Parakou).

• Les migrations entre Djakotomey et le reste du Bénin

-

⁸ CSC : Centre de Santé de la Commune

De la répartition des migrants par département et chefs-lieux de département, il ressort que le Littoral accueille 17,6% de l'ensemble des émigrants de Djakotomey soit environ 1 migrant sur 5. Le département sans la commune de Djakotomey reçoit 45,9% des émigrants de Djakotomey, soit environ 5 migrants sur 10. Tandis que Djakotomey, en terme relatif, reçoit 53,9% des immigrants en provenance des autres communes du Couffo et 15,4% de ceux qui sont ressortissants du Littoral. Malgré le retard en terme de développement de Djakotomey par rapport à la ville de Lokossa, cette dernière participe à l'immigration dans Aplahoué pour 6% des migrants.

Tableau : Répartition des migrants et Soldes migratoires entre Djakotomey et les différents départements ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales)

Provenance des Immigrants ou Destination des Emigrants	Emigration	Immigration	Soldes	Répartition des Emigrants (%)	Répartition des Immigrants (%)	Ecart relatif entre les Immigrants et les Emigrants (%)
Total	4065	1558	-2507	100	100	0
Alibori	35	2	-33	0,9	0,1	-0,7
Atacora san Natitingou	1	2	1	0,0	0,1	0,1
Atacora sans Natitingou	13	14	1	0,3	0,9	0,6
Natitingou	10	6	-4	0,2	0,4	0,1
Atlantique sans Abomey-Calavi	104	47	-57	2,6	3,0	0,5
Abommey-Calavi	375	11	-364	9,2	0,7	-8,5
Borgou sans Parakou	6	1	-5	0,1	0,1	-0,1
Borgou sans Parakou	3	0	-3	0,1	0,0	-0,1
Parakou	29	28	-1	0,7	1,8	1,1
Collines	160	55	-105	3,9	3,5	-0,4
Couffo	1867	840	-1027	45,9	53,9	8,0
Donga	16	17	1	0,4	1,1	0,7
Littotal (Cotonou)	715	240	-475	17,6	15,4	-2,2
Mono sans Lokossa	132	63	-69	3,2	4,0	0,8
Lokossa	318	94	-224	7,8	6,0	-1,8
Ouémé sans Porto-Novo et Sèmè-			_			
Kpodji	12	10	-2	0,3	0,6	0,3
Porto-Novo	40	27	-13	1,0	1,7	0,7
Sèmè-Kpodji	34	4	-30	0,8	0,3	-0,6
Plateau	49	16	-33	1,2	1,0	-0,2
Zou sans Abomey	110	46	-64	2,7	3,0	0,2
Abomey	36	35	-1	0,9	2,2	1,4

• Caractéristiques des migrants selon la provenance des migrants

Les immigrants internes dans Djakotomey sont en majorité des femmes : 53,8% de femmes contre 46,2% des hommes. Il n'en est pas ainsi pour toutes les provenances. Elles sont plus nombreuses à quitter l'Ouémé sans Porto-Novo et Sèmè-Kpodji(66,7% contre 33,3% pour les hommes) et les autres communes du couffo (57,7% contre 42,3% pour les hommes). Le constat est le même au niveau de tous les départements et leur chef lieu, excepté l'Alibori, Natitingou, Atacora sans Natitingou, Abomey-Calavi, Collines, Donga, Borgou sans Parakou,

Lokossa, Sèmè-Kpodji, Porto-Novo et le Plateau où les hommes sont proportionnellement plus nombreux à migrer vers Djakotomey : les sont moins de 50% à faire le déplacement.

Quant à l'émigration des ressortissants de Djakotomey, elle est globalement dominée par les femmes : 53,5% contre 46,5%. Les femmes qui quittent Djakotomey pour le reste du Couffo sont plus nombreuses que les hommes (61,2% contre 38,8% pour les hommes). Parmi les migrants vers Lokossa on compte moins de femmes (49,7% pour les hommes contre 50,3% pour les femmes). Il en de même du reste de l'Atacora sans Natitingou, de Atlantique, de Parakou, des Collines, de Mono sans Lokossa, Lokossa, du Plateau et de Bohicon.

Tableau: Immigrants internes dans Djakotomey selon le sexe et la provenance en 2002

Provenance des Immigrants ou												
Destination des												
Emigrants			Effectifs					Prop.				
	Immig.			Emig.			Immig.			Emig.		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Total	4065	1880	2185	1558	624	934	100	46,2	53,8	100	40,1	59,9
Alibori	35	19	16	2	2	0	100	54,3	45,7	100	100,0	0,0
Atacora san Natitingou	1	1	0	2	1	1	100	100,0	0,0	100	50,0	50,0
Atacora sans Natitingou	13	7	6	14	7	7	100	53,8	46,2	100	50,0	50,0
Natitingou	10	4	6	6	3	3	100	40,0	60,0	100	50,0	50,0
Atlantique sans												
Abomey-Calavi	104	50	54	47	25	22	100	48,1	51,9	100	53,2	46,8
Abommey-Calavi	375	192	183	11	6	5	100	51,2	48,8	100	54,5	45,5
Borgou sans Parakou	6	3	3	1	0	1	100	50,0	50,0	100	0,0	100,0
Borgou sans Parakou	3	2	1	0	0	0	100	66,7	33,3			
Parakou	29	13	16	28	20	8	100	44,8	55,2	100	71,4	28,6
Collines	160	81	79	55	31	24	100	50,6	49,4	100	56,4	43,6
Couffo	1867	790	1077	840	265	575	100	42,3	57,7	100	31,5	68,5
Donga	16	10	6	17	11	6	100	62,5	37,5	100	64,7	35,3
Littotal (Cotonou)	715	314	401	240	118	122	100	43,9	56,1	100	49,2	50,8
Mono sans Lokossa	132	66	66	63	30	33	100	50,0	50,0	100	47,6	52,4
Lokossa	318	178	140	94	42	52	100	56,0	44,0	100	44,7	55,3
Ouémé sans Porto-Novo												
et Sèmè-Kpodji	12	4	8	10	5	5	100	33,3	66,7	100	50,0	50,0
Porto-Novo	40	17	23	27	12	15	100	42,5	57,5	100	44,4	55,6
Sèmè-Kpodji	34	23	11	4	4	0	100	67,6	32,4	100	100,0	0,0
Plateau	49	28	21	16	7	9	100	57,1	42,9	100	43,8	56,3
Zou sans Abomey	110	61	49	46	23	23	100	55,5	44,5	100	50,0	50,0
Abomey	36	17	19	35	12	23	100	47,2	52,8	100	34,3	65,7

• Structure par sexe et âge des immigrants et des émigrants

L'examen des structures des immigrants et des émigrants selon l'âge et le sexe résumé au niveau de la pyramide des âges permet de noter que :

Les migrations vers ou hors de Djakotomey affectent plus les jeunes : près de 7 migrants sur 10 (78,9% pour les immigrants et 85,4% pour les émigrants sont âgés de moins de 30 ans). La tranche d'âge la plus concernée par l'émigration est 15-19 ans (18,0% dont 8,3% pour les garçons et 9,7% pour les filles). Quant à l'immigration, la

- tranche d'âge des jeunes de 05-09 ans (15,9% dont 7,0% pour les hommes et 8,9% pour les femmes).
- Les femmes sont plus nombreuses à migrer entre 5 et 29 ans que les hommes. Les rapports de masculinité pour les immigrants, nombre d'hommes pour 100 femmes, oscillent entre 27,0 et 83,8. Pour les émigrants ce rapport flotte entre 63,6 et 88,7.

Entre 30 et 54 ans, les hommes sont par contre plus nombreux à migrer que les femmes. Les rapports de masculinité dans ce groupe d'âge sont largement en faveur des hommes. La responsabilité patriarcale de la direction des ménages oblige les hommes à rechercher des opportunités d'emplois.

• Le type d'occupation

Les actifs dominent au sein des immigrants (66,9%). Ces actifs sont à 99,2% des occupés dont 91,3% sont occupés par le secteur informel, 6,7% sont des fonctionnaires de l'Etat et 2,3% qui relèvent du secteur formel privé. Les ménagères et les étudiants dominent parmi les inactifs et représentent respectivement 34,6% et 55,0%. Plus de femmes sont occupés parmi les immigrants : 70,3% hommes contre 100 femmes.

Le constat est identique parmi les émigrants. Ce groupe est également dominé par les actifs (63,6%). Ces derniers sont occupés à 98,7% et sont surtout dans le secteur informel (89,8%). Ceux qui ont émigré pour les raisons scolaires sont proportionnellement plus représentés parmi les inactifs (59,7% d'étudiants contre 29,8% de femmes de ménage).

Tableau 20 : Répartition des immigrants internes de 10 ans ou plus selon le type d'occupation dans la commune de Djakotomey en 2002

	Emigrants				Immigrants			
	Total	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité	Total	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
Total sans ND	3031	1425	1606	88,7	1597	644	953	67,6
Proportion	100	47,0	53,0	,	100,0	40,3	59,7	,
Part des actifs	63,6	67,2	60,5		66,9	69,1	65,4	
Total actifs	1928	957	971		1068	445	623,0	
Occupés	1903	938	965	97,2	1059	437	622	70,3
Secteur informel Secteur formel	1732	798	934	85,4	964	358	606	59,1
Etat Secteur formel	95	80	15	533,3	71	62	9	688,9
Privé	76	60	16	375,0	24	17	7	242,9
Inoccupés	25	19	6	316,7	9	8	1	800,0
Cherche travail	21	16	5	320,0	5	4	1	400,0
Chômeur	4	3	1		4	4	0	
Part inactifs	36,4	32,8	39,5	83,1	33,5	83,1	56,1	148,0
Total inactifs	1103	468	635	73,7	535	535	535	100,0
Ménagère	329	0	329	0,0	185	0	185	0,0
Etudiant	659	438	221	198,2	294	181	113	160,2
Retraité	2	2	0		3	3	0	
Rentier	0	0	0		0	0	0	
Autres inactif	113	28	85	32,9	47	15	32	46,9
ND	122	71	51	139,2	62	22	40	55,0
Effectif Total	3153	1496	1657	90,3	1659	666	993	67,1

• Statut dans la profession

Parmi les immigrants actifs occupés, les indépendants sont plus nombreux (75,4%). Ils sont suivis des aides familiales (8,7%), des salariés permanents (7,3%) et des apprentis (3,4%). En raison de la sous-scolarisation des femmes, les hommes dominent dans les emplois salariés (6,2% pour les hommes contre 1,3% pour les femmes chez les salariés permanents et 2,7% pour les hommes contre 0,6% pour les femmes chez les salariés temporaires).

Quant aux émigrants, ils sont indépendants en majorité (62,4%), les aides familiales forment 10,9% et les apprentis 11,4%. Les femmes sont plus représentées parmi les indépendants : le rapport de masculinité est de 74,5 hommes pour 100 femmes.

Tableau 21 : Migrants occupés de 10 ans ou plus selon le statut dans la profession

		Immigrants			Emigrés					
	Total	Masculin	Féminin	Rapport de Féminin masculinité		Masculin	Féminin	Rapport de masculinité		
Total sans ND	963	396	567	69,8	1776	874	902	96,9		
Employeur	15	10	5	200,0	20	15	5	300,0		
Indépendant	726	264	462	57,1	1108	473	635	74,5		
Salarier										
permanent	70	60	10	600,0	116	98	18	544,4		
Salarier										
temporaire	32	26	6	433,3	128	108	20	540,0		
Coopératif	1	1	0		4	1	3	33,3		
Aide familial	84	14	70	20,0	194	43	151	28,5		
Apprenti	33	19	14	135,7	202	133	69	192,8		
Autres	2	2	0		4	3	1	300,0		
ND	96	41	55		127	64	63			
Effectif total	1059	437	622		1903	938	965			

• Branche d'activité

Les immigrants travaillent surtout dans trois branches d'activité économique : agriculture, élevage, pêche et chasse (43,8%), le commerce et la restauration (23,5%) et les autres services (14,7%). L'industrie étant encore embryonnaire au Bénin et notamment dans la commune de Djakotomey, les émigrants se retrouvent plus dans les mêmes branches : agriculture, élevage, pêche et chasse (26,4%), le commerce et la restauration (32,9%).

Tableau 22: Migrants occupés de 10 ans ou plus selon la branche d'activité économique

		Immigrants			Emigrés				
	Total	Masculin	Féminin	Rapport Masculinité	Total	Masculin	Féminin	Rapport Masculi nité	
Total sans ND	1017	423	594	71,2	1901	936	965	97,0	
Agriculture Pêche Chasse	445	146	299	48,8	502	168	334	50,3	
Industrie Extractive	0	0	0		2	2	0		
Industrie Manufacturière	136	68	68	100,0	328	197	131	150,4	
Eau Electricité Gaz	0	0	0		4	4	0		
Bâtiment Travaux Publics	20	20	0		64	64	0		

BTP								
Commerce et Restauration	239	48	191	25,1	625	235	390	60,3
Transport et Communication	28	27	1	2700,0	98	98	0	
Banque et Assurance	0	0	0		2	2	0	
Autres services	149	114	35	325,7	224	142	82	173,2
ND	42	14	28		52	24	28	
Effectif Total	1059	437	622		3147	1492	1655	

Immigrants externes

• Provenance selon le sexe

Le recensement de 2002 a dénombré 586 immigrants externes dans Djakotomey dont 46,6% d'hommes et 53,4% de femmes. Ils proviennent pour la plupart des pays limitrophes (90,4%) et du reste de l'Afrique Occidentale (7,8%). Il s'agit des ressortissants des pays avoisinants notamment le Togo. La communauté des immigrants externes dans Djakotomey est largement déséquilibrée en faveur des femmes : le rapport de masculinité est de 87,2 hommes pour 100 femmes.

Tableau 23: Immigrants externes selon la provenance et par sexe

		Effectif			Proportion		
Pays/Zone de résidence antérieure	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
Total	586	273	313	100	46,6	53,4	87,2
Pays limitrophes	530	244	286	90,4	41,6	48,8	85,3
Afrique occidentale	46	25	21	7,8	4,3	3,6	119,0
Afrique centrale	8	4	4	1,4	0,7	0,7	100,0
Autres pas d'Afrique	0	0	0	0	0	0	
Amer	0	0	0	0	0	0	
Asie	0	0	0	0	0	0	
Europe	2	0	2	0,3	0	0,3	0
Océanie	0	0	0	0	0	0	
ND	0	0	0	0	0	0	

Impact sur la croissance urbaine : Evolution de l'urbanisation dans la commune de Djakotomey

Des 96732 habitants dénombrés au recensement de février 2002, 15111 habitent en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 15,6%. Le taux d'urbanisation étant de 16,0% en 1992, il se déduit une variation négative de 0,4 et un taux de croissance intercensitaire du milieu urbain de 2,8% inférieur au niveau de la commune qui est de 3,1% et à celui du département du Couffo (2,9%).

Tableau 25 : Evolution de la Population de Djakotomey selon le milieu de résidence

	2002		1992			
	Effectif	%	Effectif	%	Taux d'accroissement intercensitaire (%)	
Total	96732	100	71502	100		3,1
Urbain	15111	15,6	11420	16,0		2,8

Rural 81621 84,4 60082 84,0 3,1

Sources: RGPH 2, RGPH 3

VI- LES ENFANTS DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY

Dans le département du Couffo, la population des enfants de moins de 18 ans représente 301 997 personnes en 2002 soit 57,6% de la population totale du département, tandis que dans la commune de Djakotomey avec 56298 enfants de moins de 18 ans, ils représentent 58,2%. Cette population des enfants est la plus touchée par des phénomènes tels que la mortalité, la nuptialité, la fécondité, les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA surtout aux jeunes âges et à la puberté. Vu l'importance numérique de cette couche, il s'avère nécessaire qu'une attention particulière lui soit accordée car elle constitue la population potentiellement active, relaie de demain. A cet effet, le Gouvernement béninois lui accorde une priorité dans ses grandes orientations de développement. Dans ce cadre, la Déclaration de Politique de Population adoptée le 02 mai 1996 envisage parmi tant d'autre de rendre effectif l'enseignement primaire obligatoire et d'assurer progressivement la gratuité de l'accès à l'école et de garantir l'égalité des chances pour tous. De plus, le Gouvernement a ratifié la convention relative aux droits des enfants.

Aussi, le Programme de Développement des Ressources Humaines élaboré par l'Etat n'est qu'une avancée pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés. Le Gouvernement dans le Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté a également dégagé des stratégies pertinentes pour atteindre les objectifs relatifs à l'éducation, à la santé, à la fourniture d'eau potable aux populations et surtout aux enfants.

Pour mieux apprécier les résultats obtenus dans le cadre du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en ce qui concerne les enfants, il convient de définir quelquesuns des concepts utilisés dans le présent document. La définition de certains concepts est celle utilisée dans le cadre de la collecte des données. L'*Enfant*, selon l'article 1 de la convention relative aux droits de l'enfant de 1989, l'Enfant est "Tout être humain de moins de dix huit ans (18 ans), sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt". L'article 2 de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant de 1990, reprend la même définition, même si elle n'apporte pas de précision par rapport à la législation dans les pays et considère comme "Enfant" "tout être humain âgé de moins de dix huit ans".

VI-1. Population des enfants

Répartition des enfants âgés de moins de 18 ans par sexe

La population totale de la commune de Djakotomey s'élève à 96732 habitants en février 2002, elle représente 18,4% de la population du département du Couffo (524 586 habitants). La population des enfants de 0-17 ans représente un effectif de 56298 habitants. Elle représente de 58,2% de la population de la commune de Djakotomey, c'est-à-dire sur 10 personnes près de 6 ont moins de 18 ans. Cette proportion confirme la persistance de la jeunesse de la population de la commune et du département constatée par les études démographiques antérieures au niveau National. En milieu rural, l'effectif des enfants de la commune de Djakotomey est de 47808 contre 8490 en milieu urbain soit une proportion de 58,6% d'enfants ruraux et 56,2% d'enfants urbains.

Dans l'ensemble, il a plus de garçons que de filles (110 garçons pour 100 filles). Mais, le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence : en milieu urbain comme en milieu

rural ce sont les garçons qui dominent (respectivement 114 garçons et 110 garçons pour 100 filles). Ce constat s'explique certainement par l'émigration des jeunes filles qui sont soustraites ou exclues de l'école pour des activités économiques peu rémunératrices dans la commune et pour des emplois domestiques précaires dans les grandes villes.

Tableau 26 : Population des enfants de moins de 18 ans par sexe et par milieu de résidence

	Total			0-17ans			0-17ans	0-17ans (%)		
Sexe	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	
Département du Couffo Masculin Féminin Rapport de masculinité	524586 244050 280536 87,0	108169 51577 56592 91,1	416417 192473 223944 85,9	301997 155216 146781 105,7	60408 31686 28722 110,3	241589 123530 118059 104,6	57,57 63,60 52,32	55,85 61,43 50,75	58,02 64,18 52,72	
Commune de Djakotomey Masculin Féminin Rapport de masculinité	96732 45189 51543 87,7	15111 7214 7897 91,4	81621 37975 43646 87,0	56298 29508 26790	8490 4524 3966 114,1	47808 24984 22824 109,5	58,2 65,3 52,0	56,2 62,7 50,2	58,6 65,8 52,3	

La répartition des enfants de la commune de Djakotomey selon les arrondissements est inégale. Ainsi, tous les arrondissements ont des poids démographiques inférieurs à 10% à l'exception de Bètoumey (17,2%), Gohomey (13,8%), Sokouhoué (12,3%), Adjintimey (11,1%) et Houegamey (10,8%). Dans tous les arrondissements, on note une prédominance des garçons par rapport aux filles, à l'exception de l'arrondissement de Kpoba (98 garçons pour 100 filles).

Tableau 27: Répartition des enfants de moins de 18 ans selon le sexe et les communes

					Rapport de masculinité	
Arrondissements Total		Féminin	Masculin	Proportion	(%)	
DJAKOTOME	56298	26790	29508	10	· /	<u> </u>
Adjintimey	6258	2942	3316	11,	- ,	
Bètoumey	9668	4674	4994	17.		
Gohomey	7743	3716	4027	13,	,	
Houegamey	6077	2909	3168	10,	8 108,	9
Kinkinhoué	2752	1245	1507	4,	9 121,	0
Kokohoué	4528	2115	2413	8,	0 114,	1
Kpoba	3860	1949	1911	6,	9 98,	1
Sokouhoué	6922	3274	3648	12,	3 111,	4
Djakotomey I	4653	2125	2528	8,	3 119,	0
Djakotomey II	3837	1841	1996	6,	8 108,	4

Fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans

La population des enfants de la tranche 6 à 17 ans appelés à fréquenter l'école primaire ou le secondaire ou le supérieur est de 109857 habitants dans le département du Couffo et 32967 habitants dans la commune de Djakotomey en 2002 selon les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, ce qui correspond respectivement à 18,3 % et 1,5 % de la population totale. Hormis les non déclarés, parmi ces personnes, on note que 55,1% fréquentent l'école au moment du recensement, 5,1 % ont fréquenté l'école et 39,9 % n'ont jamais été à l'école. Sur 100 enfants de 6-17 ans fréquentant en 2002, 90,1 % au primaire et 9,7 % au secondaire.

Tableau

NIVEAU					
D'INSTRUCTION	Total	FREQ_ACTUELLE	AYANT_FREQ	JAMAIS_FREQ	ND
Effectifs	32967	17895	1644	12950	478
Total	100	100	100	100	100
MATERNEL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRIMAIRE	53,5	90,1	93,0	0,0	0,0
SECOND	5,5	9,7	5,3	0,0	0,0
SUPERIEUR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aucun	40,9	0,2	1,7	100,0	100,0
Masculin					
Effectifs					
Total	53,8	64,0	65,6	38,3	49,2
MATERNEL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRIMAIRE	33,4	56,0	60,6	0,0	0,0
SECOND	4,5	7,9	4,0	0,0	0,0
SUPERIEUR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aucun	15,9	0,1	1,0	38,3	49,2
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Effectifs					
Total	46,2	36,0	34,4	61,7	50,8
MATERNEL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRIMAIRE	20,1	34,1	32,4	0,0	0,0
SECOND	1,1	1,8	1,3	0,0	0,0
SUPERIEUR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aucun	25,0	0,1	0,7	61,7	50,8

Population pré scolarisée des enfants de 3 à 5 ans

Parmi les enfants de 3 à 5 ans (8790 enfants) de la commune de Djakotomey, il y a 3,8% qui fréquentent actuellement la maternelle ou le primaire, 0,2% des enfants qui ont fréquenté et 96,0% qui n'ont jamais fréquenté. La totalité des enfants de la maternelle fréquente actuellement et 96,4% des enfants du primaire le sont par anticipation.

Petite enfance

La petite enfance concerne les enfants âgés de 0 à 4 ans. Elle correspond à la période où l'enfant est encore dépendant de sa mère et est en contact permanent avec celle-ci qui assure son éducation. Cette phase est marquée par l'allaitement maternel, la vaccination, et le sevrage. Elle est par ailleurs caractérisée par la découverte de l'environnement par l'enfant et les maladies infectieuses et parasitaires et la malnutrition. C'est la période où le nombre de décès d'enfants est élevé et où les enfants de 3 à 4 ans vont à la maternelle.

L'effectif de ces enfants dénombrés au recensement de 2002 est de 18686 dont 50,3% de garçons et 49,7% de filles. Ces enfants sont moins représentés en milieu urbain (13,6% contre 86,4%) mais équilibrée en proportion de garçons et de filles dans les deux milieux. La petite enfance représente 19,3% de la population de la commune de Djakotomey et 33,2% des enfants âgés de moins de 18 ans, le groupe cible visé par l'étude.

Dans la commune de Djakotomey, ce sont les arrondissements de Bétoumey, Gohomey, Sokouhoué et Adjintimey qui contribuent chacun à au moins 10% de l'effectif de ces enfants de moins de 18 ans. Les arrondissements de Kinkinhoué, Kokohoué, Kpoba, Djakotomey I, et Djakotomey II y contribue à moins de 9%. La répartition selon le sexe de ces enfants dans les arrondissements montre une proportion égale.

Tableau 28 : Répartition des enfants de moins de 5 ans selon le milieu de résidence et par sexe en 2002

Milieu de résidence	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
DJAKOTOME	18686	9404	9282	100	100	100
Urbain	2534	1288	1246	13,6	13,7	13,4
Rural	16152	8116	8036	86,4	86,3	86,6
Adjintimey	2216	1163	1053	11,9	12,4	11,3
Bètoumey	3035	1492	1543	16,2	15,9	16,6
Gohomey	2645	1315	1330	14,2	14,0	14,3
Houegamey	2001	993	1008	10,7	10,6	10,9
Kinkinhoué	846	428	418	4,5	4,6	4,5
Kokohoué	1584	826	758	8,5	8,8	8,2
Kpoba	1402	691	711	7,5	7,3	7,7
Sokouhoué	2423	1208	1215	13,0	12,8	13,1
Djakotomey I	1400	733	667	7,5	7,8	7,2
Djakotomey II	1134	555	579	6,1	5,9	6,2

VI.2. Lien avec le chef de ménage

L'examen du lien de parenté avec le chef de ménage, dans la structure de la population révèle que dans la commune de Djakotomey, sur un effectif total de 18686 enfants de moins de 5 ans qui vivent dans les ménages ordinaires, 16674, soit 89% sont des enfants biologiques des chefs de ménage tous sexes confondus. Les fils du Chef de ménage font 89,9% des garçons du ménage et ses filles 89,6% des filles du ménages. Par ailleurs, un effectif de 278 enfants du même groupe d'âge, sont des enfants placés ou confiés ou des personnes sans lien de parenté avec les chefs des ménages dans lesquels ils vivent, soit 1,5% des enfants de moins de cinq ans. La majorité de ces enfants sont de sexe féminin : 171 filles contre 107 garçons, soit un

rapport de masculinité de 63 garçons pour 100 filles. Les filles qui n'ont aucun lien avec les chefs de ménage sont généralement des domestiques employées pour les travaux ménagers ou les activités commerciales.

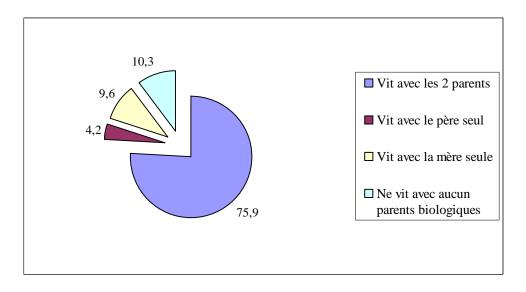
La prise en compte du milieu de résidence, montre une prédominance des enfants de chefs de ménage en milieu rural comme en milieu urbain. Ainsi, le milieu rural enregistre 89,7% des enfants dont les pères ou les mères sont les chefs des ménages dans lesquels vivent ces enfants, contre 86,5% pour le milieu urbain. La même tendance s'observe en ce qui concerne les enfants placés 215 soit 1,3% des enfants de moins de cinq ans en milieu rural, contre un effectif de 63 enfants en milieu urbain, ce qui représente 2,5% des enfants de moins de cinq ans. Quant aux enfants sans lien de parenté, leur proportion est plus élevée en milieu rural (0,3%) qu'en milieu urbain (1,3%).

Tableau 29 : Répartition par sexe des enfants de moins de 5 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage ordinaire et le milieu de résidence

	Total			Urbain			Rural		
Lien de parenté	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin
Total	18686	9404	9282	2534	1288	1246	16152	8116	8036
Sans Lien	86	42	44	33	16	17	53	26	27
CM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conjoint	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enfant CM	16674	8453	8221	2193	1127	1066	14481	7326	7155
Parent CM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Beaux Parents	31	8	23	8	4	4	23	4	19
Petits Fils	1229	601	628	176	87	89	1053	514	539
Enf_Places	192	65	127	30	13	17	162	52	110
Autres Parents	474	235	239	94	41	53	380	194	186

VI-3. Résidence des enfants avec leurs parents biologiques

Contrairement aux recensements de 1979 et de 1992, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation offre l'occasion d'examiner la résidence des enfants avec leurs parents biologiques.



VI-4. Enfance

Elle correspond à la période de socialisation et d'apprentissage des valeurs sociales, notamment sur le plan éducatif. La population des enfants de 6 à 14 ans dans la commune de Djakotomey s'élève à 28162 enfants dont 15055 garçons et 13107 filles. Cette population représente 50,0% de la population des enfants de moins de 18 ans. Elle rencontre des problèmes de développement biologique et physique qui diffèrent selon le milieu de résidence.

De la répartition des enfants concernés par la période de l'enfance selon le milieu de résidence, il se dégage que le nombre d'enfants ruraux est de 23761 enfants contre 4401 enfants urbains, soit une proportion respective de 84,4% d'enfants ruraux contre 15,6% d'enfants urbains. Dans cette commune de Djakotomey, on constate une prédominance des garçons dans cette tranche d'âge (53,5% de garçons) et ceci indépendamment du milieu de résidence.

La répartition de la population scolaire selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence révèle que la plupart des enfants du groupe d'âge 6 à 8 ans sont à l'école primaire, quel que soit le milieu de résidence. Parmi les enfants urbains de 6 à 14 ans, la plupart fréquentent l'école au moment du recensement de février 2002. On pourrait expliquer le pourcentage non négligeable d'enfants urbains au cours secondaire, par l'effet de l'anticipation au primaire et le suivi correct des études des enfants par les parents.

Tableau 30: Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans et 6-8 ans

		Total			Urbain			Rural	
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
6 - 8 ans									
Total	12502	6457	6045	1843	936	907	10659	5521	5138
MATERNEL	2	1	1	1	1	0	1	0	1
PRIMAIRE	6221	3686	2535	1136	649	487	5085	3037	2048
ND	6279	2770	3509	706	286	420	5573	2484	3089
6 - 14 ans									
Total	28162	15055	13107	4401	2344	2057	23761	12711	11050
MATERNEL	6	4	2	4	3	1	2	1	1
PRIMAIRE	16043	9921	6122	2920	1745	1175	13123	8176	4947
SECOND	801	633	168	216	163	53	585	470	115
ND	11312	4497	6815	1261	433	828	10051	4064	5987

On compte 2 enfants déscolarisés sur 100. La distribution des enfants déscolarisés montre que selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, la proportion des enfants du groupe d'âge 6 à 14 ans qui ont abandonné l'école au primaire est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation pourrait être attribuée au manque de soutien scolaire aux enfants en campagnes ou à leur détournement vers les activités champêtres.

Tableau 31: Répartition des enfants déscolarisés selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

6-14ans					Proportion	n des déscolarisés	
	Total		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total	281	62	15055	13107	2,3	2,7	1,9
Urbain	44	01	2344	2057	2,6	2,7	2,5
Rural	237	61	12711	11050	2,3	2,7	1,8
MATERNEL							
Total		6	4	2	0,0	0,0	0,0
Urbain		4	3	1	0,0	0,0	0,0
Rural		2	1	1	0,0	0,0	0,0
PRIMAIRE							
Total	160	43	9921	6122	3,8	3,8	3,8
Urbain	29	20	1745	1175	3,7	3,3	4,2
Rural	131	23	8176	4947	3,9	3,9	3,7
SECOND							
Total	8	01	633	168	2,0	1,9	2,4
Urbain	2	16	163	53	2,8	3,1	1,9
Rural	5	85	470	115	1,7	1,5	2,6

VI-5 Etat matrimonial et fécondité des enfants 10 à 14 ans

Dans le département du Couffo, l'âge moyen au premier mariage est de 24,6 ans en 2002 chez les hommes et de 19,4 ans chez les femmes. Dans la commune de Djakotomey, cet âge est de 23,7 ans chez les hommes et 18,6 ans chez les femmes. Ceci montre que le mariage est précoce surtout chez les filles. A cet effet, une attention particulière sera apportée aux enfants âgés de 10-14 ans dans la commune de Djakotomey.

La répartition des enfants de 10 à 14 ans selon l'état matrimonial montre que sur les 12190 enfants de 10-14 ans, 11939 sont célibataires, 91 sont mariés et 0 est en union libre. On note que les filles (0,6%) sont mariées plus vite que les garçons (0,2%) dans la tranche d'âge 10-14 ans. Il faut signaler que les enfants n'ont pas vécu la rupture de leur union, c'est pourquoi, aucune modalité relative à la rupture n'a été renseignée. La forte proportion des enfants célibataires prouve que dans l'étape d'enfance, le mariage pourrait avoir un caractère forcé ou pourrait provenir des grossesses non désirées. L'examen du tableau ci-dessous par milieu de résidence montre que les enfants urbains et ruraux de 10 à 14 ans sont mariés dans une proportion relatives de 0,8%.

Tableau 32 : Proportion des enfants de 10 à 14 ans selon l'état matrimonial et le milieu de résidence par sexe

	Ens			Urbain			Rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Enfants de 10 - 14 ans									
Total	12190	6727	5463	2032	1121	911	10158	5606	4552
Célibataire	11939	6703	5236	2001	1118	883	9938	5585	4353
Marié	91	24	67	11	3	8	80	21	59
Divorcé/séparé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Union libre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ND	160	0	160	20	0	20	140	0	140

VI-6. Enfants de 6 à 14 ans de la commune de Djakotomey au travail

Occupation des enfants de 6-9 ans

Les données du recensement révèlent que dans la commune de Djakotomey les enfants de 6 à 9 ans font un effectif de 15972 enfants et ceux de 10-14 ans 12 190 enfants.

Parmi les enfants âgés de 6-9 ans, 20,9% sont en activité soit 3330 enfants de cet âge. On note chez ces derniers occupés une prédominance féminine, soit 57,9% de filles contre 42,1% de garçons. La quasi-totalité de ces enfants exercent dans le secteur informel, soit 99,5%. Le milieu urbain y contribue à 4,4% contre 95,6% pour le milieu rural avec une forte proportion des filles : 57,9% de l'ensemble des enfants du secteur informel.

L'observation de leur statut dans l'emploi qu'ils exercent montre que 82,0% sont des aides familiales ; 12,2% des indépendants ; 1,3% des apprentis. Les enfants déclarés indépendants au sein de ce groupe d'âge sont certainement ceux travaillant chez des personnes qui sont à leur propre compte, mais il s'agit probablement de ceux qui travaillent comme aides familiales chez des patrons installés à leur propre compte, c'est à dire des indépendants. Dans cette catégorie d'enfants, les filles sont majoritaires (6,7% de filles contre 5,5% de garçons). Ce constat est le même dans les deux milieux : 6,5% de filles contre 5,4% de garçons en milieu rural et 0,218% filles contre 0,15% garçons en milieu urbain.

Occupation des enfants de 10-14 ans

Dans la commune de Djakotomey, sur un effectif total de 12 190 enfants de 10 à 14 ans, 2800 sont occupés, soit 23% des enfants de cette tranche d'âge. Ces enfants occupés sont plus nombreux dans l'informel : 99,0 pour l'ensemble des enfants de cet âge, 91,5% dans le milieu rural et 8,5%) dans le milieu urbain.

Les enfants occupés de 10-14 ans sont aussi en majorité des aides familiales à 62,6%, des apprentis à 5,4% et des indépendants à 25,7%. On enregistre proportionnellement plus de filles que de garçons, tant dans la catégorie des aides familiales que dans celle des indépendants, soit respectivement 39,5% des filles contre 23,1% des garçons et 15,7% contre 10 %. Tandis que chez les apprentis la prédominance est masculine : 3,2% des garçons contre 2,3% des filles.

En ce qui concerne le milieu de résidence, on note également une prédominance des aides familiales et des indépendants en milieu rural, par rapport au milieu urbain, soit respectivement 58,8% et 23,4% contre 3,8% et 2,3%. De même, la proportion des apprentis est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 3,8% contre 1,6%.

VI-7. Les adolescent(e)s de la commune de Djakotomey (15-17 ans)

La population des enfants de la tranche 15 - 17 ans recensée en 2002 est de 4805 enfants avec 2673 garçons et 2132 filles pour l'ensemble de la commune de Djakotomey. Ainsi, les garçons représentent 55,6% contre 44,4% de filles âgées de 15 à 17 ans soit un rapport de masculinité d'environ 125 garçons pour 100 filles. Les enfants ruraux sont au nombre de 3874 dont 2121 garçons et 1753 filles, soit 121 garçons pour 100 filles. Ces enfants ruraux représentent ainsi 80,6% de l'ensemble des enfants de 15 à 17 ans.

Tableau 33: Répartition des enfants de 15 à 17 ans selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Niveau									
d'instruction	Total			Urbain			Rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total	4805	2673	2132	931	552	379	3874	2121	1753
Maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire	1604	1089	515	318	195	123	1286	894	392
Second	1021	841	180	320	255	65	701	586	115
Superieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	2180	743	1437	293	102	191	1887	641	1246

Les enfants de la tranche 15 à 17 ans qui fréquentent l'école au moment du dénombrement ou qui ont fréquenté l'école sont distribués dans le tableau immédiatement ci-dessus. La présence de ces enfants à la maternelle est négligeable, environ 33,4% ont le niveau primaire et 21,2% ont atteint le cours secondaire.

VIII- MENAGE ET CONDITIONS DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES

Le thème intitulé " Ménages et conditions de vie et d'Habitation" étudie les caractéristiques des ménages à travers leur taille, le lien entre les membres du ménage, la corrélation entre la taille du ménage et le nombre de pièces occupées. Il aborde aussi les caractéristiques des chefs de ménage selon leur situation matrimoniale, leur niveau d'instruction et leur profession et décrit les conditions d'habitation que l'on rencontre dans le paysage de l'habitat béninois. Une typologie des unités d'habitation a été établie. Elle met en exergue les différents types de matériaux de construction utilisés et les commodités dont disposent les logements (modes d'aisance et d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, modes d'approvisionnement en eau de boisson etc.).

L'analyse des données sur les ménages dépend toujours des définitions des concepts retenus. Dans le cadre de l'analyse des données issues du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (2002), les concepts : ménage, unité d'habitation et lien de parenté utilisés ont été définis.

Cette analyse descriptive est faite au niveau des arrondissements de la commune de Djakotomey.

VIII-1. Caractéristique des ménages à Djakotomey

Le thème intitulé " Ménages et conditions de vie et d'Habitation" étudie les caractéristiques des ménages à travers leur taille, le lien entre les membres du ménage, la corrélation entre la taille du ménage et le nombre de pièces occupées. Il aborde aussi les caractéristiques des chefs de ménage selon leur situation matrimoniale, leur niveau d'instruction et leur profession et décrit les conditions d'habitation que l'on rencontre dans le paysage de l'habitat béninois. Une typologie des unités d'habitation a été établie. Elle met en exergue les différents types de matériaux de construction utilisés et les commodités dont disposent les logements (modes

d'aisance et d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, modes d'approvisionnement en eau de boisson etc.).

L'analyse des données sur les ménages dépend toujours des définitions des concepts retenus. Dans le cadre de l'analyse des données issues du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (2002), les concepts : ménage, unité d'habitation et lien de parenté utilisés ont été définis.

Cette analyse descriptive est faite au niveau des arrondissements de la commune de Djakotomey

Répartition spatiale des ménages et leur taille

Dans le département du Couffo, le nombre de ménages ordinaires recensés en 2002 est de 84 827 ménages et celui de la commune de Djakotomey est de 14358 ménages. Dans cette commune, l'arrondissement de Bétoumey abrite 18,2% de ces ménages et celui de Sokouhoué 12,8%.

La taille moyenne des ménages dans le département du Couffo est de 6,18 personnes et celle de la commune de Djakotomey est de 6,74. Le tableau ci-dessous permet de souligner que dans les arrondissements de Djakotomey , la taille moyenne des ménages est plus grande que celle nationale. La taille moyenne des ménages de la commune de Djakotomey varie de 5,92 personnes à 7,71 personnes ; cette taille moyenne est supérieure à la moyenne du département du Couffo.

Dans la commune de Djakotomey, les ménages de grandes tailles (10 personnes ou plus) représentent 21,5% des ménages contre 8,9% pour les ménages à une seule personne. Dans les arrondissements de Kokohoué, Houégamey et Gohomey au moins un quart des ménages ont plus de 10 personnes et plus, soit respectivement : 28,1%, 26,4% et 25,7%.

Caractéristiques des ménages

Les caractéristiques d'un ménage ont toujours été déterminées en partant de celle du chef de ménage. Les caractéristiques qui seront mis en exergue à ce niveau sont le sexe, le niveau d'instruction, etc, du chef de ménage. De même, il sera intéressant d'étudier la répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés dans le ménage.

Le sexe du chef de ménage et le lien entre les membres du ménage

Dans le département du Couffo, on dénombre 78,4% de chef de ménage de sexe masculin contre 21,6% de sexe féminin. La proportion des chefs de ménage de sexe féminin décroît du niveau national au niveau de la commune et parfois au niveau de certains arrondissements. Les femmes chefs de ménage représentent 22,7% au niveau de l'ensemble du pays et 21,6% au niveau du département du Couffo, tandis que dans la commune de Djakotomey, ces femmes font une proportion de 20,6%. Lorsqu'on s'intéresse au niveau décentralisé de cette commune, on se rend compte que dans l'arrondissement de Bétoumey y est concentré plus de femmes chef de ménages que les autres soit 26,0%. Cet arrondissement est suivi de celui de DjakotomeyI qui abrite 24,5% de ces femmes.

L'analyse de la structure de la population suivant le lien de parenté fait ressortir une forte représentation des enfants dans les ménages et notamment ceux du chef de ménage. En effet,

dans la commune de Djakotomey, 54,9% des personnes résidant dans les ménages ordinaires ont le statut d'enfant du chef de ménage. Les conjoints se retrouvent à une proportion de 17,7%, les autres parents (4,6%), les petits fils (3,2%), les sans lien de parenté (1,0%) et les enfants placés (2,2%) sont moins représentés. Toutefois, il faut souligner que l'arrondissement de DjakotomeyI abrite plus d'enfants placés (3,2%) qu'au niveau du département du Couffo tandis que les autres parents sont plus élevés a DjakotomeyII (6,4). On note que la prédominance des enfants du chef de ménage dans les ménages est une réalité dans tous les arrondissements de la commune de Djakotomey.

Le niveau d'instruction du chef de ménage et la situation matrimoniale

Parmi les chefs de ménage, on compte 78,4% qui n'ont aucun niveau d'instruction; 13,2% du niveau primaire de l'enseignement, 8,04% du niveau secondaire et 0,4% de niveau supérieur et plus avec des variations au niveau des arrondissements. En effet, les arrondissements ayant de forte proportion de chef de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction sont constituée de Kokohoué (88,5%), Houégamey (82,9%) et Kpoba (81,0%), alors que les arrondissements de DjakotomeyII renferment des chefs de ménages alphabétisés ayant atteint au moins le secondaire respectivement dans les proportions de (15,2%) et de (14,2%).

Les chefs de ménage de la commune de Djakotomey sont à 43,3% mariés et cette proportion varie d'un arrondissement à un autre. Les mariés sont 50,9% à DjakotomeyII contre 48,2% à DjakotomeyI. C'est dans les arrondissements de Kinkinhoué (10,2%), de Houégamey (7,9%) et de Kpoba (7,5%) qu'on rencontre plus de célibataires.

Le statut dans la profession du chef de ménage et le nombre d'actifs occupé

Pour l'ensemble de la commune de Djakototomey, une forte proportion des chefs de ménage (82,1%) est à son propre compte et seulement 2,9% sont des salariés. D'un arrondissement à un autre, les chefs de ménage salariés sont plus représentés dans DjakotomeyI (6,1%) et DjakotomeyII (4,6 %).

Dans le département du Couffo, et plus précisément dans la commune de Djakotomey, la plupart des ménages (38,9%) contiennent entre 1 et 2 personnes actives occupées. Très peu (3,08%) de ménages ne contiennent pas de personnes actives occupées. Ces derniers types de ménages se rencontrent le plus souvent dans les arrondissements de Houégamey(0,6) et DjakotomeyI (0,5%) alors que les arrondissements de Kokohoué (8,3 %) et Kpoba (6,0%) se caractérisent par la présence d'une forte proportion des actifs occupés dans les ménages

II.6.2. Conditions d'habitation

Les conditions d'habitation des ménages sont étudiées en rapport avec les caractéristiques de l'habitation et le niveau de confort existant dans ces unités d'habitation.

Caractéristiques de l'habitation

Les caractéristiques de l'habitation sont définies par d'une part, le statut d'occupation des unités d'habitation et d'autre part par la qualité des matériaux de construction.

L'habitation au Bénin et plus précisément dans la commune de Djakotomey se caractérise par un degré élevé de vie en communauté. Les résidents de la commune de Djakotomey ont une forte tendance à habiter dans leurs propres maisons. En effet, dans cette commune, 91,5% des ménages vivent chez eux dont 71,0% dans des propriétés familiales. Par ailleurs, 20,0%

d'entre eux vivent dans des propriétés sans titre foncier et seulement 1,5% dans des propriétés possédant de titre foncier. Les locataires représentent 2,3% des ménages. Selon les arrondissements, on observe une disparité : ils dominent à Djakotomey II (8,3%) et à Djakotomey I (7,5%).

Qualité des matériaux de construction

Les données du 3^{ème} recensement sur les unités d'habitation comportent la nature du toit, des murs et des sols. Ceci varie surtout selon l'environnement climatique et de la disponibilité du matériel. En effet, l'habitat en milieu traditionnel béninois tire ses matériaux de la nature : terre, branchage, bambou, paille, etc... Toute amélioration de la qualité de l'habitation provient de matériaux soit importés, soit dérivés de techniques modernes de transformations.

Dans la commune de Djakotomey, le recensement des unités d'habitation selon la nature du toit révèle que 97,9% des toits sont en tôle ou en paille soit 83,9% de couverture en tôle et 14,0% en paille. La propension à utiliser la tôle, considérée comme un matériau définitif par rapport à la paille, est un signe évident de modernisation de l'habitat, corollaire de l'augmentation du pouvoir d'achat. Il se dégage une disparité en matière de couverture des unités d'habitation selon les arrondissements. Ainsi, l'utilisation des tôles pour la couverture du toit est plus marquée à Bétoumey(91,0%), Kinkinhoué (90,7%) et DjakotomeyII (89,4%), alors que les matériaux traditionnels (la paille et le palme) sont dominants dans les arrondissements de Kpoba (31,7%), Adjintimey (21,2%), proportion plus élevée que le niveau du département du Couffo (17,5%).

Cinq principaux types de matériaux qui ont servi à la construction des murs des unités d'habitation ont été recensés à savoir : la brique, la pierre, la terre, le bois et le bambou.

La terre est toujours prépondérante dans la construction des murs des unités d'habitation dans la commune de Djakotomey (83,1%). Les constructions améliorées sont essentiellement en brique ou en pierre (9,1%). Selon les arrondissements, les unités d'habitation avec les murs en brique ou pierre sont plus visibles à Kinkinhoué (14,7%), DjakotomeyII (14,2%) et DjakotomeyI (12,8%) alors que l'utilisation de la terre pour les murs est généralisée dans tous les arrondissements de la commune.

Les matériaux qui servent à revêtir le sol des unités d'habitation dans la commune de Djakotomey sont pour la plupart i) la terre, dans une proportion de 66,9%; ii) le ciment, matériaux de construction moderne, permet de revêtir le sol d'un enduit qui limite l'humidification et l'infiltration de l'eau représente 30,7%; iii) le bois représente 1,7%, proportion très faible, qui est à mettre en rapport avec le caractère très peu répandu des constructions sur pilotis propres aux cités lacustres; iv) le carreau représente 0,1% et est principalement utilisé dans les unités d'habitation moderne et de haut standing notamment les villas et les immeubles v) enfin les autres types de sol sont d'une utilisation marginale. Les arrondissements dont la modernité en matière de couverture du sol en matériaux définitif est visible sont Kinkinhoué (43,5%) et DjakotomeyII (40,2%), alors que le mode traditionnel est plus répandu dans presque tous les arrondissements de la commune.

Qualité du confort des logements

La qualité des conditions de vie des ménages est conditionnée par l'existence d'un mode d'éclairage, d'approvisionnement en eau, d'aisance, d'évacuation des eaux usées, d'évacuation des ordures ménagères et de mode de cuisson adéquat qui sauvegarde l'environnement immédiat du ménage.

Mode d'évacuation des ordures ménagères : dans la commune de Djakotomey, la plupart des ménages évacuent les ordures ménagères dans la nature à 94,0% avec des fréquences variant de 99,2% (Kinkinhoué) à 88,5% (Kpoba).La voirie privée ou ONG sont quasi inexistantes dans toute la commune.

Mode d'évacuation des eaux usées: la répartition des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux usées, montre que le mode d'évacuation des ménages diffère peu selon les arrondissements. Dans la commune de Djakotomey, la plupart des ménages (97,3%) évacuent le plus souvent les eaux usées dans la cour ou dans la nature. Les caniveaux à ciel ouvert ou fermé reçoivent l'eau usée que de 0,2% des ménages et l'utilisation de la fosse septique est marginale (0,5%). Les arrondissements évoluent dans le même sens comme le montre le tableau ci-dessous.

Mode d'aisance : l'observation du mode d'aisance dans la commune de Djakotomey révèle que les latrines ventilées et les toilettes à chasse sont peu fréquentes avec 5,4%, alors l'utilisation de la nature comme mode d'aisance est importante avec 84,1% et cela quelque soit l'arrondissement. Les autres modes d'aisance ne couvrent que 3,8% des ménages.

Mode d'éclairage: l'utilisation du pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé (89,1%) dans la commune de Djakotomey. Quand à l'éclairage par la SBEE, elle ne couvre le besoin que de 9,6% des ménages. L'utilisation des autres sources d'éclairage est marginale. La prédominance du mode d'éclairage par le pétrole au niveau de la commune se vérifie dans la plupart des arrondissements où la proportion varie de 99,1% dans DjakotomeyII à 74,1% dans Adjintimey.

Mode d'approvisionnement en eau: la fréquence des ménages selon les sources d'approvisionnement en eau révèle que70,8% des ménages s'approvisionnent le plus souvent en eau potable dont 13,2% en eau de la SBEE, 16,7% en borne fontaine ou pompe village et 20,4% en eau de puits protégés. Quand aux ménages n'ayant pas accès à l'eau potable (28,4%), ils s'approvisionnent en eau de puits non protégés (23,9%) et (3,9%) en eau de surface ou de marigot et les autres sources n'interviennent que pour 0,6%. Par rapport aux arrondissements, on constate que l'approvisionnement en eau potable par les pompes villageoises est plus fréquente dans Kpoba (49,9%), Adjintimey(48,3%) et Gohomey(48,1) l'approvisionnement en eau de la SBEE est prépondérant dans DjakotomeyI (38,2%). Les arrondissements n'ayant pas accès à l'eau potable sont dans Houégamey (43,4%), Sokouhoué (38,8) et Kpoba (36,2%).

Mode énergétique de cuisson: les sources énergétiques de cuisson communément utilisées sont: le bois, le charbon de bois, l'électricité, le gaz et le pétrole. La répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson montre que le bois est fréquemment utilisé comme moyen de cuisson dans la commune de Djakotomey (95,4%), suivi du pétrole (2,2) et du charbon de bois (1,2%) Cette utilisation du bois et du charbon de bois est sûrement une menace pour l'environnement du fait de la déforestation qui en découle si d'autres sources d'énergie ne sont pas trouvées pour la cuisson. Le bois est le moyen de cuisson le plus utilisé dans tous les arrondissements de la commune de Djakotomey à des fréquences variant de 98,4% à Kpoba à 81,2% à Kokohoué.

VIII-2 Importance de l'enterrement à domicile

Au Bénin, la majorité des décès sont enterrés à domicile (62%) mais dans le département du Couffo, la majorité des décès (80%) sont enterrés à domicile, tandis que dans la commune de

Djakotomey, 92,7% des décès sont enterrés à domicile. Dans cette commune, au niveau les arrondissements d'Adjintimey, et Bétoumey, Gohomey, Houégamey, Kinkinhoué, Sokouhoué et DjokotomeyII plus de 9 décès sur 10 reposent dans les domiciles. L'enterrement des défunts dans un cimetière s'observe plus dans les arrondissements de Kinkinhoué (3,1%), Kokohoué (4,2%), Sokouhoué(3,1%) et DjakotomeyI (3,8%).

Tableau 34 : Lieu d'enterrement des décès survenus au cours des 12 derniers mois ayant précédés la collecte de février 2002.

ARRONDISSEMENT	Total	DOMICILE	CIMETIERE	AUTRE	ND
DJAKOTOME	100	92,7	1,9	1,9	3,6
Adjintimey	100	92,6	0,0	3,7	3,7
Bètoumey	100	97,2	0,7	0,0	2,1
Gohomey	100	95,2	0,8	0,8	3,2
Houegamey	100	95,9	2,1	0,0	2,1
Kinkinhoué	100	93,8	3,1	0,0	3,1
Kokohoué	100	85,4	4,2	0,0	10,4
Kpoba	100	88,4	0,0	2,3	9,3
Sokouhoué	100	92,2	3,1	3,1	1,6
Djakotomey I	100	85,0	3,8	7,5	3,8
Djakotomey II	100	91,1	1,8	1,8	5,4

IX- Pauvreté des ménages et des régions (Etude de la pauvreté non monétaire)

La lutte contre la pauvreté alimente depuis une dizaine d'années les débats internationaux sur le développement dans le monde. C'est ainsi qu'en 2000, l'objectif de la Déclaration du Millénaire dans laquelle se sont engagés 147 chefs d'Etats et de gouvernement et 189 pays a visé la réduction de moitié de la proportion de la population pauvre d'ici à 2015. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a repris à son compte le même objectif en 2001.

Au Bénin, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) élaboré en 2002 pour la période 2003 - 2005 s'est approprié les objectifs internationaux de réduction de la pauvreté en s'appuyant sur la Déclaration Nationale de Politique de Population de 1996. A cet égard, on note en particulier les objectifs suivants :

- ❖ réduction de 50% de la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui équivaudrait à faire passer l'indice de la pauvreté de 30% en 2000 à 15% en 2015 ;
- relèvement de l'espérance de vie à la naissance de 54 ans en 2000 à 65 ans en l'an 2015 :
- ❖ réduction du taux de mortalité infanto-juvénile de 165 pour mille en 1998 à 90 pour mille en 2015 ;
- ❖ réduction du taux de mortalité maternelle de 500 pour cent mille naissances vivantes en 1998 à 390 pour cent mille en 2015 ;

❖ universalité de l'instruction primaire en faisant passer le taux brut de scolarisation de 80% en 2000 à 99% en 2015 ;

L'atteinte de ces objectifs suppose le suivi des indicateurs ci-dessus énumérés. Dans ce cadre, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de 2002 présente l'avantage de fournir tous ces indicateurs à des niveaux géographiques très fins.

IX-1 Méthodologie

L'unité d'analyse de la pauvreté varie selon qu'il s'agit de la pauvreté des ménages ou de la pauvreté des régions. Dans le premier cas, l'analyse porte sur le ménage ordinaire. S'agissant de la pauvreté des régions, elle est axée sur la commune.

L'étude de la pauvreté supposant le choix d'un indicateur de niveau de vie, il apparaît au regard des données disponibles que les caractéristiques de l'habitation sont des instruments privilégiés pour la construction d'un indice composite de niveau de vie. Ces caractéristiques portent essentiellement sur les matériaux de construction (nature des murs, nature du toit, nature du sol), le statut d'occupation de l'habitation et les conditions de vie du ménage (mode d'éclairage, moyen de cuisson le plus utilisé, approvisionnement en eau de boisson, mode d'aisance, évacuation des eaux usées, évacuation des ordures).

Un indice composite de niveau de vie fondé sur les caractéristiques de l'habitation et les conditions de vie des ménages

Les données collectées dans le cadre d'un Recensement Général de la Population et de l'Habitation ne permettent pas de construire de tels indicateurs puisqu'elles ne fournissent aucune information sur la distribution des revenus et des dépenses de consommation. Se fondant sur l'argument de Sen (1979, 1987) selon lequel les dépenses et les revenus ne permettent pas de mesurer toutes les dimensions de la pauvreté, la construction d'un indice de bien-être fondé sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages est apparue comme une alternative intéressante dans de nombreuses études empiriques.

Dans cette étude, la construction de l'indice de bien- être s'inscrit dans la même démarche. A cet effet, 8 variables actives regroupant 38 modalités et 6 variables illustratives sont retenues pour l'analyse des correspondances multiples. Les variables actives sont : Nature du mur, nature du toit, nature du sol, mode d'éclairage, principale source d'approvisionnement en eau, mode d'aisance, mode de cuisson, mode d'évacuation des ordures ménagères

Catégories socio-économiques des ménages

Cinq classes sont ainsi définies en fonction des valeurs croissantes de l'indice composite:

i) Les ménages plus pauvres dont les indices de niveau de vie sont compris entre la valeur minimum et le 1^{er} quintile, correspondant aux 20% les plus faibles de la distribution de niveau de vie ;

- ii) Les ménages pauvres dont les indices sont compris entre le 1^{er} quintile et le 2^{ème} quintile;
- iii) Les ménages moyennement pauvres dont les indices se situent entre le 2^{ème} quintile et le 3^{ème} quintile;
- iv) Les ménages riches dont les indices sont compris entre le 3^{ème} quintile et le 4^{ème} quintile ;
- v) Les ménages plus riches dont les indices sont compris entre le 4^{ème} quintile et la valeur maximale des indices de niveau de vie.

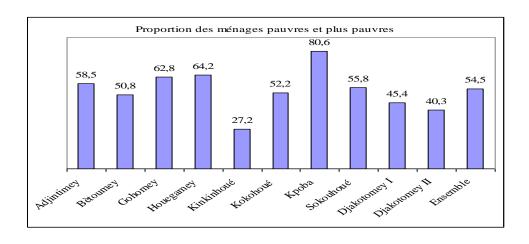
IX-2 Pauvreté des ménages

Pauvreté et zones géographiques

Les caractéristiques mises en relief ci-dessus ont permis de décrire les ménages pauvres au regard de leurs conditions de vie. Deux lignes de pauvreté sont ainsi mises en exergue : les premier et deuxième quintiles les plus faibles. La première ligne définit les ménages plus pauvres et la deuxième, les plus pauvres et les pauvres qu'on regroupera pour les besoins de l'analyse sous le vocable de pauvres⁹.

Au niveau du département du Couffo, on dénombre 47,7% de ménages pauvres, et dans la commune de Djakotomey, les ménages pauvres sont au nombre de 54,5%. Sur le plan géographique, le classement par ordre décroissant des indices de pauvreté met en évidence ce qui suit : i) Les arrondissements de Kinkinhoué, DjakotomeyII et DjakotomeyI (respectivement 27,2%, 40,3 et 45,4%) sont moins affectés par la pauvreté d'existence ; ii) les arrondissements les plus affectés par la pauvreté d'existence sont en premier lieu Kpoba (80,6%) suivi de Houégamey (64,2%), Gohomey (62,8%), Adjintimey (58,5%), Sokouhoué (55,8%), Kokohoué (52,2%) et Bétoumey (50,8%).

Graphique 7 : Proportion (%) des ménages plus pauvres et pauvres par arrondissement



Impact de la taille du ménage

L'effet de la taille du ménage sur la pauvreté est analysé suivant deux démarches complémentaires. La première repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les individus d'un ménage appartiennent au même quintile que le ménage. Cette hypothèse est justifiée par le fait que les conditions décrites par les caractéristiques de l'habitation sont les mêmes pour

_

⁹ Voir Annexe 11 pour la construction des indices de pauvreté

tous les individus d'un ménage. Sur la base de cette hypothèse, les indices de pauvreté pondérés par la taille des ménages sont calculés en considérant comme indicateur de niveau de vie les coordonnées des individus sur le premier axe auxquelles on a soustrait la valeur minimale. La ligne de pauvreté correspond au deuxième quintile inférieur des coordonnées translatées. Le tableau ci-après présente pour chaque commune, les indices FGT et les contributions correspondantes. Le lien entre la taille du ménage et la pauvreté fait l'objet de la seconde démarche abordée à suite du chapitre.

Au niveau de la commune, la pauvreté d'existence affecte 52,0% de la population contre 54,5% des ménages. L'écart de pauvreté est de 2,5. Il indique la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté.

Tableau 36 : Indices de pauvreté dans la population des ménages ordinaires en 2002

	Indice de pauvreté	Indice de profondeur	Indice de sévérité	Poids démographique
Arrondissement	P0	P1	P2	
Adjintimey	0,55	0,25	0,14	11,1
Bètoumey	0,46	0,17	0,07	17,2
Gohomey	0,58	0,25	0,12	13,4
Houegamey	0,61	0,23	0,10	10,5
Kinkinhoué	0,26	0,09	0,04	5,2
Kokohoué	0,47	0,20	0,09	7,8
Kpoba	0,78	0,38	0,21	6,8
Sokouhoué	0,51	0,22	0,11	12,4
Djakotomey I	0,46	0,20	0,10	8,7
Djakotomey II	0,39	0,15	0,07	7,0
Total	0,52	0,22	0,11	100,0

Au niveau des arrondissements, le phénomène est très inégalement réparti au sein des populations. L'arrondissement de Kpoba compte 80,6% de pauvres avec un poids démographique de 6,8%. Il a la plus forte contribution tant du point de vue de l'incidence (78%) que de la profondeur (38%) et de la sévérité (21%) de la pauvreté. Viennent ensuite par ordre décroissant des indices de pauvreté, les arrondissements Houégamey (61%), Gohomey (58%), Adjintimey (55%) et Sokouhoué (51%) qui comptent plus de 50% de pauvres.

Le phénomène de pauvreté d'existence est plus intense et plus sévère dans les arrondissements de Adjintimey et Gohomey. La profondeur et la sévérité sont faibles dans l'arrondissement de Kinkinhoué.

Tableau 37 : Indices de pauvreté dans la population des ménages ordinaires en 2006

	Indice de pauvreté	Indice de profondeur	Indice de sévérité	Poids démographique
Arrondissement	P0	P1	P2	
Adjintimey	0,55	0,25	0,14	11,1
Bètoumey	0,46	0,17	0,07	17,2
Gohomey	0,58	0,25	0,12	13,4
Houegamey	0,61	0,23	0,10	10,5

Kinkinhoué	0,26	0,09	0,04	5,2
Kokohoué	0,47	0,20	0,09	7,8
Kpoba	0,78	0,38	0,21	6,8
Sokouhoué	0,51	0,22	0,11	12,4
Djakotomey I	0,46	0,20	0,10	8,7
Djakotomey II	0,39	0,15	0,07	7,0
Total	0,52	0,22	0,11	100,0

Taille du ménage et nombre de personnes par pièce

Les études sur la pauvreté monétaire ont mis en évidence la grande taille comme une caractéristique des ménages pauvres. Cette corrélation négative entre la taille et le niveau de vie des ménages est corroborée par l'analyse fondée sur la pauvreté d'existence. En effet les ménages plus riches dans le département du Couffo comptent en moyenne 4,1 personnes et les ménages plus pauvres 4,8 personnes. Mais dans la commune de Djakotomey, les ménages plus riches comptent en moyenne 6,6 personnes et les ménages plus pauvres 5,7 personnes.

Sur le plan géographique, les ménages des arrondissements (Adjintimey, Gohomey, Houégamey, Kpoba, Sokouhoué, Kokohoué) ayant de fortes incidences de pauvreté sont de très grande taille (entre 6,6 et 7,7 personnes). A l'opposé, ceux des autres arrondissements dont l'incidence de pauvreté est faible sont de taille plus réduite (entre 5,9 et 6,6 personnes).

Tableau 37 : Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce

Nombre total de j	Nombre total de pièces occupées							
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total		
Adjintimey	3,3	4,3	4,7	6,5	4,0	4,4		
Bètoumey	2,5	3,2	3,8	4,9	7,2	3,7		
Gohomey	3,1	3,5	4,1	5,4	3,1	3,8		
Houegamey	2,7	3,6	4,2	5,6	11,5	3,9		
Kinkinhoué	3,2	3,0	3,2	4,2	4,1	3,3		
Kokohoué	3,3	4,7	5,1	7,7	6,0	4,9		
Kpoba	2,8	3,6	4,3	5,3		3,5		
Sokouhoué	2,5	3,4	3,7	4,4	2,6	3,5		
Djakotomey I	3,1	3,7	3,7	3,5	4,0	3,6		
Djakotomey II	2,9	4,2	4,2	4,8	6,2	4,4		
Total	2,9	3,7	4,1	4,8	4,9	3,9		
Taille du ménage	e							
Adjintimey	5,2	6,6	6,9	8,0	5,1	6,6		
Bètoumey	5,3	5,8	6,5	7,7	10,1	6,4		
Gohomey	6,5	6,8	7,8	10,2	3,2	7,3		
Houegamey	6,6	7,3	7,9	8,8	24,8	7,6		
Kinkinhoué	5,9	5,6	5,5	7,4	6,8	5,9		
Kokohoué	5,5	7,3	8,3	10,3	2,0	7,7		
Kpoba	5,6	6,9	7,2	7,9		6,6		
Sokouhoué	5,3	6,4	6,8	8,0	6,8	6,6		
Djakotomey I	5,9	6,4	6,1	6,0	6,8	6,2		
Djakotomey II	5,7	6,5	7,0	6,7	5,3	6,6		
Total	5,7	6,6	6,9	7,8	6,6	6,7		

IX-3 Indice de pauvreté humaine et indice de niveau de vie : deux indices composites fortement corrélés

Pour réaliser un bon ciblage des pauvres, l'indice de pauvreté humaine (IPH) du Programme des Nations-Unies pour le développement est calculé par commune en complément aux indices de pauvreté présentés ci-dessus. L'IPH intègre le taux d'analphabétisme des 6 ans et plus comme mesure liée à l'accès à l'éducation, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et le taux de mortalité infanto-juvénile (taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans), indicateur qui renseigne sur la santé des enfants.

X- PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique s'est engagé dans la production de l'estimation de la population des communes du Bénin, ainsi que la réalisation de l'étude prospective de la demande sociale en éducation pour répondre à la demande de plus en plus croissante des données au niveau communal afin d'alimenter la production du plan communal de développement. Les données statistiques de la commune de Djakotomey sont fournies sur la période 2003 à 2025 et sont basées sur le principe du quota. En effet, en 2002, on estime la contribution de la population concernée dans la population du département et on estime que cette contribution restera constante tout au cours de la période de projection.

En ce qui concerne l'estimation de la demande en donnée d'éducation, on estime avec les études prospectives à long terme que l'universalité de la scolarisation sera atteinte à l'horizon 2025 et compte tenu de l'évolution actuelle de la scolarisation au Bénin et du développement de la politique de gratuité de scolarité, on estime que le niveau de scolarisation des filles atteindra 75% en 2015 alors que celui des hommes sera de 85% en 2015 (horizon des OMD).

X-1 Généralité sur la projection démographique de la commune de Djakotomey

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de février 2002 montre que la population du département du Couffo se répartit de façon inégale dans ses communes et que la commune de Djakotomey a une population de 96732 habitants. La contribution de chaque commune à la population du département du Couffo est présentée dans le tableau cidessous. Celle de la commune de Djakotomey (18,5%) vient en deuxième position après la commune d'Aplahoué (22,3%).

Tableau 38 : Population résidente dans les communes du département du Couffo

		Population			Contribution	
		en 2002			(%)	
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
Département						
Couffo	524586	244050	280536	100	100	100
Aplahoué	116988	54977	62011	22,3	22,5	22,1
Djakotomé	96732	45189	51543	18,4	18,5	18,4
Dogbo	76947	36528	40419	14,7	15,0	14,4
Klouékamé	93324	42794	50530	17,8	17,5	18,0
Lalo	79685	36894	42791	15,2	15,1	15,3
Toviklin	60910	27668	33242	11,6	11,3	11,8

Source: RGPH3de février 2002

La projection démographique du département du Couffo a permis d'estimer la population du département sur la période de 2003 à 2025. Le résultat est consigné dans le tableau ci-après.

La mise en application du principe de quota permet d'estimer la population de chaque commune pour la période de référence. Sur cette base la population de la commune de Djakotomey a été estimée.

Tableau 39 : Estimation de la population du département du Couffo de 2002 à 2025

Année de	Population totale			Année de	Population totale		
Projection	Ensemble	Masculin	Féminin	projection	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	524 586	244 050	280 536	2014	784 544	373 539	411 005
2003	546 614	254 954	291 660	2015	804 215	383 007	421 208
2004	571 154	267 057	304 097	2016	824 678	393 345	431 333
2005	596 936	279 746	317 190	2017	845 044	404 242	440 801
2006	621 828	292 130	329 698	2018	865 063	414 968	450 094
2007	644 367	303 545	340 822	2019	885 137	425 422	459 716
2008	665 521	314 020	351 500	2020	907 248	436 758	470 489
2009	686 603	324 473	362 130	2021	929 887	448 619	481 268
2010	707 294	334 682	372 611	2022	951 742	460 830	490 912
2011	727 243	344 474	382 769	2023	973 150	472 778	500 372
2012	746 123	354 275	391 848	2024	996 631	484 631	511 999
2013	765 278	363 924	401 354	2025	1 020 873	496 790	524 084

Source : RGPH3de février 2002

X-2 Projection démographique de la commune de Djakotomey

La commune de Djakotomey est la deuxième plus importante du département du Couffo après celle d'Aplahoué tant du point de vu de son poids démographique que son pouvoir économique.

En 2002, la population d'Aplahoué était de 96 732 habitants dont 46,7% de sexe masculin et 53,3% de sexe féminin. On estime sa population en 2005 à 110076 habitants. Elle pourrait atteindre 148307 habitants en 2015 et 188227 habitants à l'horizon 2025.

Tableau 40 : Population estimée de la commune de Djakotomey de 2002 à 2025

Année de	Population t	otale		Année de	Année de Population totale		
projection	Ensemble	Masculin	Féminin	projection	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	96 732	45 189	51 543	2014	144 680	69 166	75 514
2003	100 795	47 208	53 587	2015	148 307	70 919	77 389
2004	105 321	49 449	55 872	2016	152 082	72 833	79 249
2005	110 076	51 799	58 277	2017	155 839	74 851	80 989
2006	114 667	54 092	60 575	2018	159 533	76 837	82 696
2007	118 825	56 205	62 619	2019	163 236	78 772	84 464

20	008	122 726	58 145	64 581	2020	167 315	80 871	86 443
20	009	126 615	60 080	66 534	2021	171 491	83 068	88 424
20	010	130 431	61 971	68 460	2022	175 524	85 329	90 195
20	011	134 110	63 784	70 326	2023	179 475	87 541	91 934
20	012	137 593	65 599	71 994	2024	183 806	89 736	94 070
20	013	141 126	67 385	73 741	2025	188 277	91 987	96 290

Source: RGPH3de février 2002

X-3 Etude prospective de la demande sociale des communes

Les résultats obtenus au niveau des projections démographiques de la commune de Djakotomey montrent que la population croit à un rythme variable. Cette évolution suppose la satisfaction des besoins de plus en plus croissants dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de la protection de l'environnement et autres. Le pari ne sera gagné que si la production des richesses nationales et notamment celles de la commune évoluent à un rythme nettement plus élevé. Dans le cas contraire on assistera à une détérioration des conditions de vie des résidents de cette commune. Conscient de cette situation, l'Etat Béninois et en particulier les autorités locales se sont engagés dans la réalisation des études prospectives à long terme. L'objectif global est entre autres d'offrir à chaque béninois la possibilité "de vivre plus longtemps en bonne santé et de s'instruire efficacement et à moindre coût".

Pour une meilleure prise en charge à la base du développement chaque commune devra disposer d'un plan de développement communal tenant compte de sa situation. C'est afin d'accompagner ce mouvement que la partie sur les projections s'intéresse à l'étude prospective de la demande sociale et notamment à l'éducation et la santé.

Demande sociale en éducation dans la commune de Djakotomey

L'éducation est l'un des besoins prioritaires que tout Etat ou toute autorité locale doit assurer à ses citoyens. Elle représente un élément de la croissance et du développement socio-économique d'un pays ou d'une région. Selon la constitution adoptée en décembre 1991, l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit au Bénin pour tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. La généralisation d'un enseignement primaire de qualité induit un accroissement des infrastructures scolaires et du personnel enseignant. Un enseignement de qualité exige le respect d'une certaine norme en matière d'équipement et de personnel. Ainsi, selon les résultats des Etats Généraux de l'Enseignement qui a eu lieu en mai 1996 au Bénin, pour assurer un enseignement primaire de qualité, il a été retenu d'inscrire en moyenne 50 élèves par classe et 50 élèves par enseignant.

En tenant compte de l'évolution de la population scolarisable de la commune de Djakotomey, c'est-à-dire de la population en âge d'aller à l'école (6-14 ans), les besoins en infrastructures scolaires et en personnel d'enseignement pour assurer l'universalité de l'enseignement primaire seront abordés dans les lignes à suivre.

Tableau 41 : Evolution de la population scolarisable (6-14 ans) et du taux net de scolarisation selon le sexe et l'année de projection

Année de	Population		Taux net de	
projection	scolarisable		scolarisation	
			de 6-14 ans	

	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	28 162	15 055	13 107	54,8	63,4	44,9
2004	31 762	16 809	14 953		66,7	49,5
2005	33 372	17 571	15 801		68,4	51,9
2006	34 763	18 228	16 535		70,0	54,2
2007	35 802	18 715	17 086		71,7	56,5
2011	36 984	19 265	17 719		78,3	65,7
2015	37 650	19 616	18 033		85	75
2020	38 482	20 055	18 427		92,5	87,5
2025	40 902	21 298	19 604		100	100

Compte tenu du niveau de scolarisation des enfants de 6-14 ans dans la commune de Djakotomey, des tendances observées dans les taux de scolarisation issues des statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et de la décision d'assurer l'universalité de l'enseignement primaire pour les enfants de 6-14 ans à l'horizon 2025, l'évolution escomptée au niveau de la scolarisation mentionné dans le tableau immédiatement dessus.

Afin d'assurer des différents niveaux de scolarisation, des besoins en salles de classes et en enseignants se font sentir et les prévisions sont estimées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 42 : Evolution des besoins en salles de classes et en enseignants dans la commune de Djakotomey selon l'année de projection

Année de	Estimation des besoin	ns en	Déficit de	Déficit	
projection			Salle de classe	d'enseignants	
2002	297	305	///	8	
2004	372	372	75	67	
2005	404	404	107	99	
2006	434	434	137	129	
2007	461	461	164	156	
2011	535	535	238	230	
2015	604	604	307	299	
2020	693	693	396	388	
2025	818	818	521	513	

D'après les statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire de 2002, la commune de Djakotomey disposait de 297 salles de classes et 305 enseignants. Il en découle qu'il existe un excédent de 8 enseignants par rapport au nombre de salles de classe disponibles. Mais, par rapport aux infrastructures scolaires disponibles en 2002, si rien n'est fait, dès 2004, les besoins supplémentaires se feront sentir : il faudrait 75 salles de classe à construire et 67 enseignants à recruter. Les besoins s'élèveront à 307 salles de classes et 299 enseignants en 2015 pour atteindre 521 salles de classe et 513 enseignants en 2025 si rien n'est fait. Pour répondre à ces besoins, la commune de Djakotomey devra construire dès 2004 en moyenne 75 salles de classes, soit 12 à 13 modules d'écoles de 6 salles de classes par an.

Demande sociale en santé dans la commune de Djakotomey

Dans la politique de prise en charge sanitaire de la population Béninoise, le Gouvernement Béninois a prévu de la base au sommet :

1- au niveau de chaque arrondissement, un Centre de Santé d'Arrondissement (CSA);

- 2- au niveau de chaque commune, un Centre de Santé de Commune qui constituerait le centre de référence de la commune ;
- 3- pour un ensemble de commune dont la population varierait entre 100.000 et 200.000 habitants, un hôpital de zone (HZ) et ;
- 4- au niveau d'un département, un Centre Hospitalier Départemental (CHD).

La situation au 31 décembre 2002 dans le département du Couffo, année du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin montre un certain écart par rapport aux prévisions selon la commune comme l'atteste souligné dans le tableau ci-dessous. En effet, selon la commune, il n'existe pas un déséquilibre en matière de couverture sanitaire dans le département du Couffo. Cette situation est remarquable dans les communes de Djakotomè et Lalo où avec respectivement 10 et 11 arrondissements, il n'existe que 7 arrondissements qui possèdent des Centre de Santé d'Arrondissement (CSA) comme le prévoit les normes. Quand au Centre de Santé de Commune (CSC), toutes les communes en sont pourvues.

Tableau 43 : Disponibilité des centres de santé dans les communes du département du Couffo

	Nombre d'arrondissement		Nombre de CSA	Nombre de CSC
Aplahoué		7	5	1
Dogbo		7	4	1
Djakotomey	1	10	4	1
Total	2	24	13	3
Klouékanmè		8	4	1
Lalo	1	11	7	1
Toviklin		7	4	1
Total	2	26	15	3
Ensemble	5	50	28	6

Sous l'hypothèse qu'aucune disposition administrative ne viendrait modifier la structure actuelle des communes, il faudrait construire dans le département du Couffo, 22 CSA au niveau des communes dépourvues. De même, en tenant compte de l'évolution de la population des communes, il faudrait prévoir la construction des hôpitaux de zones supplémentaires en supposant que la taille minimum nécessaire pour un Hôpital de Zone (HZ) est celle observée lors du RGPH3, si elle est comprise entre les normes établies. Ainsi, pour doter le département du Couffo de zones sanitaires, le nombre d'hôpitaux de zone passerait de 2 en 2002 à 4 dès 2011 pour atteindre respectivement 5 en 2020 et 5 en 2025.

Tableau 44: Nombre d'Hôpitaux de Zone (HZ) à construire pour faire face à l'évolution de la population

Evolution de la population et son incidence sur le nombre d'hôpitaux de zones à construire									
Commune	2002	2004	2005	2006	2007	2011	2015	2020	2025
Aplahoué	116 988	127 379	133 131	138 686	143 716	162 209	179 386	202 387	227 757
Dogbo	76 947	83 785	87 571	91 226	94 538	106 707	118 013	133 159	149 865
Djakotomey	96 732	105 321	110 076	114 667	118 825	134 110	148 307	167 315	188 277
Total	290 667	316 485	330 778	344 580	357 079	403 026	445 706	502 861	565 900

Zone sanitaire	1	2	2	2	2	2	2	3	3
Klouékanmè	93 324	101 602	106 185	110 610	114 615	129 347	143 028	161 330	181 509
Lalo	79 685	86 757	90 672	94 452	97 875	110 460	122 149	137 792	155 042
Toviklin	60 910	66 310	69 300	72 186	74 799	84 409	93 332	105 266	118 422
Total	233 919	254 669	266 158	277 248	287 288	324 217	358 509	404 387	454 973
Zone sanitaire	1	1	1	1	1	2	2	2	2
Ensemble	2	3	3	3	3	4	4	5	5

III. Situation économique de la commune de Djakotomey

L'activité économique demeure au centre des préoccupations des peuples et des gouvernants. Elle est l'un des principaux facteurs qui modulent à plus ou moins long terme les schémas de reproduction humaine, la répartition spatiale de la population et les régimes sociaux.

En ce moment de la décentralisation où le Bénin et la commune de djakotomey en particulier est confrontés à la nécessité d'une politique en matière d'emploi et de renforcement des capacités, cette partie de l'étude permettra de faire une estimation de la population active, des occupées selon certaines caractéristiques et de la population inactive.

III.1. Méthodologie

Les concepts et définitions

La grande partie des données est issue du recensement de 1992 et de celui de 2002. Le recensement de 2002 a collecté des informations sur la population de 6 ans et plus, au lieu de 10 ans et plus en 1992. A part cette extension aux enfants de 6 à 9 ans, le contenu des informations recueillies n'a pas fondamentalement varié. Mais, ont été ajoutées la saisie des actifs selon le secteur formel (d'Etat ou privé) et informel ainsi que celle de l'activité antérieure des chômeurs ayant déjà travaillé une fois auparavant. La période de référence est le travail d'au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement de février 2002.

Profession exercée : l'occupation principale ou l'activité qui a le plus occupé la personne considérée pendant la période de référence.

Statut dans la profession : la situation d'une personne active par rapport à sa profession pendant la période de référence.

Branche d'activité : se rapporte à l'activité de l'établissement dans lequel une personne active a travaillé pendant la période de référence.

Secteur informel : c'est l'ensemble des unités de production dont l'activité est informelle.

Activité informelle : a été définie comme informelle pour la collecte au titre du RGPH3 toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite exercée à titre d'emploi principal par une personne en tant que patron ou à son propre compte. L'enregistrement se réfère à l'inscription à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), au Registre de Commerce ou à l'Office Béninois de la Sécurité Sociale (OBSS).

III.2. Caractéristiques de la population active

Au terme du recensement de février 2002, au niveau de l'ensemble du Pays, il a été dénombré 2 830 876 personnes de 10 ans et plus. La population active du département du Couffo est de 215 397 personnes et celui de la commune de Djakotomey est de 37 862 personnes actives.

III.2.1. Importance de la population active et sa composition

La population active de la commune de Djakotomey s'établit à 37 862 personnes actives dont 22 518 de sexe féminin (59,5%) et 15 344 de sexe masculin (40,5%). Il y a ainsi environ 78 hommes actifs pour 100 femmes actives. La commune de Djakotomey contribue à 17,6% à la population active du département du Couffo et à 1,3% à la population active du pays.

Lorsqu'on compare la répartition par sexe de la commune du Couffo à celui du département et à l'ensemble du pays, on se rend compte d'un écart plus prononcé décroisant du niveau national au niveau de la commune. Cet écart est en faveur des femmes. En effet, les femmes actives du niveau national représentent 49,3% contre 58,1% au niveau du département du Couffo et 59,5% au niveau de la commune de Djakotomey. Ceci ce traduit par un rapport de masculinité de plus de femmes actives que d'hommes actifs au niveau du département et de la commune : soit respectivement 72 hommes actifs pour 100 femmes actives et 68 hommes actifs pour 100 femmes actives.

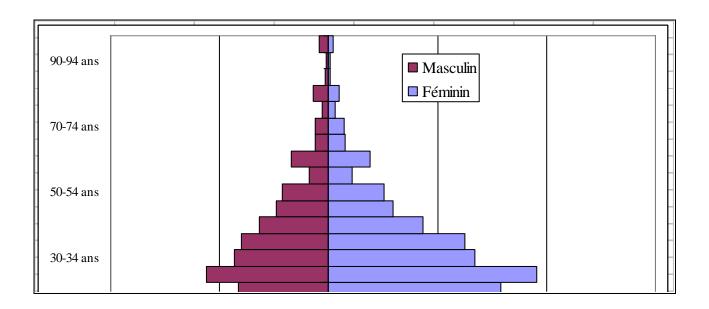
Tableau 45 : Répartition (%) de la population active selon le sexe

	Population active	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
Ensemble Bénin	2830876	1434408	1396468	50.7 41.9	49.3	102.7
Département du Couffo	215397	90332	125065		58.1	72.2
Commune de Djakotomey	37862	15344	22518	40,5	59,5	68,1

La jeunesse de la population de la commune de Djakotomey se reflète à travers la population active : 58,8% de la population active a moins de 35 ans et les personnes âgées actives de 60 ans et plus ne représentent que 9,8% de la population active de la commune.

La structure de la population active selon le sexe et l'âge met en exergue une activité plus massive des femmes aux bas âges. L'activité précoce des filles dans les travaux domestiques et leur sous scolarisation se traduisent par une entrée plus importante des jeunes filles dans l'activité économique. Dans la tranche d'âges 10-29 ans, on enregistre de 53 hommes actifs à 70 hommes actifs pour 100 femmes actives. Aux ages avancés, les hommes sont plus actifs que les femmes : on constate 204 hommes actifs à 88 hommes actifs pour 100 femmes actives.

Graphique 8: Pyramide des ages de la population active de la commune de Djakotomey



Le milieu urbain de la commune de Djakotomey compte 13,6% d'actifs contre 86,4% en milieu rural. Ce déséquilibre n'est que le reflet de ce qui est constaté au niveau du département avec 19,3% de personnes actives.

Tableau 46 : Répartition (%) de la population active selon le milieu de résidence

	Population active	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Ensemble Bénin	2830876	1065139	1765737	37.6	62.4
Département du Couffo	215397	41525	173872	19.3	80.7
Commune de Djakotomey	37862	5132	32730	13,6	86,4

Le milieu rural regroupe 86,4 % des actifs exerçant dans le secteur informel tandis que le milieu urbain concentre seulement 11,7% du secteur formel (27,5% du formel d'Etat et 5,6% du formel privé).

III.2.2. La participation à l'activité économique

La participation à l'activité économique est mesurée par le taux d'activité qui est définie comme le rapport de la population active à la population totale de 10 ans et plus.

	Total	Masculin	Féminin
10-14 ans	23,1	16,4	31,3
15-19 ans	51,4	40,8	62,8
20-24 ans	76,0	72,1	78,3
25-29 ans	85,1	91,4	81,8
30-34 ans	87,2	95,2	82,7
35-39 ans	87,7	94,9	83,7
40-44 ans	88,2	93,5	84,6
45-49 ans	87,1	93,8	82,3
50-54 ans	86,0	93,1	80,9
55-59 ans	84,3	90,4	80,0

60-64 ans	83,8	92,5	77,2
65-69 ans	78,9	86,4	73,7
70-74 ans	72,3	86,9	63,1
75-79 ans	73,2	79,9	67,6
80-84 ans	68,5	81,9	55,6
85-89 ans	61,6	74,0	49,3
90-94 ans	59,2	66,7	52,1
95-98 ans	51,2	65,2	35,7

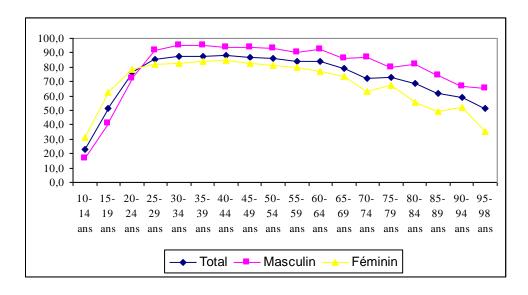
Le taux global d'activité de la commune de Djakotomey s'établit à 65,9%, soit environ 7 personnes sur 10 de la population de plus de 10 ans sont actives dans cette commune. Chez les hommes, ce taux est inférieur d'environ 8 points à celui des femmes (61,2% contre 69,6%). Le taux d'activité observé au niveau de cette commune est supérieur à celui au niveau du département (67,6%) et au niveau de l'ensemble du Bénin (63,8%).

L'observation de ces taux selon l'âge au niveau de la commune de Djakotomey dénote que le plus faible est enregistré chez les jeunes de moins de 15 ans. Le taux d'activité par âge, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, croît régulièrement pour atteindre un palier maximum entre 30 et 49 ans et décroît à partir de 50 ans. Ce maximum est observé précisément entre 30 et 34 ans chez les hommes (95,2%) et entre 40 et 44 ans chez les femmes (84,6%).

Le taux d'activité des personnes âgées (60 ans et plus) est supérieur à la moyenne du département (67,6%) et à celle de la commune (65,9%). Celui des hommes âgés est largement supérieur au taux masculin moyen (83,9% contre 61,2%) et celui des femmes âgées est moindre que la moyenne féminine (66,1% contre 69,6%).

L'examen de l'écart entre le sexe montre que avant 25 ans le taux d'activité des femmes est supérieur à celui des hommes. Au delà de cet age, le taux d'activité des hommes est nettement supérieur à celui des femmes.

Graphique 9: Taux d'activité (%) selon l'âge et le sexe de la population de la commune de Djakotomey



III.3. La population active occupée

La population active occupée de 10 ans et plus s'établit à 37 734 personnes soit 99,7% de la population active totale.

Le rapport de dépendance est l'indicateur qui mesure la charge que représente pour une population active, la population inactive. Il se calcule en rapportant les inactives à la population active occupée.

En 2002, le rapport de dépendance est de 1,4. Ainsi, en 10 ans, la charge des personnes inactive sur les personnes actives occupées aura connu une légère augmentation.

La commune de Djakotomey contribue à la population occupée du département du Couffo à 17,6%. Cette population active est occupée en majorité dans le secteur informel. Ce secteur utilise 96,8% des actifs occupés et le secteur formel ne représente que 3,2% réparti de façon inégale entre le public (0,9%) et le privé (2,3%). On remarque que les femmes se retrouvent plus dans le secteur informel que formel : 97,4% contre 2,5%. Il se dégage un rapport de 67 hommes occupés pour 100 femmes occupées dans ce secteur d'activité dans la commune de Djakotomey. Dans le secteur formel c'est les hommes qui dominent : 432 hommes pour 100 femmes dans l'activité formel de l'Etat.

Tableau 47: Population active occupée (%) selon le secteur d'activité et le sexe

	Population occupée	Population occupée (%)	Secteur informel	Secteur formel Etat	Secteur formel Privé	Proportion par rapport au département
Département du						
Couffo	214725	100	98.0	1.1	0.9	
Masculin	89835	41.8	96.7	2.1	1.2	
Féminin	124890	58.2	99.0	0.4	0.6	
Rapport de masculinité		71,9	70.3	364.3	149.5	
DJAKOTOMEY	37734	100	96,8	0,9	2,3	17,6
Masculin	15243	40,4	38,7	0,7	1,0	17,0
Féminin	22491	59,6	58,1	0,2	1,3	18,0
Rapport de masculinité		67,8	66,6	431,7	73,3	

Si on s'intéresse aux activités non agricoles, le secteur informel reste prépondérant à 91,4% contre 8,6% au secteur formel. L'examen par branche d'activité montre que, la part du secteur formel ne dépasse celle du secteur informel que pour les branches eau, gaz, électricité.

Tableau 48: Répartition (%) de la population active occupée dans les branches non agricoles

	Population occupée		Secteur informel	;	Secteur formel	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	9480	100	8667	91,4	813	8,6
Industrie Extractive	4	0,0	3	75,0	1	25,0

Industrie Manufacturière	2139	22,6	2067	96,6	72	3,4
Eau Electricité Gaz	4	0,0	1	25,0	3	75,0
Bâtiment Travaux Publics						
BTP	516	5,4	503	97,5	13	2,5
Commerce et Restauration	5407	57,0	5016	92,8	391	7,2
Transport et Communication	523	5,5	487	93,1	36	6,9
Banque et Assurance	27	0,3	27	100,0	0	0,0
Autres services	860	9,1	563	65,5	297	34,5
ND	1279		1240		39	
Effectif total	10759		9907		852	

Dans la commune de Djakotomey, les femmes sont majoritaires dans le secteur informel. Si pour l'ensemble de la commune on compte 78 hommes actifs occupés pour 100 femmes, le rapport est de 67 hommes dans le secteur informel, de 432 hommes dans le secteur formel d'Etat et de 73 hommes pour 100 femmes dans le secteur formel privé. L'activité formelle et permanente qui demande plus d'instruction et de qualification demeure un privilège des hommes dont le niveau d'instruction demeure plus élevé que celui des femmes.

Les actifs occupés sont à 71,5% agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs, 14,3% commerçants. Ils exercent pour la plupart dans le secteur informel.

Tableau 49 : Répartition de la population active occupée selon le secteur et la branche d'activité

	Population occupée	Se	ecteur informel	S	ecteur formel	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	37718	100	36522	96,8	1196	3,2
Agriculture Pêche Chasse	26959	71,5	26615	98,7	344	1,3
Industrie Extractive	4	0,0	3	75,0	1	25,0
Industrie Manufacturière	2139	5,7	2067	96,6	72	3,4
Eau Electricité Gaz	4	0,0	1	25,0	3	75,0
Bâtiment Travaux Publics BTP	516	1,4	503	97,5	13	2,5
Commerce et Restauration	5407	14,3	5016	92,8	391	7,2
Transport et Communication	523	1,4	487	93,1	36	6,9
Banque et Assurance	27	0,1	27	100,0	0	0,0
Autres services	860	2,3	563	65,5	297	34,5
ND	1279		1240		39	
Effectif total	38997		37762		1235	

L'observation selon le statut dans la profession faire ressortir que 81,8% des actifs occupés sont à leur propre compte, 13,3% des aides familiaux, 1,8% des apprentis. Le salariat n'occupe que 1,4% de la population active occupée. Les employeurs, les indépendants, les aides familiaux et les apprentis sont à plus de 97% dans le secteur informel. Les salariés permanents sont par contre à 72,3% dans le secteur formel, tandis que les salariés temporaires se répartissent entre le secteur formel et le secteur informel dans la proportion respective de 34,8% et 65,2%

Tableau 50 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession

				Secteur	
		Seteur	Secteur	formel	Secteur
	Total	informel	formel	public	formel privé
DJAKOTOMEY	100	96,8	3,2	0,9	2,3
Employeur	100	97,2	2,8	1,4	1,4
Indépendant	100	97,3	2,7	0,2	2,4
Salarié permanent	100	27,7	72,3	59,9	12,4
Salarié temporaire	100	65,2	34,8	17,0	17,9
Membre					
coopératif	100	93,3	6,7	6,7	0,0
Aide familial	100	99,7	0,3	0,1	0,2
Apprenti	100	98,5	1,5	0,6	0,8
Autres	100	88,6	11,4	6,8	4,5
ND	2551	2449	102	42	60
Effectif total	37734	36536	1300	377	923

Les actifs occupés dans la commune de Djakotomey demeurent peu instruits : 85,5% de la population active occupée n'ont aucun niveau d'instruction, 10,6% ont fait le cours primaire, 3,8% le secondaire et 0,1% l'enseignement supérieur.

De même, les actifs exerçant dans le secteur formel sont plus instruits que ceux du secteur informel. Ainsi, 88,1% des employeurs et 87,1% des indépendants n'ont aucun niveau d'instruction. Les ouvriers et artisans non agricoles qui sont souvent des apprentis ont fait le cours primaire à 38,1%, le cours secondaire à 7,4% et sont à 54,4% sans aucun niveau d'instruction. Il existe par conséquent une importante demande potentielle de renforcement de capacité à tous les niveaux en vue de l'élévation de la productivité au Bénin.

Tableau 51 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession et le niveau d'instruction

		Aucun			
	Total	niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur
DJAKOTOMEY	100	85,5	10,6	3,8	0,1
Employeur	100	88,1	7,9	3,8	0,2
Indépendant	100	87,1	9,7	3,1	0,1
Salarié permanent	100	16,8	16,8	59,5	6,9
Salarié temporaire	100	30,4	27,2	39,3	3,1
Membre					
coopératif	100	60,0	26,7	13,3	0,0
Aide familial	100	88,5	10,1	1,3	0,0
Apprenti	100	54,4	38,1	7,4	0,2
Autres	100	81,8	11,4	6,8	0,0
ND	2551	2068	344	135	4
Effectif total	37734	32264	3993	1424	51

III.4. Les chômeurs dans la commune de Djakotomey

La population active sans-emploi est le complément de la population active occupée. En 2002, cette population à la recherche du travail s'élève à 672 personnes dans le département du Couffo et à 128 personnes dans la commune Djakotomey soit une contribution de 19,0%.

Parmi ces derniers, 63,3% (81 personnes) sont à la recherche du 1^{er} emploi et 36,7% (47 personnes) sont des chômeurs ayant déjà travaillé une fois auparavant. La population masculine est la plus touchée par le chômage : 78,9% d'hommes contre 21,1% de femmes. Un niveau d'instruction plus faible et la crise de l'emploi se conjuguent pour retenir l'entrée des femmes sur le marché du travail formel, d'où l'incidence plus faible au chômage.

Le chômage frappe plus les jeunes que les personnes âgées. Alors que les moins de 35 ans représentent 58,8% de la population active, leur proportion au sein des chômeurs est de 79,7%.

Pour mieux apprécier le phénomène de sans-emploi, l'indicateur le plus utilisé est le taux d'inoccupation obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active occupée.

Le taux d'inoccupation dans la commune de Djakotomey de 0,3%, ce taux varie selon le milieu de résidence. Par ailleurs, si on rapportait le nombre de chômeurs à la population active occupée uniquement dans le secteur formel, le taux s'établit à 10,7% soit environ, une personne sur dix dans le secteur formel. Il serait de 8,4% pour les hommes et de 2,3% au niveau des femmes et selon le milieu de résidence de 1,5% en milieu urbain et 9,2% en milieu rural. On comprend mieux que les demandeurs d'emploi accordent peu d'importance aux les offres d'emploi dans le secteur formel notamment dans la commune de Djakotomey.

Tableau 52 : Les sans-emploi recensés en 2002 selon l'âge.

	Total	Cherche 1er emploi	Autre Chômeur
Département du Couffo	672	447	225
Masculin	497	314	183
Féminin	175	133	42
Commune de Djakotomey	128	81	47
Groupe d'age			
10-14 ans	12	11	1
15-19 ans	36	30	6
20-24 ans	22	20	2
25-29 ans	20	11	9
30-34 ans	12	5	7
35-39 ans	8	3	5
40-44 ans	5	1	4
45-49 ans	4	0	4
50-54 ans	3	0	3
55-59 ans	2	0	2
60 ans et plus	4	0	4
	0	0	0
Sexe			
Masculin	101	64	37
Féminin	27	17	10
Milieu de résidence			
Urbain	18	4	14
Rural	110	77	33
Taux d'inoccupation	0,3	0,2	0,1

III.4. La population inactive

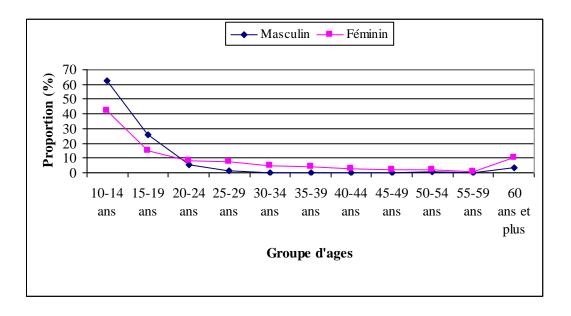
Les inactives dans la commune de Djakotomey en 2002 sont 17 053 personnes dont 49,6% de femmes et 50,4% d'hommes. Parmi les femmes inactives, les ménagères représentent 43,4% tandis que pour les hommes inactifs, 9 sur 10 sont élèves ou étudiants contre 4 chez la femme.

Tableau 53 : Répartition (%) des inactifs selon le sexe dans la commune de Djakotomey(fait)

	Total		Masculir	1	Féminin				
Total	17053	100	8587	100	8466	100			
Ménagère	3672	21,5	0	0	3672	43,4			
Etudiant	11067	64,9	7604	88,6	3463	40,9			
Retraité	57	0,3	48	0,6	9	0,1			
Rentier	229	1,3	137	1,6	92	1,1			
Autres	2028	11,9	798	9,3	1230	14,5			

Dans la commune de Djakotomey, 79,7% de la population inactive sont les jeunes de moins de 20 ans. La proportion des inactifs décroît très rapidement selon l'âge, reflet de la jeunesse de cette population et du faible taux d'activité des moins de 20 ans.

Graphique 10: Les inactifs selon le sexe et l'âge dans la commune de Djakotomey (Fait)



III.5. Production agricole et industrielle

Importance de la production agricole (production vivrière et industrielle)

Le tableau ci-dessous met exergue, pour deux campagnes successives (2002-2003 et 2003-2004), les différentes cultures de la commune selon les superficies emblavées, les productions obtenues et les rendements qui en résultent. La part des différentes cultures au

niveau de la commune par rapport au département permet d'apprécier la contribution de Djakotomey dans la production agricole départementale.

Tableau 54 : Production agricole au niveau de la commune de Djakotomey

	G		2002 – 2003					2003 -2004		
	Super ficie	%		Quantité	%	Super ficie	%		Quan tité	%
Cultures Produites			Rende ment	(tonne)				Rende ment	(tonne)	
Céréales								•	,	
Maïs local	5572		1288	7174		7075		945	6685	
Maïs amélioré Riz Total	268		1720	461		370		1165	431	
Djakotomey Couffo	5840 45585	12,8	3008	7635 41548	18,4	7445 49359	15,1	2110	7116 48266	14,7
Tubercules										
Manioc	6648		25111	166935		5265		19597	103180	
Igname										
Patate douce Total	26		3885	101		82		2159	177	
Djakotomey	6674	38,1	28995	167036	42,7	5347	35,9	21756	103357	33,3
Couffo	17523			391421		14902			310153	
Légumineuse										
Piment	587		598	351		825		212	175	
Tomate	180		6522	1174		250		4600	1150	
Haricot	1106		576	637		977		372	363	
Arachide	4880		678	3307		4795		617	2959	
Pois d'angol	65		492	32		73		342	25	
Gombo	119		2916	347		148		1419	210	
Soja Total	404		614	248		432		449	194	
Djakotomey	7341	20,2	12396	6096	14,1	7500	20,8	8011	5076	10,7
Couffo	36272			43110		36032			47591	
Culture de rente										
Coton	3564	17,2	575	2049	11,1	1765	13,3	647	1142	11,6
Couffo	20669			18466		13239			9868	

Les produits vivriers peuvent être regroupés en trois grands groupes : les céréales, les tubercules et les légumineuses et la production la plus dominante en terme de tonnage est la production des tubercules qui constituent la base alimentaire de la commune de Djakotimey et du département du Couffo en général.

Les céréales, selon les données disponibles (campagnes 2002-2003 et 2003-2004), occupent aussi une place prépondérante dans l'alimentation de la commune. Sur les deux campagnes étudiées, les céréales représentent environ le sixième de la production totale du département.

Il faut noter que cette tendance observée a été imprimée par le maïs local (93,9 % de la production de la commune).

Le coton est la seule culture de rente dans la commune de Djakotomey : plus de 11% du coton produit dans le Couffo sont récoltés dans la commune.

Le niveau de production agricole de la commune ne permet pas encore de noter l'existence d'infrastructures industrielles. Une partie non négligeable de ces productions, surtout les cultures vivrières sont pour la consommation locale mais font aussi l'objet d'échange entre le reste du département, le département du Zou et le Togo, pays voisin.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le processus de décentralisation et de développement communautaire à la base amorcé depuis 2002 recommande des plans de développement économique et social aussi proche que possible des réalités locales. La prise en compte de ces réalités est un atout majeur dans la lutte contre la pauvreté. Il importe alors de créer dans chaque commune un cadre stratégique de gestion de données statistiques. La présente monographie jette une passerelle entre la nécessité d'une base de données qui contiendra toutes les informations nécessaires à l'appréciation des conditions de vie de la population et l'atteinte des objectifs d'un développement durable au niveau de la commune de Djakotomey.

Des six communes du département du Couffo, la commune de Djakotomey sur le plan démographique est le plus peuplé après la commune d'Aplahoué (18,1%). La densité de la population est passée de ... habitants au kilomètre carré en 1992 au second recensement à 412 habitants au kilomètre carré au troisième recensement en 2002. Un peu plus habitant sur deux à moins de 15 ans (53,2%). La commune est essentiellement Adja (... % de la population). A l'instar du département du Couffo, la religion traditionnelle est pratiquée à Djakotomey par plus de trois quarts de la population (78,5%).

Le régime matrimonial est caractérisé par la polygamie marquée par une endogamie ethnique.

Les différentes données disponibles permettent d'apprécier l'impact des programmes de développement:

- la couverture sanitaire observée au niveau de la commune doit avoir un rôle positif dans le faible niveau de la mortalité infantile (76,0 %°) (par rapport au niveau national : 90 %°);
- en matière de scolarisation, .. % des enfants de 10 à 17 ans fréquentaient au moment en 2002. Cette proportion est de .. % pour les garçons et .. % pour les filles.

En ce qui concerne la pauvreté des ménages, dans la commune de Djakotomey, les ménages pauvres sont au nombre de 54,5%. Sur le plan géographique, les arrondissements de Kinkinhoué, Djakotomey II et Djakotomey (respectivement 27,2%, 40,3% et 45,4%) sont moins affectés par la pauvreté d'existence. Les arrondissements les plus affectés par la pauvreté d'existence sont en premier lieu Kpoba (80,6%), suivi de Houégamey (64,2%) et de Godomey (62,8%).

En 2002, la population de Djakotomey était de 96 732 habitants dont 46,7% de sexe masculin et 53,3% de sexe féminin. On estime sa population en 2005 à 1 habitants. Elle pourrait atteindre 148. 307 habitants en 2015 et presque doubler à l'horizon 2025 avec une population de 188, 277 habitants.

Face à ce défi démographique avec ses conséquences multidimensionnelles, la commune de Djakotomey doit, dès à présent, être outillée dans une approche prospective afin de faire face aux éventuels besoins sur le plan de la scolarisation, de la santé et de l'emploi, en un mot, la prise en charge da la population vulnérable (femmes, enfants, jeunes, et personnes âgées). La satisfaction de ces besoins suppose, dès aujourd'hui, la disponibilité des statistiques fiables, socle de tout processus de planification.

ANNEXES

Annexe 1

Tableau A1 : Liste du détail des grands groupes ethniques

ADJA & APPARENTE	YOA LOKPA & APPARENTE	YORUBA & APPARENTE
Adja	Dompago ou Lokpa	Yoruba
Ouatchi	Kabyè	Nago
Mina	Koto-Koli ou Term	Chabè
Sahouè	Yoa, Yom, Pila-Pila	Idaasha
Houédah ou péda	Soruba Biyobè	Holli-Djé
Xwla, Pla	Taneka Ou Tamba	Ifè ou Itcha
Défi	Windji ou Foodo	Kétou
	Ani	Manigri
FON & APPARENTE		Partago
Aïzo	PEULH	Mokolé
Fon	Peulh ou Fulbè ou Fulfuldé	
Goun	Gando	AUTRES ETHNIES DU BENIN
Kotafon ou Tchi		Zerma
Mahi	OTAMARI & APPARENTE	Hawsa (Haoussa)
Wémè	Berba	Contimba
Tofin	Besorabè ou Ditamari	Autres ethnies
Torri ou Toli	Betyobé	Naturalisées
Sèto	Gagamba	
Agouna	Gurma (Gourmantché)	Ethnies Etrangères
	Hossori	
BARIBA & APPARENTE	Natimba (Tayari) ou Bièro Natemi	
Bariba	Otamari, Somba	
Boko	Waaba (Waama)	
Воо	Yendé	
DENDI & APPARENTE		
Dendi		
Djerma		

Tableau A2 : Groupes d'âges, cibles de programmes de développement

Groupe d'âges	
Utiles	Cible de :
0	Programmes de santé infantile
1-3	Programmes particuliers de santé des enfants
0-3	Programmes particuliers de santé des enfants (malnutrition, paludisme, diarrhée etc)
1-4	Programmes particuliers de santé juvénile
0-4	Programmes de santé infanto-juvénile notamment le PEV
3-5	Programme de Pré-scolarisation et de santé préscolaire
6-11	Programme de Scolarisation au primaire (groupe d'âges scolaires UNESCO)
6-14	Programme de Scolarisation au primaire (groupe d'âges scolaires selon la Législation Béninoise)
10-18	Programmes relatifs aux personnes adolescentes notamment la santé de la reproduction des jeunes
18 et +	Prévision pour les élections
55 et +	Prévision pour la retraite dans la Fonction Publique
15-49	Programme de santé de la reproduction des femmes
0-17	Prévision pour les enfants
0-8	Prévision pour la petite enfance
15-59	Promotion de l'emploi
60-79	Programme de prise en charge des personnes de troisième âge
60 et plus	Personnes âgées
80 et plus	Programme de prise en charge des personnes de quatrième âge

Annexe 2 : Fécondité

Tableau A3: Les indicateurs de fécondité dans le département du Couffo en 2002

	Ran	2	Taux brut de		Taux Global		
	pou		Natalité		de Fécondité		
	ÎSF		"TBN"		Générale		
		Taux Brut de	(naissance		"TGFG"		
	Indice Synthétique	Reproduction	annuelle pour	Indice	(naissance	Age moyen à la	Rang pour âge
	de Fécondité "ISF"	"TBR" (fille	1 000	Comparatif de	pour 1 000	maternité	moyen à la
Commune	(enfant par femme)	par femme)	habitants)	natalité "ICN"	femmes)	(année)	maternité
DEP: COUFFO							
Tous milieux	5,62	2,74	42,33	42,33	182,1	35,08	
Milieu urbain	5,03	2,45	38,18	38,27	161,5	35,37	
Milieu rural	5,77	2,82	43,41	43,39	187,6	35,01	
Communes							
APLAHOUE	5,70 4èm	e 2,78	44,14	42,54	186,0	34,39	6 ^{ème}
DJAKOTOME	5ème	2.71	41.00	12.06	192.0	24.07	5 ^{ème}
DJAKOTOME DOGBO	5,56 4.79 6ème	2,71					1 ^{er}
росьо	4,79 6ème 3ème	,-	35,69	36,42	153,8	35,82	1
KLOUEKANME	5,79	2,83	42,59	43,20	183,8	35,19	3éme
LALO	2ème 5,93	2,89	44,52	45,13	193,5	35,13	4ème
TOVIKLIN	6,02	2,94		45,24	193,1		2ème

Annexe 3 : Répartition spatiale de la population Tableau A4 :

		TO	OUS MENAGES	S		MENAGES AC	GRICOLES		STRU	CTURE DE	LA POPUI	LATION		INFRA	STRUCTURE	s soc	IOCOMM	IUNAUT	AIRES		
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN	N FEMININ	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC -TION		1 ^{er}	COLL, 1 & 2 nd M CYCLE	MATER NITE	CSC	CSA	DISPEN SAIRE
DEP: COUFFO	84 827	524 586	244 050	280 536	6,2	60 686	409 400	122 354	114 158	274 170	223 413	26 990	222 576		269	18	5	12	5	42	14
COM: DJAKOTOME	14 358	96 732	45 189	51 543	6,7	10 075	73 123	23 331	21 480	51 493	40 249	4 988	40 432		45	1	0	0	0	7	2
ARROND: ADJINTIMEY	1 632	10 691	5 002	5 689	6,6	1 463	9 962	2 732	2 409	5 823	4 330	538	4 433		3	0	0	0	0	1	0
SEBIOHOUE (ADJINTIMEY)	339	1 966	911	1 055	5,8	282	1 732	464	459	1 054	804	108	849	Non	1	0	0	0	0	0	0
AGOHOUE-BALLIMEY	333	2 140	977	1 163	6,4	298	1 978	590	442	1 151	887	102	903	Oui	1	0	0	0	0	1	0
DOUMAHOU	467	2 905	1 372	1 533	6,2	428	2 752	717	658	1 587	1 144	174	1 186	Oui	0	0	0	0	0	0	0
GBOTOHOUE	190	1 331	638	693	7,0	184	1 314	358	326	764	517	50	504	Oui	1	0	0	0	0	0	0
HEKPE	303	2 349	1 104	1 245	7,8	271	2 186	603	524	1 267	978	104	991	Non	0	0	0	0	0	0	0
ARROND: BETOUMEY	2 619	16 666	7 655	9 011	6,4	1 622	11 032	3 824	3 687	8 769	7 060	835	6 996		6	0	0	0	0	1	0
ABLOMEY	69	510	251	259	7,4	6	61	103	131	275	205	30	207	Oui	1	0	0	0	0	0	0
HOLOU LOKO	289	1 943	863	1 080	6,7	210	1 534	441	405	1 005	845	93	825	Oui	1	0	0	0	0	1	0
AISSANHOUE	289	2 017	930	1 087	7,0	203	1 416	466	459	1 074	844	99	820	Non	1	0	0	0	0	0	0
BETOUMEY	151	1 053	512	541	7,0	23	257	256	222	554	453	46	444	Non	0	0	0	0	0	0	0
ВОТА	449	2 772	1 231	1 541	6,2	349	2 359	613	640	1 461	1 159	151	1 145	Non	1	0	0	0	0	0	0
DOGOHOUE	112	786	356	430	7,0	78	611	212	169	437	321	28	318	Oui	1	0	0	0	0	0	0
KPATOHOUE	264	1 400	659	741	5,3	161	910	277	300	707	603	90	611	Non	1	0	0	0	0	0	0
TCHANHOUE	354	2 118	1 011	1 107	6,0	148	920	496	445	1 099	895	124	910	Non	0	0	0	0	0	0	0
TITONGON	93	528	243	285	5,7	43	273	109	99	236	265	27	266	Oui	0	0	0	0	0	0	0
ZOHOUDJI	549	3 539	1 599	1 940	6,4	401	2 691	851	817	1 921	1 470	147	1 450	Non	0	0	0	0	0	0	0

	TOUS MENAGES					MENAGES AGRICOLES STRUCTURE DE LA POPULATION INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES MENAGES AGRICOLES STRUCTURE DE LA POPULATION INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES																
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN		TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans &	18 ans &		ECOLES PRIMAI-	COLL,	COLL,	MATER		CSA	A DISF	
ARROND: GOHOMEY	1 767	12 959		6 963		•	10 688		2 906	7 126	5 346		5 216		6	0			0		1	0
DEMAHOUHOUE	129	849	383	466	6,6	96	719	207	183	454	363	32	348	Non	1	0	0	0	0		1	0
DOWOMEY	154	1 066	502	564	6,9	131	941	291	226	582	454	30	444	Non	1	0	0	0	0		0	0
GOHOMEY	568	4 242	1 967	2 275	7,5	459	3 666	1 148	936	2 367	1 761	114	1 675	Oui	3	0	0	0	0		0	0
HAGOUMEY	652	4 607	2 169	2 438	7,1	474	3 799	1 103	1 056	2 474	1 939	194	1 899	Non	1	0	0	0	0		0	0
LOKO-ATOUI	264	2 195	975	1 220	8,3	164	1 563	560	505	1 249	829	117	850	Non	0	0	0	0	0		0	0
ARROND: HOUEGAMEY	1 340	10 190	4 737	5 453	7,6	646	5 155	2 554	2 302	5 563	4 007	620	4 113		7	0	0	0	0		1	0
DANMAKANHOUE	134	1 285	594	691	9,6	48	568	325	317	728	521	36	498	Non	0	0	0	0	0		0	0
DJONOUHOUE	159	1 265	611	654	8,0	147	1 216	347	289	710	504	51	486	Non	0	0	0	0	0		0	0
EDJIHOUE	148	1 085	501	584	7,3	2	28	262	259	616	398	71	419	Non	0	0	0	0	0		0	0
GAMA FODE	126	745	333	412	5,9	106	660	179	149	376	317	52	328	Non	1	0	0	0	0		0	0
GAME HOUEGBO	166	1 058	482	576	6,4	148	987	313	172	547	474	37	461	Non	1	0	0	0	0		1	0
HOUEGAMEY	189	1 140	535	605	6,0	39	290	208	250	536	471	133	532	Non	1	0	0	0	0		0	0
KANVIHOUE	90	737	348	389	8,2	80	691	167	177	421	257	59	276	Non	0	0	0	0	0		0	0
WANOU	85	773	349	424	9,1	74	669	177	184	420	313	40	312	Oui	0	0	0	0	0		0	0
HOUNGBA	41	291	134	157	7,1	1	16	68	70	158	112	21	115	Non	1	0	0	0	0		0	0
KPELADJAMEY	111	898	432	466	8,1	0	0	249	226	535	299	64	336	Non	1	0	0	0	0		0	0
TEDEHOUE	91	913	418	495	10,0	1	30	259	209	516	341	56	350	Oui	2	0	0	0	0		0	0
ARROND: KINKINHOUE	843	4 988	2 400	2 588	5,9	497	3 358	1 059	1 013	2 442	2 224	322	2 236		5	0	0	0	0		0	0
DASSOU HOUE	118	740	359	381	6,3	82	560	172	177	401	304	35	305	Non	1	0	0	0	0		0	0
KESSAHOUEDJI	52	288	124	164	5,5	39	244	44	62	135	133	20	130	Oui	1	0	0	0	0		0	0
KINKINHOUE	362	2 192	1 038	1 154	6,1	194	1 331	474	405	1 036	997	159	994	Oui	1	0	0	0	0		0	0
SEGBEHOUE	202	1 017	521	496	5,0	101	570	211	213	496	462	59	479	Non	1	0	0	0	0		0	0

		T	OUS MENAGES	}		MENAGES AGRICOLES STRUCTURE DE LA POPULATION INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAI							AIRES								
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN	FEMININ	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC -TION	ECOLES PRIMAI- RES (1 ^{er}	COLL, 1 & 2 nd CYCLE	MATER NITE	CSC		DISPEN SAIRE
SEGLAHOUE	46	275	140	135	6,0	43	270	60	65	149	114	12	116	Oui	0	0	0	0	0	0	0
ETONHOUE	63	476	218	258	7,6	38	383	98	91	225	214	37	212	Non	1	0	0	0	0	0	0
ARROND: KOKOHOUE	985	7 590	3 589	4 001	7,7	662	5 543	1 969	1 731	4 194	3 021	375	3 062		2	0	0	0	0	0	1
FOGBADJA	241	1 715	866	849	7,1	186	1 397	513	363	961	684	70	689	Non	0	0	0	0	0	0	0
GBOYOUHOUE	36	339	160	179	9,4	34	333	66	79	177	134	28	143	Oui	1	0	0	0	0	0	1
KANSOUHOUE	205	1 469	665	804	7,2	48	499	345	380	826	572	71	576	Oui	1	0	0	0	0	0	0
KOKOHOUE	310	2 550	1 189	1 361	8,2	231	2 054	659	578	1 414	991	145	1 029	Oui	0	0	0	0	0	0	0
MIGBOHOMEY	138	1 072	498	574	7,8	109	816	277	234	580	456	36	442	Non	0	0	0	0	0	0	0
SEMANOUHOUE	55	445	211	234	8,1	54	444	109	97	236	184	25	183	Non	0	0	0	0	0	0	0
ARROND: KPOBA	992	6 539	2 956	3 583	6,6	953	6 424	1 762	1 450	3 604	2 617	318	2 679		3	0	0	0	0	1	0
FANTCHOUTCHEHOUE	100	690	316	374	6,9	95	672	178	144	363	301	26	293	Oui	1	0	0	0	0	0	0
KPOBA	401	2 528	1 132	1 396	6,3	375	2 442	658	562	1 383	1 008	137	1 052	Oui	0	0	0	0	0	0	0
MEKPOHOUE	208	1 370	628	742	6,6	203	1 363	398	307	776	526	68	546	Non	0	0	0	0	0	0	0
NAKIDAHOHOUE	126	729	334	395	5,8	126	729	180	152	382	315	32	310	Non	1	0	0	0	0	1	0
ZOHOUDJI	157	1 222	546	676	7,8	154	1 218	348	285	700	467	55	478	Non	1	0	0	0	0	0	0
ARROND: SOKOUHOUE	1 831	11 998	5 640	6 358	6,6	1 575	10 781	2 964	2 678	6 413	4 880	705	5 076		5	1	0	0	0	1	0
AKODEBAKOU	225	1 191	564	627	5,3	220	1 184	331	232	620	481	90	523	Oui	0	0	0	0	0	0	0
AVODJIHOUE	253	1 232	571	661	4,9	210	1 063	277	256	612	539	81	562	Non	0	0	0	0	0	0	0
AVONNOUHOUE	116	676	316	360	5,8	116	676	147	166	371	277	28	280	Non	0	0	0	0	0	0	0
GBEKEHOUE	120	994	444	550	8,3	110	945	253	200	529	399	66	422	Oui	1	0	0	0	0	0	0
HOUNKEMEY	193	1 373	649	724	7,1	139	1 109	313	294	705	589	79	598	Non	1	0	0	0	0	1	0
SOKOUHOUE	244	1 641	762	879	6,7	218	1 516	431	406	945	622	74	645	Non	0	0	0	0	0	0	0

	CARACTE	KISTIC	<u>QUES DEM</u>	OGRAPE	HQUES	ET EQUIP	EMENT	18 SUCIO	JCOM.	MUNAU	TAIRE	<u> 3 DES U</u>	NITES A	ADMIN	NISTKA.	TIVES	<u>, </u>			=		
		T	OUS MENAGES	S		MENAGES AG	GRICOLES		STRU	CTURE DE	LA POPUI	LATION		INFRA	STRUCTUE	RES SO	CIOCON	1MUNAUT	AIRES			
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN	N FEMININ	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC -TION		1 ^{er}		MATER NITE	CSC	CS/	A DISF	
ASSOGBAHOUE	75	730	344	386	9,7	69	696	189	157	390	303	37	297	Oui	1	0	(0 0	0)	0	0
SAHOUSOHOUE	263	1 664	778	886	6,3	188	1 284	391	364	862	715	87	724	Non	1	0	(0 0	0)	0	0
TOKPOHOUE	122	958	466	492	7,9	95	814	249	235	541	333	84	390	Non	0	0	(0 0	0)	0	0
ZOUZOUVOU	220	1 539	746	793	7,0	210	1 494	383	368	838	622	. 79	635	Oui	1	1	(0 0	0)	0	0
ARROND: DJAKOTOMEY I	1 346	8 379	4 027	4 352	6,2	849	6 064	1 723	1 800	4 122	3 777	480	3 726	i	4	0) 1	1 0	0)	0	0
DJAKOTOMEY CENTRE	518	2 771	1 302	1 469	5,3	3 163	1 122	429	547	1 201	1 353	217	1 352	Oui	1	0) :	2 0	0)	0	0
AGBEDRANFO	114	1 014	500	514	8,9	93	891	199	206	492	474	48	445	Non	0	0	(0 0	0)	0	0
AMEGNANHOUE	136	712	349	363	5,2	2 124	688	142	171	352	302	58	332	Non	1	0	(0 0	0)	0	0
ATCHOUHOUE	133	1 036	496	540	7,8	123	999	220	259	558	450	28	409	Oui	1	0	(0 0	0)	0	0
ВЕОТСНІ	118	741	373	368	6,3	50	382	163	146	370	333	38	322	Non	1	0	(0 0	0)	0	0
HOUNHOMEY	219	1 461	696	765	6,7	189	1 339	428	325	826	583	52	587	Non	0	0	(0 0	0)	0	0
SIGBAVIHOUE	108	644	311	333	6,0	107	643	142	146	323	282	39	279	Oui	0	0	(0 0	0)	0	0
ARROND: DJAKOTOMEY II	1 003	6 732	3 187	3 545	6,7	484	4 116	1 435	1 504	3 437	2 987	308	2 895		4	0) (0 0	o)	1	1
BABOHOUE	117	748	411	337	6,4	38	318	147	142	346	379	23	359	Oui	1	0) (0 0	0)	1	1
GBOGNONHOUE	193	1 002	453	549	5,2	2 43	362	177	203	452	501	49	477	Oui	0	0	(0 0	0)	0	0
GOLAMEY	27	288	128	160	10,7	24	255	78	66	166	111	11	109	Oui	1	0	(0 0	0)	0	0
HOUNGBEZANMEY	211	1 398	636	762	6,6	116	889	304	298	709	614	75	598	Oui	1	0	(0 0	0)	0	0
LOKOU BEDJAMEY	171	1 286	618	668	7,5	124	1 071	286	311	687	554	45	519	Oui	0	0	(0 0	0)	0	0
KPAYAHOUE	122	648	314	334	5,3	3 28	199	128	141	322	280	46	288	Non	0	0	(0 0	0)	0	0
TOHOUEHOUE	162	1 362	627	735	8,4	111	1 022	315	343	755	548	59	545	Oui	1	0) (0 0	0)	0	0

Annexe 4 : Etat matrimonial et nuptialité

Tableau A5 : Etat matrimonial par sexe et par groupe d'age

	Célibataires			
Groupe d'age	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14 ans	6703	5236	52,0	61,1
15-19 ans	3708	2467	28,8	28,8
20-24 ans	1342	511	10,4	6,0
25-29 ans	585	147	4,5	1,7
30-34 ans	193	31	1,5	0,4
35-39 ans	102	40	0,8	0,5
40-44 ans	63	24	0,5	0,3
45-49 ans	46	21	0,4	0,2
50-54 ans	39	13	0,3	0,2
55-59 ans	16	6	0,1	0,1
60-64 ans	36	24	0,3	0,3
65 ans &+	52	49	0,4	0,6
Total	12885	8569	100	100

Mariés

Groupe d'age	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14 ans	24	67	0,2	0,3
15-19 ans	201	1175	1,8	6,0
20-24 ans	783	3254	6,9	16,6
25-29 ans	1794	4135	15,9	21,0
30-34 ans	1599	2967	14,1	15,1
35-39 ans	1535	2630	13,6	13,4
40-44 ans	1249	1679	11,1	8,5
45-49 ans	938	1119	8,3	5,7
50-54 ans	846	882	7,5	4,5
55-59 ans	347	358	3,1	1,8
60-64 ans	679	598	6,0	3,0
65 ans &+	1306	779	11,6	4,0
Total	11302	19644	100,0	100,0

Divorcés

Groupe d'age	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14 ans	0	0	0	0
15-19 ans	2	3	2,2	1,8
20-24 ans	4	22	4,5	12,9
25-29 ans	6	33	6,7	19,4
30-34 ans	5	15	5,6	8,8
35-39 ans	16	27	18,0	15,9
40-44 ans	13	19	14,6	11,2
45-49 ans	10	15	11,2	8,8
50-54 ans	8	9	9,0	5,3
55-59 ans	5	6	5,6	3,5
60-64 ans	6	10	6,7	5,9
65 ans &+	14	11	15,7	6,5
Total	89	170	100	100

T 7			P
1/	Δ 1	п	16

Ve	ufs				
Groupe					
d'age	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin
10-14 ans	0		0	0	0
15-19 ans	1		11	0,6	0,5
20-24 ans	1		26	0,6	1,1
25-29 ans	8		98	4,5	4,1
30-34 ans	9		88	5,0	3,7
35-39 ans	14		133	7,8	5,6
40-44 ans	12		211	6,7	8,9
45-49 ans	15		212	8,4	9,0
50-54 ans	12		282	6,7	11,9
55-59 ans	16		150	8,9	6,3
60-64 ans	20		322	11,2	13,6
65 ans &+	71		831	39,7	35,2
Total	179		2364	100	100

Séparés

Masculin	Féminin		Masculin	Féminin
0		0	0	0
1		8	1,8	3,1
7		35	12,3	13,8
9		56	15,8	22,0
6		32	10,5	12,6
11		45	19,3	17,7
4		20	7,0	7,9
5		15	8,8	5,9
3		18	5,3	7,1
2		5	3,5	2,0
3		7	5,3	2,8
6		13	10,5	5,1
57		254	100	100
	0 1 7 9 6 11 4 5 3 2 3	0 1 7 9 6 11 4 5 3 2 3 6	0 0 1 8 7 35 9 56 6 32 11 45 4 20 5 15 3 18 2 5 3 7 6 13	0 0 0 1 8 1,8 7 35 12,3 9 56 15,8 6 32 10,5 11 45 19,3 4 20 7,0 5 15 8,8 3 18 5,3 2 5 3,5 3 7 5,3 6 13 10,5

Union libre

Groupe					
d'age	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin
10-14 ans	0		0	0	0
15-19 ans	0		2	0	3,8
20-24 ans	0		12	0	23,1
25-29 ans	2		6	33,3	11,5
30-34 ans	1		2	16,7	3,8
35-39 ans	0		5	0	9,6
40-44 ans	0		5	0	9,6
45-49 ans	0		2	0	3,8
50-54 ans	2		4	33,3	7,7
55-59 ans	0		1	0	1,9
60-64 ans	0		6	0	11,5
65 ans &+	1		7	16,7	13,5
Total	6		52	100	100

Annexe 5: Statistiques scolaires

Tableau A6 : Statistiques scolaires générales par commune (2001-2002)

PUBLIC+ PRIVE		Effectifs Elèves		Enseignants			Nombre		Nombre		Nombre		Ra	tio
	Masc	Fém	Total	%	Masc	Fém	Total	%	Ecoles	Classes	Elèves/ Classe	Elèves/ Maître		
COUFFO									_					
APLAHOUE	13 267	8 183	21 450	19,5	298	29	327	19,8	80	324	66,2	65,6		
DJAKOTOMEY	13 258	7 721	20 979	19,1	293	12	305	18,5	60	297	70,6	68,8		
DOGBO	12 064	9 093	21 157	19,2	312	26	338	20,5	67	334	63,3	62,6		
KLOUEKANMEY	10 614	7 608	18 222	16,6	251	14	265	16,0	58	266	68,5	68,8		
LALO	9 752	6 915	16 667	15,2	236	12	248	15,0	55	251	66,4	67,2		
TOVIKLIN	6 968	4 566	11 534	10,5	158	11	169	10,2	31	168	68,7	68,2		
TOTAL	65 923	44 086	110 009	100,0	1 548	104	1 652	100,0	351	1 640	67,1	66,6		

Annexe 6: Migrations

La mesure des migrations à partir des données du recensement du Bénin

Les données collectées au RGPH3 permettent d'évaluer les migrations à partir de l'exploitation des informations suivantes :

- le lieu de résidence au moment du recensement
- la durée de séjour au lieu de résidence
- le lieu de résidence antérieure
- le lieu de naissance.

Les trois premières informations permettent de mesurer les migrations à partir de la dernière migration.

La première et la dernière information permettent d'utiliser comme mesure la migration durée de vie.

Inconvénient de ces mesures

• La dernière migration

La mesure des migrations avec la dernière migration ignore au cours de la période de référence les migrations multiples pour n'en retenir que la dernière.

Ainsi, plus la période de référence est longue et plus la perte d'information sur toutes les migrations est grande. Par contre, lorsque la période est très courte, le nombre de migrations multiple est faible. En définitive, le nombre de migrations est supérieur ou égal au nombre de migrants.

• La migration durée de vie

La migration durée de vie présente les inconvénients suivants :

- cette mesure ignore toutes les migrations intervenues au cours de la vie de l'individu pour n'en retenir qu'une ;
- le lieu de naissance n'est pas toujours le même que le lieu de résidence des parents au moment de l'accouchement ;
- les modifications dans la délimitation des circonscriptions administratives et les changements de dénomination peuvent avoir une influence sur l'uniformité du traitement de l'information ;
- la période de référence est variable d'un individu à l'autre selon l'âge de l'enquêté ;

Les inconvénients liés à l'utilisation de la migration durée de vie ne permettent pas de l'utiliser pour l'étude des migrations récentes. C'est pourquoi dans la présente étude, on utilisera comme mesure la dernière migration et le dernier migrant que nous désignerons plus simplement par migrant. Un migrant peut être émigrant ou immigrant selon qu'il quitte la zone de référence ou qu'il y entre.

Les indicateurs pour l'analyse de la migration

• La proportion d'émigrants

La proportion d'émigrants d'une zone i (indice de sortie) est définie comme le rapport entre le nombre d'émigrants de la zone i et la population résidente dans la zone i en début de période et survivante en fin de période. Seules les migrations internes sont prises en compte.

MI,= EMIGRANTS DE I VERS D'AUTRES ZONES (MI,.)

Population de i en début de période (Pi(to))

Cet indice mesure la propension à émigrer. Son complément à l'unité est la proportion des non-migrants ou indice de rétention.

• La proportion d'immigrants d'une zone j

La proportion d'immigrant dans la zone j est égale au rapport entre le nombre d'immigrants et la population initiale de la zone j, c'est-à-dire la population résidente en j en début de période et survivante en fin de période.

P.,J = <u>IMMIGRANTS INTERNES EN I</u> POPULATION DE I EN DÉBUT DE PÉRIODE

Cet indice n'a pas la même signification que l'indice de sortie car la population au dénominateur n'est pas celle soumise au risque.

• Indice d'intensité migratoire

L'indice d'intensité migratoire entre deux zone i et j mesure la probabilité pour qu'un individu tiré dans une sous population Pi (to) en début de période soit identique à un individu tiré en fin de période dans une sous-population Pj(tn). Soit Mij le nombre de migrants de i vers j, l'indice Iij sera :

$$Iij = \frac{Mij}{-Pi(to) \times Pj(tn)}$$

Mij étant un des couples possibles de Pi(to)xPj(tn)

Cet indice élimine à la fois l'effet des populations de départ et d'arrivée. On supposera que les enfants nés en cours de période peuvent être des migrants induits par la migration de leur mère.

Tableau A7:

		Immigration				Emigration		
				Rapport de				Rapport de
	Total	Masculin	Féminin	masculinité	Total	Masculin	Féminin	masculinité
Tous Groupes	1558	624	934		4065	1880	2185	
Total	100	40,1	59,9	66,8	100	46,2	53,8	86,0
00-04 ans	10,7	11,1	10,5	70,4	8,3	8,5	8,1	90,9
05-09 ans	15,9	17,5	14,8	79,0	14,2	11,9	16,1	63,6
10-14 ans	11,7	13,3	10,6	83,8	16,3	14,5	17,9	69,8
15-19 ans	13,2	11,2	14,5	51,9	18,0	18,0	18,0	85,8
20-24 ans	16,3	8,7	21,4	27,0	17,6	17,2	17,8	83,1
25-29 ans	11,2	10,3	11,8	58,2	11,0	11,2	10,9	88,7
30-34 ans	7,1	8,5	6,1	93,0	5,9	7,6	4,4	149,0
35-39 ans	5,5	7,2	4,4	109,8	3,1	3,9	2,4	137,7
40-44 ans	4,0	5,9	2,8	142,3	2,0	2,4	1,7	118,4
45-49 ans	1,8	2,4	1,4	115,4	1,4	2,4	0,5	450,0
50-54 ans	1,2	1,9	0,7	171,4	0,7	1,1	0,4	250,0
55-59 ans	0,3	0,5	0,1	300,0	0,4	0,3	0,5	60,0
60-64 ans	0,4	0,6	0,2	200,0	0,5	0,5	0,5	90,0
65-69 ans	0,3	0,5	0,1	300,0	0,2	0,2	0,2	60,0
70-74 ans	0,3	0,3	0,2	100,0	0,2	0,2	0,2	75,0
75-79 ans	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0
80-84 ans	0,1	0,2	0,0		0,1	0,1	0,1	50,0
85-89 ans	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,1	0,0
90-94 ans	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
95-98 ans	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	25,0

Tableau A8 : Population scolaire selon le niveau d'instruction, par sexe et selon certains groupes d'âge spécifiques et le milieu de résidence

		Total			Urbain			Rural	
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
6-8 ans									
Total	13953	7003	6950	2553	1318	1235	11400	5685	5715
Maternel	7	1	6	2	0	2	5	1	4
Primaire	7011	4070	2941	1460	852	608	5551	3218	2333
ND	6935	2932	4003	1091	466	625	5844	2466	3378
6-14 ans									
Total	32414	16517	15897	6130	3219	2911	26284	13298	12986
Maternel	8	2	6	3	1	2	5	1	4
Primaire	17318	10414	6904	3707	2176	1531	13611	8238	5373
Secondaire	1018	745	273	261	197	64	757	548	209
ND	14070	5356	8714	2159	845	1314	11911	4511	7400

Tableau A9: Proportion des enfants de 6-14 ans occupés selon le type d'occupation, le statut dans l'emploi

				Urbain	<u> </u>		Rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
									_
Enfant de 6 - 9 ans					Type d'occ	•			
Total	3330	1402	1928	148	46	102	3182	1356	1826
Secteur informel	3312	1394	1918	148	46	102	3164	1348	1816
Occupé secteur formel	18	8	10	0	0	0	18	8	10
Enfants de 10 - 14 a	ns								
Total	2800	1093	1707	238	75	163	2562	1018	1544
Secteur informel	2773	1080	1693	235	73	162	2538	1007	1531
Occupé secteur									
formel	27	13	14	3	2	1	24	11	13
Enfant de 6 - 9 ans									
Total	3330	1402	1928	148	46	102	3182	1356	1826
Employeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indépendant	407	184	223	12	5	7	395	179	216
Salarié permanent	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Salarié temporaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Membre coopératif	3	1	2	0	0	0	3	1	2
Aide familial	2731	1117	1614	118	34	84	2613	1083	1530
Apprenti	42	26	16	6	2	4	36	24	12
Autre	10	4	6	2	0	2	8	4	4
ND	136	70	66	10	5	5	126	65	61
Enfants de 10 - 14 a	ns								
Total	2800	1093	1707	238	75	163	2562	1018	1544
Employeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indépendant	720	280	440	64	17	47	656	263	393
Salarié permanent	3	2	1	0	0	0	3	2	1
Salarié temporaire	5	4	1	0	0	0	5	4	1
Membre coopératif	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Aide familial	1753	648	1105	107	29	78	1646	619	1027
Apprenti	152	89	63	45	23	22	107	66	41
Autre	4	3	1	0	0	0	4	3	1
ND	162	67	95	22	6	16	140	61	79

Tableau A10:

	Total	Masculin Féminin		Total	Masculin	Féminin
	51493	26835	24658	100	100	100
Vit avec les 2						
parents	39105	20586	18519	75,9	76,7	75,1
Vit avec le père seul	2157	1257	900	4,2	4,7	3,6
Vit avec la mère seule	4935	2559	2376	9,6	9,5	9,6
seule	4933	2339	2370	9,0	9,3	9,0
Ne vit avec aucun						
parents biologiques	5296	2433	2863	10,3	9,1	11,6

Annexe 7 : Les ménages et les conditions de vie

Tableau A 11 : Répartition des ménages selon les caractéristiques du ménage et du chef de ménage

Ens, DJAKO Adjinti Bètou Goho Houega Kinkin Koko Kpo Sokou mey Caractéristiques Bénin TOME mey mey mey houé houé ba houé I	Djakoto
Caractéristiques Bénin TOME mey mey mey houé houé ba houé I	
Caracterioriques Delini Fortiz incy incy incy induce induce of induce in	mey II
Tree to 1 1010460 14050 1600 0610 1767 1040 040 005 000 1004 104	1002
Effectif ménages 1210463 14358 1632 2619 1767 1340 843 985 992 1831 134	
(%) 100 11,4 18,2 12,3 9,3 5,9 6,9 6,9 12,8 9,	7,0
Taille ménages	
Total 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	
1Pers 12 8,9 8,5 9,2 8,3 5,6 12,7 5,8 9,1 8,0 11,	
2Pers 10,6 8,9 9,6 9,7 7,3 7,5 9,4 6,6 8,7 10,3 10,	*
3Pers 12,8 11,2 10,8 12,0 9,4 9,6 15,2 10,7 12,4 11,8 10,	
4Pers 12,8 11,8 12,8 11,3 12,9 11,7 10,9 9,6 11,5 11,9 12,	
5Pers 11,5 10,9 9,8 11,3 10,8 11,2 10,7 10,1 10,1 11,5 11,	
6Pers 9,6 9,0 8,5 10,3 9,2 9,2 8,7 9,5 9,2 8,2 8,	
7Pers 7,6 7,2 7,1 7,6 5,9 6,9 8,3 7,1 7,4 7,3 8,	
8Pers 5,6 5,9 5,9 5,6 5,9 6,6 4,0 6,4 7,2 6,6 5,	
9Pers 4,1 4,7 4,8 4,8 4,5 5,3 4,4 6,1 3,8 4,4 5,	
10Pers &+ 13,3 21,5 22,1 18,2 25,7 26,4 15,8 28,1 20,8 20,1 17,	22,3
Taille moyenne 5,59 6,7 6,6 6,4 7,3 7,6 5,9 7,7 6,6 6,6 6,6	6,7
Sexe du Chef de ménage	
100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	100
Masculin 77,3 79,4 81,7 74,0 83,7 81,2 75,7 88,1 83,9 77,3 75,	
Féminin 22,7 20,6 18,3 26,0 16,3 18,8 24,3 11,9 16,1 22,7 24,	
Tellillilli 22,7 20,0 16,3 20,0 10,3 16,6 24,3 11,7 10,1 22,7 24,	21,3
Lien de parenté avec le CM	
Total 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	100
Sans Lien 3,4 1,0 0,9 0,4 0,8 0,4 0,4 0,4 1,0 1,0 1,	3,6
Cm 17,9 14,8 15,3 15,7 13,6 13,2 16,9 13,0 15,2 15,3 16,	14,9
Conjoint 14,1 17,7 19,1 17,3 18,4 17,5 17,0 18,7 19,2 16,8 16,	16,7
Enfant Cm 46,1 54,9 55,7 56,1 56,2 56,3 52,0 57,2 56,2 52,9 51,	
Parent Cm 1,3 1,2 1,2 1,1 1,3 1,4 1,6 1,1 0,9 1,5 1,	
Beaux Parents 0,4 0,4 0,5 0,3 0,6 0,2 0,2 0,4 0,1 0,5 0,	
Petits Fils 4,9 3,2 2,5 3,0 2,2 3,3 3,9 3,0 2,5 4,8 4,	
Enf_Placés 2,4 2,2 1,2 2,5 2,0 2,8 2,3 2,4 1,4 2,1 3,	
Autres Parents 9,4 4,6 3,6 3,6 4,9 4,9 5,6 3,9 3,6 5,2 5,	

Tableau A12 : Niveau d'instruction, statut d'occupation et état matrimonial du Chef de ménage selon les Arrondissement

	Ens,	Djako	Adjint	Bètou	Goho	Houe	Kinkin	Koko		Sokou	Djako	Djako
	Bénin	tome	imey	Mey	mey	gamey	houé	houé	Kpoba	houé	tomey I	tomey II
Niveau d'instruc	tion du C	M										
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Primaire	19,8	13,2	14,8	13,5	13,0	10,3	15,4	7,5	13,4	14,9	13,4	15,0
Secondaire	16,4	8,0	4,9	8,4	5,9	6,7	12,5	4,0	5,4	6,2	15,2	14,1
Supérieur	3,2	0,4	0,0	0,2	0,6	0,1	0,6	0,0	0,1	0,2	0,5	2,1
Aucun niveau	60,6	78,4	80,3	77,9	80,5	82,9	71,5	88,5	81,0	78,8	70,8	68,9
Statut dans l'occ	upation d	u CM										
Total	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Employeur	2,5	2,3	0,9	0,5	1,5	2,0	0,9	0,6	8,3	4,6	0,9	6,0
Indépendant	72,4	82,1	88,8	86,2	80,2	83,1	83,4	88,9	78,7	83,0	75,3	64,8
Salarié												
permanent	6,2	1,7	1,1	1,5	1,9	1,2	3,0	0,3	0,6	1,2	4,4	2,7
Salarié												
temporaire	2,5	1,2	0,4	1,3	1,9	1,0	0,9	0,6	0,7	1,2	1,7	1,9
Membre												
coopératif	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Aide familial	0,8	0,9	0,9	0,6	1,9	0,2	0,6	0,1	4,1	0,6	0,4	0,4
Apprenti	0,7	0,3	0,1	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3	0,7	0,2
Autre	0,5	0,6	0,3	0,6	0,5	0,7	0,5	0,2	1,7	0,6	1,0	0,3
ND	14,2	10,8	7,5	9,0	12,0	11,5	10,2	8,8	5,5	8,5	15,5	23,7

Tableau :A13	Situation ms	trimoniale	du chef de ména	ŒΑ
Labicau .A.L.)	SILHALIOH IIIA	ili illioillaie	uu chei de mena	שעו

Tabicau .A	15	Jituation	mann	nomaic	uu cii	ci uc in	chage					D: -14
	Ens,	DJAKO	Adjin	Bètou	Goho	Houe	Kinkin	Koko	Kpo	Sokou	Djakot	Djakot o
	Bénin	TOME	timey	mey	mey	gamey	houé	houé	ba	houé	omey I	mev II
Deux sexes	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Célibataires	9,5	6,2	6,3	4,9	5,4	4,9	9,6	4,7	6,7	4,7	9,4	8,8
									,			
Marié	78,4	81,0	82,2	79,0	85,5	81,9	74,7	88,3	83,8	79,0	77,1	79,5
Divorcé/Veuf/Sépa ré	10,4	12,1	11,2	15,2	8,4	12,5	14,4	6,9	8,9	15,6	12,7	10,7
Union libre												
	0,6	0,2	0,1	0,0	0,5	0,1	1,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
ND	1,1	0,6	0,3	0,9	0,2	0,7	0,1	0,1	0,7	0,7	0,8	1,1
Masculin												
Total	100											
Célibataires	9,8	6,6	6,2	6,1	5,3	4,1	9,4	4,6	6,5	5,7	10,7	10,4
Marié	86,4	90,8	91,1	91,6	92,8	93,8	86,2	93,3	91,2	90,3	86,5	87,3
Divorcé/Veuf/Sépa												
ré	3	2,4	2,5	2,1	1,8	1,8	4,2	2,1	2,0	3,7	2,7	1,9
Union libre	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ND	0,5	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,2	0,4	0,1	0,4
Féminin												
Total	100											
Célibataires	8,3	4,6	6,7	1,5	5,9	7,9	10,2	5,1	7,5	1,4	5,2	2,8
Marié	51,2	43,3	42,3	43,0	47,9	30,6	39,0	51,3	45,0	40,4	48,2	50,9
Divorcé/Veuf/Sépa	- ,	- ,-	,-	- , -	- ,-	, -	,-	- ,-	- , -	- ,	- ,	,-
ré	35,6	49,2	50,0	52,3	42,7	58,3	45,9	42,7	44,4	56,0	43,6	42,6
Union libre	1,7	0,7	0,3	0,1	2,4	0,4	4,4	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
ND	3,2	2,2	0,7	3,1	1,0	2,8	0,5	0,9	3,1	1,9	3,0	3,7
•	- ,-	-,-	-,.	-,-	-,-	-,-	- ,-	- ,-	-,-	- ,-	-,-	-,.

Tableau A14 : Unités d'habitation selon le statut d'occupation et la qualité des matériaux de construction et l'arrondissement de résidence

ARRONDAGBRAN Statut dans l'occupation	Total	DJAKOTOME	Adjin timey	Bètou mey	Goho mey	Houega mey	Kinkin houé	Koko houé	Kpoba	Sokouhoué	Djakot omey I	Djako tomey II
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	10
PROP_FONCIER	1,9	1,5	0,1	5,3	0,0	0,2	0,0	5,5	1,1	0,2	0,0	0
PROP_SANS_TITRE	25,9	20,0	16,9	11,8	33,9	49,7	7,8	23,2	21,6	17,7	8,5	7
PROP_FAMILIALE	50,3	71,0	76,3	77,2	56,2	43,0	88,7	66,4	69,2	76,7	79,4	79
LOGE_GRAT_ETAT	0,4	0,2	0,3	0.0	0,7	0,2	0,0	0,0	0,4	0,0	0,3	0
LOGE_GRAT_PRIVE	1,9	0,7	0,3	0,2	1,4	1,0	0,2	0,3	2,0	0,7	1,4	0
LOCATAIRE	15,5	2,3	2,6	0,6	2,0	0,6	1,9	0,3	1,3	0,8	7,5	8
AUTRE	1,0	0,4	0,2	0,0	0,7	1,1	0,2	0,0	1,7	0,1	0,0	0
ND	3,1	3,8	3,2	4,7	5,1	4,2	1,1	4,3	2,7	3,8	2,9	4
Nature du Toit												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	10
TOLE	70,8	83,9	77,1	91,0	84,7	87,4	90,7	88,0	67,0	78,0	83,1	89
TUILE	1,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0
TERRE	1,1	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,1	0,5	0,5	0,7	1,2	0
PAILLE	22,5	14,0	21,2	6,6	13,5	10,4	8,1	10,1	31,7	20,3	14,4	7
DALLE	2,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5	0
BOIS_PLANCHE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
PALME_BAMBOU	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0
AUTRE	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0
ND	1,4	1,2	0,9	1,8	1,0	1,7	0,7	1,1	0,6	0,8	0,7	1
Nature du Mur												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	10
BRIQUE	31,3	8,9	8,9	10,2	7,5	4,3	14,5	5,0	6,7	7,4		14
PIERRE	0,1	0,2	0,0	0,1	0,5	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,3	0
BAMBOU	5,9	0,6	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	7,0	0,4	0,2	0
TERRE	54,1	83,1	80,9	79,7	85,5	89,0	79,5	91,3	82,3	85,9	78,0	81
SEMI_DUR	4,7	4,8	8,3	6,3	4,5	2,8	3,6	1,7	1,3	4,5	7,8	2
BOIS	0,6	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1	0,0	0
AUTRE ND	1,1 2,1	0,1 2,2	0,1 1,7	0,1 3,6	0,1 1,9	0,0 3,6	0,1 2,0	0,0 1,9	0,2 1,8	0,2 1,5		0 2
Nature du Sol												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	10
CIMENT	54,9	30,1	30,5	39,3	23,8	25,4	43,5	15,8	17,2	22,8		40
BOIS	1,5	1,7	2,8	1,0	0,8	1,3	2,1	2,4	5,1	1,1		1
TERRE	39,5	66,9	66,1	58,0	73,9	71,3	53,6	80,4	76,6	75,5		56
CARREAU	1,3	0,1	0,0	0,0	0,8	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1		0
BAMBOU	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1		0
AUTRE	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0		0
ND	1,5	1,1	0,7	1,7	0,6	1,9	0,1	1,3	0,6	0,5	0,8	1
ARRONDAGBRAN	1,0	1	DJAKO	Adjin timev		Goho	Houega mev		Koko		D okou or	jakot ney Djako tomev

ARRONDAGBRAN

Total

1210463

TOME

14358

timey

1632

mey

2619

mey

1767

mey

1340

I

1346

tomey II

1003

houé

843

houé

985

Kpoba houé

1831

992

% ménage Mode	0	100	11,4	18,2	12,3	9,3	5,9	6,9	6,9	12,8	9,4	7,0
d'évacuation												
des ordures ménagères												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Voirie_publique	0,9	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0
Voirie_privee	9,5	0,1	0,0	0,1	0,7	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Enterrees	1,0	0,9	0,2	0,2	2,4	0,3	0,1	0,5	2,3	0,3	0,1	3,0
Brulage	9,7	3,7	0,9	0,6	0,3	4,3	0,0	6,4	8,5	8,0	9,1	2,2
Nature	77,0	94,0	97,9	97,3	94,2	93,6	99,2	91,9	88,5	91,0	89,8	93,3
Autre	0,6	0,4	0,4	0,1	1,6	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,1
Nd	1,3	0,9	0,3	1,7	0,7	1,9	0,6	1,0	0,5	0,3	0,6	1,4
Mode d'évacuation des eaux	,	- 7-	- ,-	,.	-,-	,-	- , -	,-	- ,-	- ,-	- , -	,
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Caniveau	0,9	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,6	0,8
Caniveau_ouvert	0,7	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,4
Fosse_septique	2,2	0,2	0,0	0,2	0,8	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,2
Fosse_perdu	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,5	0,3	0,2	0,2	1,1
Egout	0,4	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1
Cour	23,6	29,9	7,8	36,4	43,5	25,4	24,9	35,9	15,7	29,7	45,5	22,1
Nature	70,0	67,4	91,6	58,7	53,5	71,9	73,9	60,8	81,7	69,0	52,2	73,4
Autre	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Nd	1,7	1,9	0,5	4,4	1,2	2,4	1,1	2,2	2,2	0,6	1,0	1,9
Mode d'aisance												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Latrine_ventille	13,4	3,2	1,7	2,3	3,3	1,4	0,9	0,8	1,0	5,4	6,9	8,0
Latrine_non_ventille	12,3	5,2	4,3	6,6	4,6	3,1	2,4	2,0	0,9	2,2	11,4	13,4
Toilette_chasse	2,8	2,2	0,0	0,0	0,7	0,1	10,4	1,1	0,2	10,6	0,1	0,6
Reseau_egout	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Latrine_suspendue	0,8	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0
Latrine_tinette	0,3	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	1,0	0,7	0,9	0,1	0,3
Nature	66,3	84,1	90,4	81,3	85,7	89,2	79,5	92,3	95,2	79,0	79,9	71,2
Autre	2,6	3,8	3,2	7,9	4,1	4,2	6,0	1,3	0,9	1,3	0,7	5,2
Nd	1,4	1,1	0,4	1,6	1,2	1,8	0,6	1,3	1,1	0,3	0,9	1,4
Mode d'éclairage												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Petrole	76,1	89,1	99,1	88,4	83,9	89,2	84,9	96,5	98,6	91,3	83,7	74,1
Eclectr_sbee	21,9	9,6	0,1	10,3	15,5	9,2	14,4	2,7	0,0	5,9	16,0	24,4
Energie_solaire	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe_elect_com	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0
Groupe_elect_pri	0,1	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0
Gaz	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Huile	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Nd Madadaananii	1,2	0,8	0,4	1,3	0,6	1,6	0,7	0,6	0,5	0,2	0,4	1,5
Mode d'approvisionnement Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Eau_courante	9,8	100	100	100	100 0,4	100	100	100	100	100	100	100
		2,0	2,1	0,5		0,3	1,8	6,6	0,2	1,4	4,6	5,8
Eau_sbee_ailleurs Fontaine	21,3 5,7	11,2 7,5	12,6 29,9	0,7 2,1	2,7 1,8	1,9 1,2	31,8 0,0	8,3 0,0	0,1 46,4	13,2 0,0	33,6 0,0	26,7 2,7
Pompe_village	15,3	9,2	18,4	0,3	46,3	0,1	0,0	12,0	3,5	0,0	2,6	0,2
Citerne	2,4	20,4	14,5	26,5	1,2	21,0	22,1	54,6	2,8	18,6	25,1	27,1
Puits_protege	8,2	20,4	14,3	34,7	12,6	30,4	18,4	9,0	10,2	27,6	16,0	8,3
Puits_protege	22,3	23,9	3,2	33,5	27,1	42,5	25,3	3,5	19,5	27,0	17,7	6,3 27,6
I dita_iioii_protege	22,3	23,7	ے,د	55,5	27,1	72,3	23,3	5,5	17,5	21,1	17,7	27,0

Riviere	13,0	3,9	3,9	0,1	6,4	0,4	0,1	0,0	16,6	11,4	0,0	0,2
Autre	0,7	0,6	0,1	0,1	0,9	0,4	0,0	5,0	0,1	0,3	0,0	0,0
Nd	1,2	0,9	0,4	1,5	0,6	1,7	0,6	1,0	0,6	0,3	0,4	1,4
Mode de cuisson												
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Petrole	5,5	2,2	1,2	1,2	1,1	0,4	2,7	14,2	0,3	0,8	2,6	2,9
Bois	74,0	95,4	97,4	95,9	96,7	97,4	95,5	81,2	98,4	98,4	94,7	91,8
Electricite	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
Gaz	1,2	0,1	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Charbon	16,7	1,2	0,9	1,1	1,0	0,1	0,7	3,6	0,2	0,3	1,9	3,8
Autres	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Nd	1,5	1,0	0,5	1,8	0,6	1,9	0,9	0,9	0,6	0,4	0,5	1,5

Annexe 8 : La pauvreté des ménages

Indices de pauvreté d'existence

Trois indices de pauvreté sont retenus ici : l'incidence de pauvreté, la profondeur de pauvreté et l'indice de sévérité de la pauvreté. Ces indices sont ceux de la classe de Foster et al (1984) utilisés pour l'analyse de la pauvreté monétaire.

La mesure de pauvreté la plus simple et la plus couramment employée est l'indice numérique de pauvreté qui est égal au pourcentage de la population dont la consommation ou toute autre mesure appropriée du niveau de vie, y, est inférieure au seuil de pauvreté z. Supposons que, aux termes de cette définition, q personnes soient jugées pauvres dans une population de taille n. L'indice numérique de pauvreté H est simplement la proportion de la population qui est jugée pauvre: H=q/n

L'indice numérique H possède l'avantage d'être facile à interpréter. De plus, pour certains types de comparaisons de la pauvreté, comme l'évaluation des progrès généraux accomplis dans la lutte contre la pauvreté, il peut être tout à fait adéquat bien qu'il soit toujours préférable de le calculer pour au moins deux seuils de pauvreté. Toutefois, pour l'analyse des répercussions de politiques spécifiques sur les pauvres, l'indice numérique de pauvreté présente l'inconvénient de ne pas être sensible aux différences d'intensité de la pauvreté.

L'écart de pauvreté noté PG ou l'indice de profondeur de pauvreté est un meilleur indicateur à cet égard. Il est basé sur le déficit de revenu global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté et donne ainsi une meilleure idée de l'intensité de cette dernière. L'indice de l'écart de pauvreté peut alors être défini comme suit: $PG = \sum (1-yi/z)/n$. Il présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte de manière convaincante les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres

Une simple mesure additive de l'intensité de la pauvreté est l'indice de sévérité P_2 de Foster-Greer-Torbecke (1984) qui pondère les écarts de pauvreté des pauvres par ces mêmes écarts de pauvreté aux fins de l'évaluation de la pauvreté globale. En d'autres termes $P_2 = \Sigma (1-y_i/z)^2/n$. L'indice P_2 présente entre autres, l'inconvénient de ne pas être facile à interpréter en tant qu'écart de pauvreté ou plus particulièrement en tant qu'indice numérique de pauvreté.

Lorsqu'on compare les formules indiquées plus haut pour H, PG et P2, on constate qu'elles ont une structure commune, ce qui suggère l'existence d'une classe de mesure générique de type $P_{\alpha} = \Sigma (1-yi/z)^{\alpha}/n$ avec α ($\alpha = 0, 1, 2$) qui mesure l'aversion pour la pauvreté [Foster et al. (1984)]. Ce sont les indices FGT du nom de leurs auteurs.

Indice de pauvreté humaine

Le rapport national sur le développement élaboré avec l'appui du PNUD, définit l'indice de pauvreté humaine (IPH) comme une moyenne arithmétique simple de trois variables IPH₁, IPH₂ et IPH₃ liées respectivement à la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie. IPH₁ mesure le pourcentage d'individus dont l'espérance de vie est inférieur à 40 ans, IPH₂ le taux d'analphabétisme des adultes et IPH₃ est une variable composite mesurant le manque d'accès aux services procurés par l'économie dans son ensemble. Il est calculé par la moyenne arithmétique de IPH₃₁, pourcentage des individus n'ayant pas accès aux services de santé, IPH₃₂, pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH₃₃, pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Ainsi l'IPH est donné par $IPH=1/3*[(IPH_1^3+IPH_2^3+IPH_3^3)^{1/3}]$ avec $IPH_3=(IPH_{31}+IPH_{32}+IPH_{33})/3$.

Au Bénin, l'IPNM calculé en 2001 à la place de l'IPH considère IPH₁ comme la probabilité de mourir entre 1 et 4 ans, IPH₂ comme le taux d'analphabétisme des 6 ans et plus et IPH₃, la moyenne arithmétique de IPH₃₁, pourcentage des individus ayant accès aux services de santé situés à plus de 5 km, IPH₃₂, pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH₃₃, pourcentage d'enfants de moins de 3 ans souffrant de l'insuffisance pondérale.

Les données du recensement fournissent IPH₁ et IPH₂ et ne permettent pas de calculer IPH₃₁ et IPH₃₃. L'indicateur IPH₃ est donc réduit à la proportion d'individus privés d'eau potable. L'IPH est calculé par département et par commune.

Tableau A27 : Répartition des ménages (%) selon le quintile de niveau de vie et l'arrondissement

Tableau A15:

	Quintiles de niveau de vie Plus					Total	Proportion des ménages pauvres et plus pauvres	Rang
Arrondissements	pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches			
Adjintimey	18,3	40,2	34,9	6,3	0,4	100	58,5	4ème
Bètoumey	5,2	45,6	33,1	15,3	0,8	100	50,8	7ème
Gohomey	16,2	46,5	24,1	11,5	1,6	100	62,8	3ème
Houegamey	9,5	54,7	25,1	10,4	0,4	100	64,2	2ème
Kinkinhoué	2,6	24,6	51,5	19,9	1,4	100	27,2	10ème
Kokohoué	9,1	43,0	42,1	5,6	0,1	100	52,2	6ème
Kpoba	30,8	49,8	16,2	3,1	0,0	100	80,6	1er
Sokouhoué	18,2	37,5	29,5	14,5	0,3	100	55,8	5ème
Djakotomey I	11,7	33,7	27,9	21,7	5,1	100	45,4	8ème
Djakotomey II	5,2	35,1	28,1	25,4	6,2	100	40,3	9ème
Ensemble	12,6	41,9	30,7	13,3	1,5	100	54,5	

Annexe 9 : Activités économiques

Tableau A16: Répartition de la population active par secteur d'activité et selon le milieu de résidence dans la commune de Djakotomey

	Total Effectif	%	Urbain Effectif	%	Rural Effectif	%
Total actifs	37862	100	5132	13,6	32730	86,4
Secteur informel	36536	96,5	4974	13,6	31562	86,4
Secteur formel Etat	335	0,9	92	27,5	243	72,5
Secteur formel Privé	863	2,3	48	5,6	815	94,4
Total secteur formel	1198	3,2	140	11,7	1058	88,3
Cherche 1er Travail	81	0,2	4	4,9	77	95,1
Autre Chomeur	47	0,1	14	29,8	33	70,2

Tableau A17:

	Actives occupés											Total
	0					5acti					10actif	
	actifs	1actifs			4actifs	fs	6actifs	7actifs	8actifs	9actifs	S	
Arrondissem	occupé	occupé	2actifs	3actifs	occup	occu	occupé	occupé	occupé	occupé	occupé	
ents	S	S	occupés	occupés	és	pés	S	S	S	S	S	
Adjintimey	1,9	15,4	22,6	18,7	15,1	10,6	5,7	4,0	2,1	1,2	2,8	100
Betounmey	2,0	17,5	24,7	22,3	13,0	7,2	4,3	2,6	2,7	1,0	2,7	100
Gohomey	2,3	16,0	24,5	19,8	11,9	8,3	5,2	4,5	2,2	1,6	3,9	100
Houegamey	6,0	12,7	20,4	18,6	13,1	8,5	6,0	4,5	3,3	2,0	5,0	100
Kinkinhoué	4,8	21,6	32,2	18,1	9,2	5,2	2,8	2,0	2,0	0,7	1,5	100
Kokohoué	1,0	6,1	16,3	19,8	15,4	12,4	9,2	5,9	3,3	2,4	8,3	100
Kpoba	1,7	8,6	17,4	21,4	16,8	11,3	8,1	3,8	4,0	0,8	6,0	100
Sokouhoué	2,0	14,4	20,3	20,7	14,1	8,8	7,3	3,3	2,5	1,1	5,5	100
Djakotomey I	4,3	24,9	28,0	17,0	10,6	5,3	4,1	1,9	1,0	0,6	2,2	100
Djakotomey												
II	8,3	19,9	26,5	19,0	10,0	6,8	4,6	1,7	0,5	0,9	1,7	100
Ens												
Djakotomey	3,1	15,7	23,1	19,9	13,1	8,4	5,7	3,5	2,4	1,2	3,9	100